

EDITION 2020-2022

La lutte des SANOFI



POUR

LES NULS

Collectif des Salariés en Lutte Anti-Sanofric



Pfff,
vous n'avez
rien compris!

**LE MEDICAMENT
N'EST PAS
UNE MARCHANDISE!**

La big pharma française
qui soigne... ses actionnaires (!)
avec de l'argent public!

CAC40

SANOFRIC

~~**SANOFI**~~



Actualité Sociale du groupe Sanofi

Un petit Ouvrage pour comprendre
les dégâts du capitalisme dans la pharma



Sommaire

PREFACE DU COLLECTIF ANTISANOFRIC	4
CONNAISSEZ-VOUS SANOFI ?	5
Un peu d'histoire	7
Le règne des requins.....	8
LA RECHERCHE	9
De la Recherche Pharmaceutique à la Recherche... du profit !	9
"Transforming 1" ou la restructuration permanente.....	9
Le deuxième volet appelé "Transforming 2.0"	9
Parce qu'ils n'en ont jamais assez !.....	10
2015 : La vente de Toulouse	11
La bataille juridique en R&D.....	11
2016 : "R&D 2.0" et "FORWARD".....	12
ET DANS LES AUTRES ENTITES DU GROUPE ?	12
« Forward » : une spéciale dédicace pour la Production	12
ACTUALITES 2019.....	14
La Rupture Conventionnelle collective : 680 suppressions de postes potentielles dans les fonctions supports du groupe.....	14
La R&D se réorganise : 300 suppressions de postes et la fermeture du site d'Alfortville	15
ACTUALITES 2020-2022	16
CHEZ SANOFI, ON LIQUIDE LA CHIMIE : Le projet PLUTON est annoncé et devient EuroAPI.....	16
LE BILAN , STRATEGIE OU CARNAGE ?	18
Nos fins "stratèges"	22
ET LA SCIENCE DANS TOUT CA ?!	23
LES DEGATS DU CAPITALISME DANS LA PHARMA	25
Le prix des Médicaments.....	26
Quelle maladie est la plus rentable ?.....	27
Sanofi et les génériques : une éthique en toc	28
Quand le N° 1 mondial de la santé 'ne peut pas s'aligner' !.....	28
La politique de vaccination	31
Pénurie de médicaments, à qui la faute ?	32
ZIKA, Emplâtrer OUI, Dépenser NON !.....	33
JAK2 taRgegene quand sanofi met en place sa strategie en carton : fini la recherCHe interne, vive l'externalisation.	34
Sanofi dilapide un Téléthon	38
..... et enterre la chimie à Montpellier.....	38
Le site de Neuville-sur-Saône - Une histoire de "dengue" !	39
La saga du vaccin COVID	44
Les anti-infectieux ou la destruction créatrice !.....	46
La dépakine.....	50

Le cas mourenx : une pollution industrielle astronomique	54
LA COMPLICITÉ DU GOUVERNEMENT FACE AUX MANQUEMENTS DE SANOFI:	58
«On ne doit pas dénigrer une entreprise française qui fonctionne bien !».....	58
Une politique fiscale au service des grandes entreprises :.....	58
Quand le gouvernement fait les « gros yeux »	59
Le Lobbying Extrême, avoir l'oreille du président:	60
ET LES SALAIRES DANS TOUT ÇA ?	61
Alors que faire ?.....	61
CES REQUINS QUI NOUS «SOIGNENT».....	62
Le Conseil d'Administration	62
Christopher VIEHBACHER.....	66
Serge WEINBERG	67
Olivier BRANDICOURT.....	69
Paul HUDSON	70
QUELQUES CHIFFRES CLES.....	71
Dividendes versés aux actionnaires	71
Effectifs Sanofi France Vs dividendes	73
Le prix des médicaments (À fin 2021)	74
Structure de l'actionnariat à Décembre 2020	75
NOS VISUELS	76
Le SANOFRIC	76

PREFACE DU COLLECTIF ANTISANOFRIC

Le Collectif Anti-Sanofric est composé de salariés issus essentiellement de la branche «Recherche & Développement» du groupe Sanofi. C'est en réaction au plan social de 2012 dans la R&D que ce collectif est né, en parallèle des syndicats de lutte pour avoir une totale liberté d'action en s'affranchissant des barrières d'appartenance syndicale. Nous sommes conscients que l'outil syndical est une aide indispensable, nous sommes soutenus par SUD Chimie et en contact avec la CGT.

Nous avons été rejoints par des collègues d'autres entités et des personnes extérieures à Sanofi. À l'origine nous étions plus tournés vers l'organisation des actions mais au fil du temps notre militantisme s'est diversifié.

De nombreux ouvrages et documentaires dénoncent les stratégies délétères déployées dans l'industrie du médicament ^{1 2 3 4}, mais nous pensons que les salariés de l'industrie pharmaceutique sont bien placés pour dénoncer de l'intérieur les absurdités du capitalisme et éveiller les consciences, en amenant un éclairage réaliste sur la Big Pharma.

Les grands groupes ayant l'habitude de découper leurs diverses entités en de multiples sociétés (bien pratique pour éparpiller les luttes sociales, optimiser les finances, etc...), nous sommes conscients que, de par nos origines, le travail d'analyse que nous essayons de bâtir à travers ce document aura forcément une vision subjective et R&D-centrée de la situation globale de sanofi. C'est pourquoi nous invitons tous les salariés du groupe qui comme nous, ont subi – subissent – ou subiront les méfaits de la financiarisation de l'industrie pharmaceutique et qui ne se reconnaissent plus dans les orientations du groupe, à nous contacter pour « enrichir » nos témoignages de lutte.

TEMOIGNER C'EST DÉJÀ LUTTER !

Contactez nous sur antisanofric@gmail.com



Salarié-e-s de sanofi, Recherche, Production, Distribution, Visite Médicale, Vaccins, etc...

C'est parce qu'ils nous cloisonnent que nos combats s'éparpillent. Nous sommes tous leurs variables d'ajustement.

Merci à tous les salariés, militants, citoyens et journalistes qui nous soutiennent, ou qui nous permettent de partager cette lutte.

¹ <https://www.syllepse.net/sanofi-big-pharma- r 25 i 594.html>

² <https://www.fakirpresse.info/un-depute-et-son-collab-chez-big-pharma>

³ <https://www.ombres-blanches.fr/themes/autres/livre/la-strategie-de-la-bacterie--enquete-sur-la-fabrication-d-une-marchandise-medicale/quentin-ravelli/9782021098853.html>

⁴ https://www.editionsladecouverte.fr/economie_du_medicament-9782707196149

CONNAISSEZ-VOUS SANOFI ?

Il y a encore quelques années, le nom « SANOFI » ne vous disait probablement pas grand chose, pourtant vous avez toujours au moins un médicament sur quatre dans votre armoire à pharmacie, fabriqué ou commercialisé par ce groupe pharmaceutique français.



Aujourd'hui, lorsque l'on prononce le nom de sanofi, c'est tout autre chose : restructurations, licenciements, dividendes, salaire du PDG, dépakine, pollution, échec vaccin Covid, ... certains diront qu'un « groupuscule minoritaire de salariés » se complait à faire du 'sanofi-bashing'. Objectivement, la direction de sanofi se charge très bien toute seule de se faire une très mauvaise publicité! Regardez plutôt ce florilège de 2020-2022:



Chez Sanofi, le vaccin attendra, pas les dividendes

5

Le Monde

Comment Sanofi s'est retrouvé distancé dans la course au vaccin contre le Covid-19

3

**La République
DES PYRÉNÉES**

Dépakine : Sanofi mis en examen pour "homicides involontaires"

7

l'express

ENQUÊTE. Sanofi, épisode 1 : Les origines d'un échec retentissant

8



Sanofi et Bristol-Myers condamnés à verser \$834 mlns à l'Etat d'Hawaï au sujet du Plavix

9

Boursorama

⁵<https://www.humanite.fr/chez-sanofi-le-vaccin-attendra-pas-les-dividendes-699768>

⁶https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/01/11/covid-19-le-destin-contrarie-du-vaccin-de-sanofi_6065825_3234.html

⁷<https://www.larepubliquedespyrenees.fr/pyrenees-atlantiques/mourenx/depakine-sanofi-mis-en-examen-pour-homicides-involontaires-5212482.php>

⁸https://www.lexpress.fr/actualite/societe/sante/enquete-sanofi-episode-1-les-origines-d-un-echec-retentissant_2143953.html

Sanofi va augmenter son dividende malgré son revers dans la recherche d'un vaccin contre le Covid-19

Dépakine : Sanofi condamné à indemniser une famille dont la fille est née avec des malformations

Sanofi déménage un site de R&D dans l'Essonne, faisant craindre aux syndicats de nouvelles restructurations

CAC40 : qui sont les patrons les mieux payés



Jacques-Olivier Martin: «Sanofi, la bataille perdue»



Sanofi, le loser le plus gâté de France

C'est pour l'ensemble de son œuvre que nous avons décidé de renommer **Sanofi en \$ANOFRIC** !
 Son slogan historique "*l'essentiel c'est la santé*" oublié de préciser qu'il s'agit de la santé...des actionnaires

**MOINS DE RECHERCHE
 PLUS DE PROFITS**



SANOFI \$ANOFRIC

⁹<https://www.boursorama.com/bourse/actualites/sanofi-et-bristol-myers-condamnes-a-verser-834-mlns-a-l-etat-d-hawai-au-sujet-du-plavix-7fedb65490b6147f87bf95b799f03eae?symbol=1rPSAN>

¹⁰<https://www.marianne.net/societe/sanofi-l-du-scandale>

¹¹<https://www.capital.fr/entreprises-marches/sanofi-va-augmenter-son-dividende-malgre-son-revers-dans-la-recherche-dun-vaccin-contre-le-covid-19-1427554>

¹²https://www.lemonde.fr/sante/article/2022/05/14/depakine-sanofi-condamne-a-indemniser-une-famille-dont-la-fille-est-nee-avec-des-malformations_6126086_1651302.html

¹³<https://www.usinenouvelle.com/article/sanofi-demenage-un-site-de-r-d-dans-l-essonne-faisant-craindre-aux-syndicats-de-nouvelles-restructurations.N2019472>

¹⁴<https://www.zonebourse.com/actualite-bourse/CAC40-qui-sont-les-patrons-les-mieux-payes--40149596/>

¹⁵<https://www.lefigaro.fr/societes/jacques-olivier-martin-sanofi-la-bataille-perdue-20220228>

¹⁶<https://www.mediapart.fr/journal/economie/070322/sanofi-le-loser-le-plus-gate-de-france>

UN PEU D'HISTOIRE

Sanofi est avant tout une entreprise fondée sur la volonté de diversification d'un groupe pétrolier appartenant à l'Etat (ELF Aquitaine). L'entreprise fut construite sur l'idée de devenir un grand représentant national de la santé et d'assurer **l'indépendance thérapeutique de la France**. La satisfaction de l'actionnariat et la recherche profit maximum ne pouvaient alors constituer le seul objectif de cette entreprise nationalisée. Aujourd'hui, l'entreprise n'assume plus sa fondation sur des fonds publics, ni son statut de champion national.



Créé par René Sautier et Jean-François Dehecq le 10 Septembre 1973, Sanofi rachète en 1980 le groupe Clin-Midy et double ainsi de taille.



En 1999, les groupes Sanofi et Synthelabo fusionnent mais c'est surtout l'acquisition des activités des médicaments sur ordonnance de Sterling Winthrop Pharmaceuticals en 1994, qui transforment Sanofi en grand groupe pharmaceutique mondial.



En 2004, deux grands groupes pharmaceutiques, Sanofi et Aventis, fusionnent avec l'intervention du gouvernement de l'époque. Progressivement et sous l'impulsion des principaux actionnaires, des financiers ont pris le pouvoir au sein de la direction de Sanofi-Aventis.



En Décembre 2008, l'arrivée du comptable Christopher Viehbacher va nous entraîner définitivement dans la tourmente de la finance. La direction générale lance, à partir de 2009, un vaste plan de restructuration qui, dicit notre Directeur Général, doit impacter tous les salariés de Sanofi-Aventis, et qui est un processus permanent... c'est-à-dire qu'il n'y a pas de date de fin pour la restructuration.

L'objectif, clairement défini et revendiqué, devient alors d'augmenter les dividendes des actionnaires en passant la part des bénéfices reversés de 35% à plus de 50% !

10 ans et deux nouveaux directeurs généraux plus tard, nous sommes toujours en restructuration et les effectifs sont en baisse. L'objectif concernant la redistribution des bénéfices au delà des 50 % sous forme de dividendes est atteint chaque année depuis 2013¹⁷.



En Février 2022, Sanofi décide de se doter d'un nouveau logo à grand renfort d'une communication intensive. Sanofi annonce sa nouvelle vocation : **"Nous poursuivons les miracles de la science pour améliorer la vie des gens"**. Les progrès de la science ne sont plus le résultat du travail collectif mais relèvent du divin ! consternant.

Après "l'essentiel c'est la santé", les ambitions sont clairement revues à la baisse. La mission de Sanofi n'est plus soigner mais simplement améliorer la vie des gens.

En ce qui concerne celle des actionnaires, rien de nouveau.

¹⁷ (voir [Quelques chiffres clés](#))

LE REGNE DES REQUINS

Sanofi est à la main d'hommes sans scrupules. Il n'y a plus de limite dans l'escalade des rémunérations indécentes et autres prises de bénéfices par la revente d'actions gratuites.

Le simple chassé-croisé des directeurs généraux aura coûté la bagatelle de 9 millions d'euros à la société. C.Viehbacher s'écrase avec son parachute doré de 5 millions quand O.Brandicourt empoche de son côté 4 millions d'euros pour nous faire l'honneur de diriger l'entreprise pour une rémunération de plus de **40 000 €** par JOUR. Paul Hudson arrivé en septembre 2019 a déjà empoché plus de 14 millions d'euros en 2 ans (voir [Paul HUDSON](#)). Ces sommes indécentes seraient justifiées par le recrutement des "meilleurs"... Les plus cupides seraient-ils forcément les meilleurs ?

Les maigres lois existantes pour soi-disant limiter les avantages exorbitants qu'offre le système des Retraites Chapeaux auront vite été détournées par les requins, s'attribuant par exemple 10 années d'ancienneté le jour même de leur arrivée. Ils bénéficient également du très avantageux régime fiscal des impatriés ¹⁸.

Rappelons que le groupe est en excellente santé économique et financière. De manière constante, de 2006 à 2022, Sanofi aura réalisé (avec des chercheurs majoritairement basés en France et en Europe) chaque année une trentaine de milliards d'euros de chiffre d'affaire et entre 5 et 9 milliards de bénéfices nets par an !

Sanofi se vante de l'augmentation des dividendes pour la 28^{ème} année consécutive. D'ailleurs, ceux-ci ont augmenté de 40 % entre 2011 et 2021 et **de 657 % depuis l'an 2000** ¹⁹.

En 2020, dans le palmarès des entreprises du CAC40 qui goinfrent le plus leurs actionnaires, Sanofi est sur la seconde marche du podium avec 4,77 milliards d'euros distribués ²⁰.



L'externalisation et la sous-traitance de l'ensemble des activités du groupe apparaissent nettement comme l'axe principal de la stratégie destructrice de Sanofi. En effet la recherche interne, considérée comme trop coûteuse, est abandonnée et remplacée par l'acquisition de molécules, d'entreprises pharmaceutiques, la mise en place de partenariats et le recours à la prestation. Les fonctions supports sont délocalisées et sous-traitées dans les pays à bas coût. Des axes thérapeutiques majeurs, comme les anti-infectieux et le cardiovasculaire, sont tout simplement éradiqués du groupe. Ces exemples ne sont qu'un échantillon du processus de démantèlement enclenché par les financiers qui dirigent Sanofi.

A ce rythme-là, il ne restera à terme qu'une coquille vide ne gérant à distance que ses prestataires.

¹⁸ <https://www.impots.gouv.fr/portail/international-particulier/le-regime-des-impatries>

¹⁹ Dividendes versés aux actionnaires

²⁰ <https://www.capital.fr/economie-politique/les-10-groupes-du-cac-40-qui-ont-verse-le-plus-dargent-a-leurs-actionnaires-en-2020-186354>

LA RECHERCHE

La recherche et le développement pharmaceutique ont pour objectif de découvrir les traitements de demain. La « R&D » comme on l'appelle, est la première étape dans le cycle du médicament. Ainsi, la recherche est le premier acteur qui va découvrir la molécule, puis arrive le développement qui prépare son passage en production pour la mise sur le marché et sa distribution.

DE LA RECHERCHE PHARMACEUTIQUE A LA RECHERCHE.. DU PROFIT !

Un scénario simpliste mais qui permet de comprendre facilement la vision étriquée des « fins stratégiques » de Sanofi. Pour rappel, 100 % des revenus de Sanofi proviennent de la vente des médicaments.

Comment proposer les traitements de demain sans une recherche efficace, solide et durable ?



Les dirigeants reprochent à la recherche de ne pas rapporter d'argent, l'assimilant à un « centre de coût ». Pourtant, elle est la base pour alimenter les usines en nouvelles molécules et aboutir à des traitements pour les patients.

Alors, pourquoi Sanofi réorganise ou plutôt "désorganise" constamment sa recherche ?

Quels que soient les arguments avancés la finalité est toujours la même : diminuer la masse salariale. Pour preuve en 12 ans les effectifs seront passés de 6300 à 3600 salariés R&D en France à grand renfort de "transformations" et "restructurations"

"TRANSFORMING 1" OU LA RESTRUCTURATION PERMANENTE

S'est déroulé de 2009 à 2011 et a eu pour conséquence la suppression de 1200 postes de chercheurs en France dont 250 à Montpellier. L'argument avancé est alors que les brevets de ses blockbusters tomberaient un à un dans le domaine public. Il faut donc réaliser 1,5 milliards d'économies.



LE DEUXIEME VOLET APPELE "TRANSFORMING 2.0"

A vu le jour le 05 juillet 2012, il concerne la période de 2012 à 2015. Il est particulièrement drastique avec une volonté de désengagement de pans entiers d'activité, de désengagement de sites, de suppressions d'emplois et de désorganisation totale de la R&D.

- *Désengagement total du site de recherche de Toulouse (plus de 600 salariés)*
- *Arrêt de toute activité de recherche sur Montpellier (plus de 250 salariés concernés)*
- *Arrêt de nombreuses productions de vaccins (rougeole, coqueluche par ex.) plus particulièrement sur le site de Marcy l'Etoile avec 567 postes supprimés.*
- *Délocalisation sur Lyon et Paris des services supports présents sur tous les sites (plus de 200 salariés impactés).*
- *Déplacement sur la région lyonnaise de l'unité "anti-infectieux" basée à l'origine sur Toulouse*

En parallèle, un nouveau dispositif est ajouté « Les départs volontaires ». Celui-ci est négocié avec les instances représentatives du personnel sous l'appellation « Dialogue social ». Il débouche sur la signature de plusieurs accords. Ce mécanisme donne bonne conscience à Sanofi, valide les restructurations et transfère la responsabilité des suppressions d'emplois sur les organisations syndicales signataires.

Les salariés pris au piège et sous la pression, sont plus nombreux à quitter la société laissant une multitude de postes vacants.

Au total, ce sont près de 2000 postes supprimés toutes activités confondues et 700 postes transférés hors région d'origine.

PARCE QU'ILS N'EN ONT JAMAIS ASSEZ !

Le 25 Juillet 2014, s'appuyant sur le PSE en cours (phase de volontariat) et sur le nombre de projet de départs non traités, la direction met en place un accord pour augmenter encore l'hémorragie des départs dits «volontaires».

Cet accord prévoit 150 départs supplémentaires qui s'ajoutent aux 709 suppressions de postes prévues dans le plan de réorganisation.



Sans surprise, cet accord est à nouveau signé par trois organisations syndicales (CFDT, CFTC, CFE-CGC). Organisations complices inconscientes (ou pire conscientes !) du chèque en blanc signé envers la direction qui prétend que ces 150 départs supplémentaires seront remplacés par des embauches. Cet accord mentionne sans aucune ambiguïté qu'il conduira à la mise en place d'un nouveau PSE à l'issue du premier déjà en cours.

De façon prévisible, le 16 juillet 2015, un nouveau plan de « réorganisation » entérinant 120 suppressions de postes supplémentaires en recherche est présenté.

La fin des « négociations » (si tant est qu'elles ont existé !) a lieu en Octobre 2015.

2015 : LA VENTE DE TOULOUSE

Malgré la décision juridique de la cours d'appel administrative de Versailles du 30 septembre 2014 et du conseil d'état 1 an plus tard ²¹ annulant le PSE, les salariés du site de recherche historique de Toulouse sont vendus le 1^{er} Avril 2015 à l'allemand Evotec. Pour information, 250 salariés ont été cédés sur le site de Toulouse, qui employait encore en 2013, 614 salariés.



Le résultat des plans de restructuration consécutifs et des accords passés avec le gouvernement fait qu'il n'y a plus que 31 salariés "sanofi" sur le site de Toulouse.

Choisir d'être transféré à Lyon ou "profiter" du plan de départ, des salariés refusant de quitter la région toulousaine n'ont pas eu d'autre choix que d'être muté chez Merial, la branche vétérinaire de Sanofi. Sanofi, bien plus fidèle à ses actionnaires qu'à ses propres salariés, échangera au final l'ensemble de sa filiale santé animale à Boehringer Ingelheim. Un goût bien amer pour les anciens toulousains et leurs nouveaux collègues.

LA BATAILLE JURIDIQUE EN R&D

Nous ne développerons pas les nombreux épisodes de cette bataille. Vous pouvez retrouver l'histoire en détail dans les éditions précédentes de cet ouvrage ^{22,23}. Ce qu'il faudra retenir est que le temps juridique n'est pas compatible avec la durée des PSE et autres restructurations.



Effectivement **après 1425 jours de lutte et trois annulations**, le conseil d'état annule définitivement le plan de restructuration le 30 mai 2015.²⁴

Mais le mal est fait, à de rares exceptions près, les salariés partis ne reviendront pas.

C'est une énième défaite historique pour la société Sanofi, les syndicats accompagnateurs mais aussi pour le gouvernement qui a toujours été le complice des suppressions d'emploi au travers de la loi dite de sécurisation de l'emploi, de la loi Macron et de son recours au conseil d'état.

Une victoire au goût amer qui arrive tardivement, bien après le départ des salariés. Les lois scélérates votées après celle des "conti" ²⁵, empêchent d'attaquer le motif économique des entreprises ultra-bénéficiaires qui suppriment des emplois. Combien de salariés ont vu leur entreprise fermée, vendue avant de voir leur licenciement déclaré abusif ? La bataille des salariés de Ford Blanquefort en est encore un triste exemple ^{26 27}.

²¹ <https://toulouse.latribune.fr/entreprises/social/2016-06-01/le-conseil-d-etat-invalide-le-plan-social-de-sanofi.html>

²² <https://fr.scribd.com/document/325386345/La-Lutte-Des-Sanofi-Pour-Les-Nuls-Mise-a-jour-Edition-2017>

²³ <https://fr.scribd.com/document/387215763/La-Lutte-Des-Sanofi-Pour-Les-Nuls-complement-2018>

²⁴ <https://fr.scribd.com/doc/314839577/t6437-arret-Conseil-d-Etat-30-05-2016>

²⁵ https://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/continental-pres-de-700-licenciements-invalides-aux-prud-hommes_1277289.html

²⁶ https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/07/04/victoire-symbolique-pour-la-cgt-ford-blanquefort-contre-le-constructeur-automobile-americain_5485453_3224.html

2016 : "R&D 2.0" ET "FORWARD"

Ils touchent l'intégralité des activités de Sanofi :

"R&D 2.0" a pour but de réorganiser à nouveau la recherche, au passage les 295 postes restés vacants suite au précédent PSE sont supprimés.

Subtilité : La suppression de postes vacants n'oblige pas à la mise en place d'un PSE.

"Forward" met en place la mutualisation des fonctions supports dans une entité spécifique. Le 4 juillet 2016, soit 4 ans jour pour jour après l'annonce de Transforming 2.0, ce cinquième volet est mis en œuvre.



ET DANS LES AUTRES ENTITES DU GROUPE ?

« FORWARD » : UNE SPECIALE DEDICACE POUR LA PRODUCTION

Cette restructuration se déroule en parallèle de R&D 2.0, ce sont des pertes d'emplois encore plus marquées. Les sites de productions passent du nombre de 28 à bientôt 16 si l'on ne compte que l'Europe. Des milliers de visiteurs médicaux sont également licenciés et les fonctions supports se font laminer et externaliser en partie.

Le projet «Phoenix» découvert le 30 Juillet 2014²⁸, annonçant la cession des produits matures et la suppression de plus de 2600 emplois et 4 sites de distribution en France ne fait que confirmer l'ensemble de ce que nous dénonçons depuis de nombreuses années. La direction se donne toute possibilité de vendre, fermer, céder un site, une activité sans se soucier de la cohérence scientifique et industrielle, sans se soucier des salariés, sans se soucier de la sécurité sanitaire, sans se soucier de l'indépendance thérapeutique du pays et du maintien du potentiel scientifique et industriel.



Résultat du tirage bientôt sur tous vos sites

La fuite du projet « Phoenix », entre autre, entrainera l'éviction de Christopher Viehbacher le 29 Octobre 2014. La communication de Sanofi et en particulier Mr Weinberg affirme que le projet "Phoenix" n'existe pas. Pourtant, en Avril 2015, comme prévu par le projet, le site de production de Quetigny est vendu au façonnier Delpharm.

Bien sûr, vous avez remarqué que notre métier, qui est d'apporter des réponses thérapeutiques aux besoins des patients en attente de traitement, n'a pas sa place dans ces différents volets.

²⁷ <https://www.sudradio.fr/societe/fermeture-de-ford-blanquefort-il-ny-a-pas-de-motif-economique/>

²⁸ <https://fr.scribd.com/document/419922094/2014-Projet-Phoenix-sanofi>

Sept mois après son arrivée à la tête du groupe Olivier Brandicourt présente, le vendredi 6 novembre 2015, les nouvelles orientations pour les cinq ans à venir. Son plan vise une économie de 1,5 milliard d'euros et un nouveau recentrage des activités, à contre-courant de la stratégie de diversification mise en œuvre par son prédécesseur.

En adoptant cette stratégie de recentrage, Sanofi ne fait que suivre le chemin emprunté par ses concurrents depuis quelques années, qui cherchent ainsi à atteindre une taille critique en se focalisant sur certaines spécialités.²⁹

La filiale de santé animale Merial et l'activité de médicaments génériques sont ainsi sur la sellette. En effet, le 15 décembre 2015, Sanofi annonce un accord à plus de 20 milliards d'euros pour échanger ses activités de santé animale contre celle de produits grand public du groupe allemand Boehringer Ingelheim.

Sanofi envisage une opportunité d'échange similaire dans les médicaments génériques en Europe. En acquérant les produits d'automédication de la société allemande, Sanofi pourrait devenir le premier groupe mondial de ce secteur, devant Bayer.



De son côté, Boehringer Ingelheim s'est engagé à conserver les opérations commerciales, les centres de R&D et les sites de production en France «pour deux ans». Pas de quoi rassurer les salariés, surtout lorsqu'ils apprennent, en janvier, la fermeture du site de Porcheville (Yvelines), racheté à Sanofi en 2010 par l'Américain Covance, qui s'était engagé lui aussi à maintenir l'emploi pendant cinq ans.

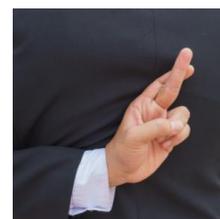
Une fois cette convention arrivée à son terme, Covance a procédé à la fermeture du site, avec 128 licenciements à la clé³⁰.

Pour continuer sur la stratégie destructrice, en Février 2016, Sanofi annonce la suppression de 600 emplois sur **les sites de Production** du Trait (76) et de Lisieux (14).

On reprend les mêmes et on recommence. Avec la CFDT, entre autres, qui continue à signer l'intégralité des accords les plus nuisibles et participer au démantèlement de nos sites. Ainsi une déléguée syndicale CFDT explique : « *Une personne sur quatre sera remplacée promet Sanofi. Mais pour le moment, nous sommes en pleine négociation pour le plan de sauvegarde de l'emploi, on ne sait pas encore qui part ou ne part pas. Tout sera ficelé en octobre 2016* »³¹.

Sanofi assure « *qu'il n'y aura que 42 postes sur 4 000 en Normandie qui seront supprimés. Et comme il y a plus de personnes qui veulent partir en préretraite que de postes supprimés, nous seront amenés à embaucher* ».

Un discours déjà entendu ; quand il s'agissait de pourvoir les postes libérés en recherche... On connaît maintenant la fin de l'histoire, Sanofi n'embauche pas et supprime les postes vacants.



²⁹ <http://multinationales.org/Sanofi-ou-la-restructuration-permanente-au-service-des-dividendes#nb8>

³⁰ <https://www.usinenouvelle.com/article/le-centre-de-r-d-de-covance-a-porcheville-de-nouveau-a-vendre.N327143>

³¹ https://actu.fr/normandie/lisieux_14366/des-emplois-supprimes-chez-sanofi-en-seine-maritime-et-dans-le-calvados_745707.html

ACTUALITES 2019

LA RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE : 680 SUPPRESSIONS DE POSTES POTENTIELLES DANS LES FONCTIONS SUPPORTS DU GROUPE

L'innovation selon Sanofi consiste toujours à expérimenter les nouvelles armes du code du travail au service des patrons. Après les PSE, les départs "volontaires" voici : la Rupture Conventionnelle Collective (RCC).

La RCC, le Medef en rêvait, Macron l'a fait !

Il s'agit encore une fois de se débarrasser de salariés, par un accord signé avec des Organisations Syndicales majoritaires, plutôt que par des licenciements économiques et la mise en place d'un PSE. Le PSE, même si nous le combattons systématiquement, reste le cadre le plus contraignant pour l'entreprise et le plus « protecteur » pour les salariés. L'entreprise doit au moins faire semblant d'invoquer un motif économique pour sa mise en place, ce qui n'est plus le cas dans la RCC.

La seule formalité pour la direction fut de convaincre des organisations syndicales d'apposer leur signature, car sans accord majoritaire il est impossible de mettre en place une RCC.

Lors des casses successives du code du travail, les défenseurs du dialogue social affirmaient : « *Mais enfin, des garde-fous existent, sans accord majoritaire les dispositions ne s'appliqueront pas, les Organisations Syndicales ne vont quand même pas signer n'importe quoi !* »

Il faut croire que si !

L'accord de RCC, signé par la CFDT, la CFTC et la CGE-CGC, permet la suppression de 680 postes dans les fonctions supports du groupe en France. Le processus est en cours et le bilan est amer : en R&D par exemple, sur 70 RCC potentielles, 67 salariés ont déposé un dossier pour volontairement quitter l'entreprise.



Les incitations au départ sont d'ordre financier mais résultent aussi d'une perte de sens du travail et d'une grande lassitude liées aux restructurations à répétition. Comment être motivé à rester dans une entreprise qui ballote ses salariés d'un poste à un autre au gré des changements d'organisations.

Paradoxalement, le MEDEF et les gouvernements successifs voudraient nous faire travailler jusqu'à 65 ans voire plus et « **en même temps** » les grandes entreprises incitent les salariés à rester chez eux, payés parfois pendant 7 ans, en attendant l'âge légal de la retraite.

Une question récurrente reste sans réponse : Qui va faire le travail de ces 680 collègues ?

Seule réponse évasive de la direction : « *Nous verrons bien qui partira et on se réorganisera avec ceux qui restent !* ». Quelle vision ! Quelle stratégie ! Notre avis c'est que le boulot sera une fois encore sous-traité !

Par le recours à la sous-traitance le travail est considéré comme une marchandise. Les salaires (coût fixes) sont transformés en achat (coût variables) et ce transfert est un moyen de maintenir ou d'améliorer de façon artificielle de bonnes performances financières.

Cela permet aussi de transférer les risques sociaux vers un prestataire, l'entreprise dispose de main d'œuvre sans s'engager dans une relation salariale, il suffit de rompre la relation commerciale avec le prestataire si les besoins changent.

Le recours massif à la sous-traitance entraîne une perte de contrôle des activités, une perte des connaissances et du savoir-faire interne. A cela s'ajoute une perte de sens pour les salariés qui réalisaient auparavant les activités et qui deviennent des donneurs d'ordre, des gestionnaires de sous-traitants.

C'est aussi une façon de briser les collectifs de travail et le sentiment d'appartenance à une même entreprise : deux salariés peuvent exercer le même métier, parfois dans le même bureau, pourtant ils ne sont pas « collègues » mais l'un est le client de l'autre.

LA R&D SE REORGANISE : 300 SUPPRESSIONS DE POSTES ET LA FERMETURE DU SITE D'ALFORTVILLE

L'annonce est tombée en Juin 2019, pour la quatrième fois en 10 ans la R&D se réorganise. Pour être soit disant plus « productive » la Recherche se saborde à nouveau : 300 suppressions de postes en France et 166 en Allemagne ; 189 transferts de postes entre sites, avec la désorganisation des équipes que cela engendre ; la fermeture du site d'Alfortville ; l'arrêt de la recherche en cardiovasculaire ; la recherche sur le système nerveux central va se focaliser sur les « maladie neurodégénératives rares », cela signifie que des axes comme la maladie d'Alzheimer sont abandonnés.

Le paradoxe est dans la communication interne de sanofi qui continue d'affirmer son attachement aux axes de recherche qu'elle atomise ³².

La direction justifie cette diminution de la masse salariale d'une part par l'arrêt d'activité de recherche et d'autre part par un recours accru à la sous-traitance ³³.

A cela s'ajoute la réorganisation des fonctions commerciales avec 640 suppressions de postes annoncées en Europe, principalement en France et en Allemagne.

³² <https://fr.scribd.com/document/423084239/Zynquista-Update-Message-From-John-Reed-and-Dieter-Weinand-2019-07-26-FR>

³³ <https://www.usinenouvelle.com/article/sanofi-pret-a-supprimer-des-centaines-de-postes-de-r-d-en-france.N856459>

ACTUALITES 2020-2022

CHEZ SANOFI, ON LIQUIDE LA CHIMIE :

LE PROJET PLUTON EST ANNONCÉ ET DEVIENT EUROAPI

Le projet PLUTON consiste à externaliser 6 sites de production chimique en Europe, dont deux en France (Saint Aubin les Elbeuf et Vertolaye) comprenant 3100 salariés. L'entité EuroAPI sera introduite en bourse en 2022 et Sanofi prétend conserver 30 % des parts.

En février 2020, Monsieur Luscan justifiait ainsi son sinistre projet : « Cette nouvelle entité contribuerait à stabiliser l'approvisionnement en médicaments de millions de personnes en Europe et au-delà - un enjeu particulièrement critique dans le contexte de crise sanitaire liée à la Covid-19 et une attente très forte du marché et des Gouvernements européens »

Quel bel opportuniste ! Sanofi se débarrasse d'un outil industriel jugé pas assez rentable mais attention, ce n'est pas dans le but de faire des économies et de diminuer encore sa masse salariale, c'est pour servir l'intérêt général !

Sanofi prétend « créer un champion Européen dans la production de principe actifs »³⁴ mais en réalité le groupe ne crée rien du tout puisque l'outil industriel et les salariés compétents pour le faire tourner existent déjà.

Au contraire cette externalisation va fragiliser ces sites de production qui seront à la merci des futurs investisseurs, ses capacités d'investissement seront réduites car EuroAPI n'aura pas les mêmes finances que le géant Sanofi. Et enfin les salariés, en plus de n'avoir aucune garantie sur la pérennité de EuroAPI et donc de leur avenir professionnel, verront tomber les accords groupes et devront se contenter de la convention collective de la chimie.

Pour Sanofi c'est tout bénéfice : les sites de production chimique ne lui appartiennent plus donc plus besoin d'y faire des investissements ; 3100 salariés en moins, ça plait toujours aux actionnaires, et un façonnier à disposition auprès duquel sous-traiter la production de principes actifs selon les besoins, c'est pratique.

En Mai 2022, Sanofi ne contrôle plus EUROAPI. Le capital est réparti à raison de 30 % pour Sanofi, 12% pour EPIC BPI France, le reste des actions, plutôt que d'être lâché sur le marché, est distribué aux actionnaires de Sanofi et bloqué pour 1 à 2 ans. Les raisons de ce nouveau montage restent obscures.³⁵



³⁴<https://www.sanofi.fr/fr/Actualites/communiqués-et-dossiers-de-presse/sanofi-a-l-ambition-de-créer-un-leader-européen-des-principes-actifs-pharmaceutiques>

³⁵<https://www.sanofi.com/fr/media-room/communiqués-de-presse/2022/2022-04-01-07-30-00-2414527>

LA SAIGNEE DE LA RECHERCHE CONTINUE

Le plan CLIMB avec la suppression de 300 postes en France, 166 en Allemagne et la fermeture du site de recherche de Alfortville, débuté en 2019 (*cf. page 15*), n'est pas encore terminé que la suite est annoncée : le plan EVOLVE avec 468 suppressions de postes, la fermeture du site de Strasbourg et l'arrêt des activités. CLIMB et EVOLVE, à eux seuls, signent l'arrêt des activités de recherche suivantes :

- Système Nerveux Central dont Alzheimer et Parkinson
- Le cardiovasculaire
- Le diabète : c'est uniquement la recherche qui est arrêtée. la vente et les profits continuent. le Lantus® avec ces 168 % d'augmentation du prix de vente aux US a rapporté 2,6 milliards d'€ en 2020 et plus de 50 milliards ces 10 dernières années ³⁶.

Sans compter les axes thérapeutiques abandonnés les années précédentes : par exemple [les anti infectieux](#).

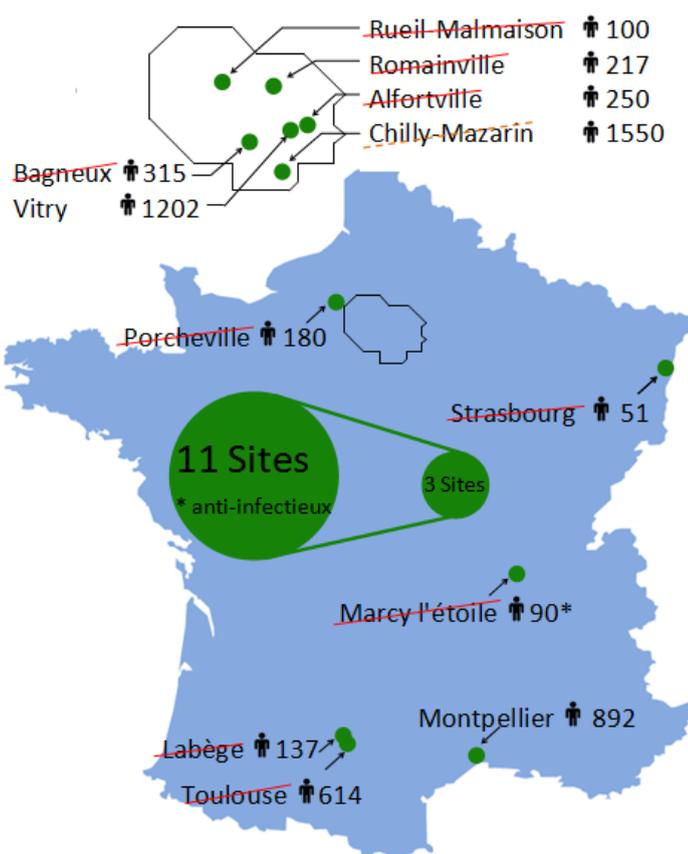
On remarquera au passage que Sanofi dirigée par des visionnaires depuis plus de 10 ans, n'a plus la capacité de rechercher un traitement contre le COVID-19 (entre autre). L'outil de recherche et de production est cassé. La seule chose dont Sanofi a été capable, ce fut de tester "au petit bonheur la chance" des molécules de son portefeuille contre l'infection.

Avec un miracle, ça aurait pu marcher!

Difficile de suivre les plans sociaux tant la cadence est infernale, les organisations n'ont pas le temps de se mettre en place que le plan suivant arrive et désorganise à nouveau les équipes. La recette est toujours la même : supprimer les savoir-faire en interne et sous-traiter les activités. Dans certains services, on préfère mettre en place une organisation bancaire pour coller au plan présenté et validé par la DRETTS³⁷ pour ensuite tout détruire et essayer de faire fonctionner le service désorganisé.

La recherche interne selon Sanofi

2009-2021



**FLASH
INFO**

alors que la rédaction de ce document est en cours, nous apprenons en juin 2022, la fermeture annoncée du site Chilly-Mazarin/Longjumeau ³⁸. Toujours fidele à son cynisme, Sanofi ne parle pas de fermeture de site mais de "déménagement".

³⁶ <https://www.capital.fr/economie-politique/insuline-trois-laboratoires-dont-sanofi-accuses-davoir-gonfle-les-prix-1311536>

³⁷ Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

³⁸ <https://www.senat.fr/questions/base/2022/qSEQ220628463.html>

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU GROUPE SANOFI : 1800 POSTES SUPPRIMES D'ICI 3 ANS !

L'objectif principal de Sanofi est de se délester de 1400 à 1800 postes en France d'ici fin 2024. (voir le rapport d'expertise disponible ici³⁹). Pour y parvenir Sanofi a pu encore compter sur ses "partenaires" sociaux et faire signer un accord dit de GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels).

Sa finalité : ouvrir en grand les vannes de suppressions d'emplois au niveau du groupe. Chaque année les salariés occupants des postes dits "sensibles" seront incités à quitter l'entreprise.



LE BILAN , STRATEGIE OU CARNAGE ?



Qu'ils soient vautours ou bien requins, les patrons successifs de Sanofi ne font preuve d'aucune vision stratégique, d'aucune Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences. Le seul fil rouge des réorganisations successives, des cessions de sites et d'activités est de baisser encore et toujours la masse salariale.

En 20 ans, ce qui constituait le fleuron de la recherche pharmaceutique française et européenne a été presque entièrement démantelé.

En France, des 17 centres de R&D présents il y a 20 ans, il n'en reste plus que 3 bientôt 2!

Par rapport aux multiples axes de recherche qui étaient travaillés en France, il n'en resterait plus que quatre : Oncologie, Immuno-oncologie, maladies neurologiques rares et vaccins.

Nos collègues des sites étrangers ne sont pas non plus épargnés. Aujourd'hui L'Allemagne (site de Frankfort) connaît une situation comparable à celle de la France, alors qu'en Hongrie (Chinoïn), Italie (Milan), Espagne (Alcobendas) et Royaume-Uni (Alnwick), les activités de R&D ont totalement disparu.

³⁹ <https://fr.scribd.com/document/581932797/20220621-Rapport-Syndex-OST-GEPP>

Novembre 2018 : une réorganisation est annoncée dans les fonctions commerciales en Italie : **75 postes supprimés**.

Décembre 2018 : une réorganisation est annoncée dans les fonctions supports : **700 postes supprimés en France, 142 en Allemagne** accompagnés d'un projet de transfert de salariés de l'informatique vers le sous-traitant Cognizant: **80 postes supprimés en France**.

Mars 2019 : une réorganisation est annoncée dans les fonctions commerciales : **640 postes supprimés en Europe, (principalement en France et en Allemagne)** et dans la Supply Chain : **100 postes supprimés en Europe**.

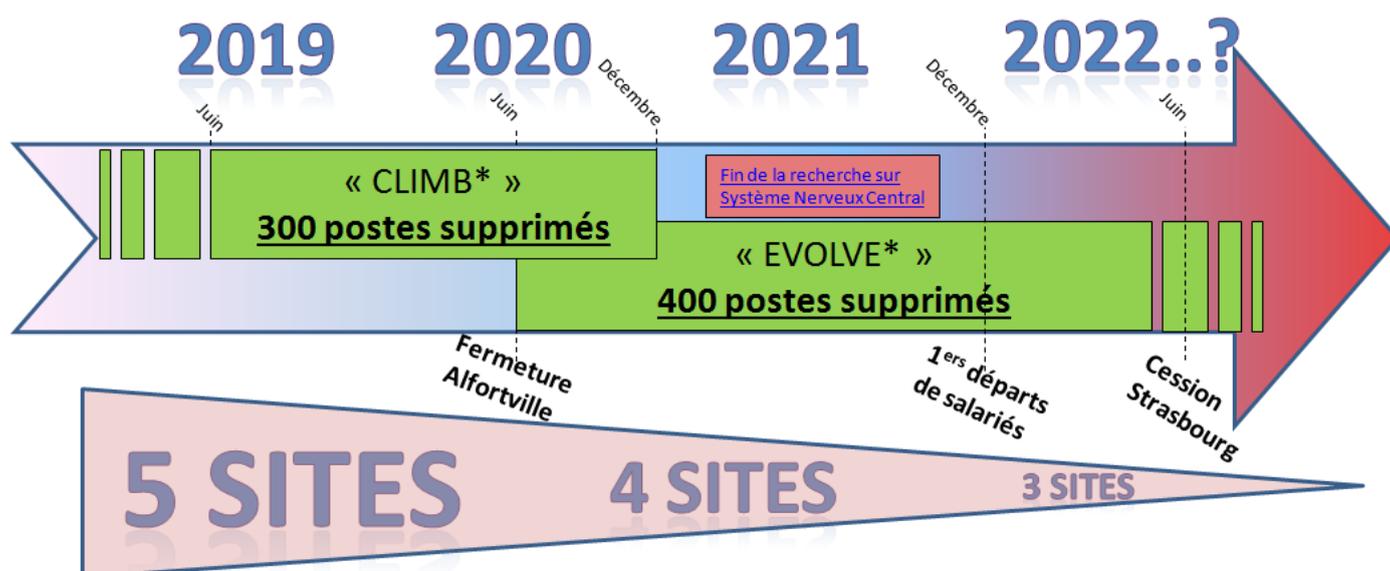
Mars/Avril 2019 : délocalisation vers Barcelone des fonctions centrales de la Supply Chain : **12 personnes impactées** et délocalisation de certaines fonctions supports vers la Hongrie et externalisation.

Juin 2019 : une réorganisation est annoncée en R&D : **299 postes supprimés en France et 168 en Allemagne**.

Rappelons aussi la vente de Zentiva à Advent International avec environ **2500 postes supprimés en Europe au 2ème semestre 2018**.

2019-2022 : voici l'ensemble des restructurations sur la période, ce que présente Sanofi comme une évolution :

« EVOLUTION » DE LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SELON SANOFI

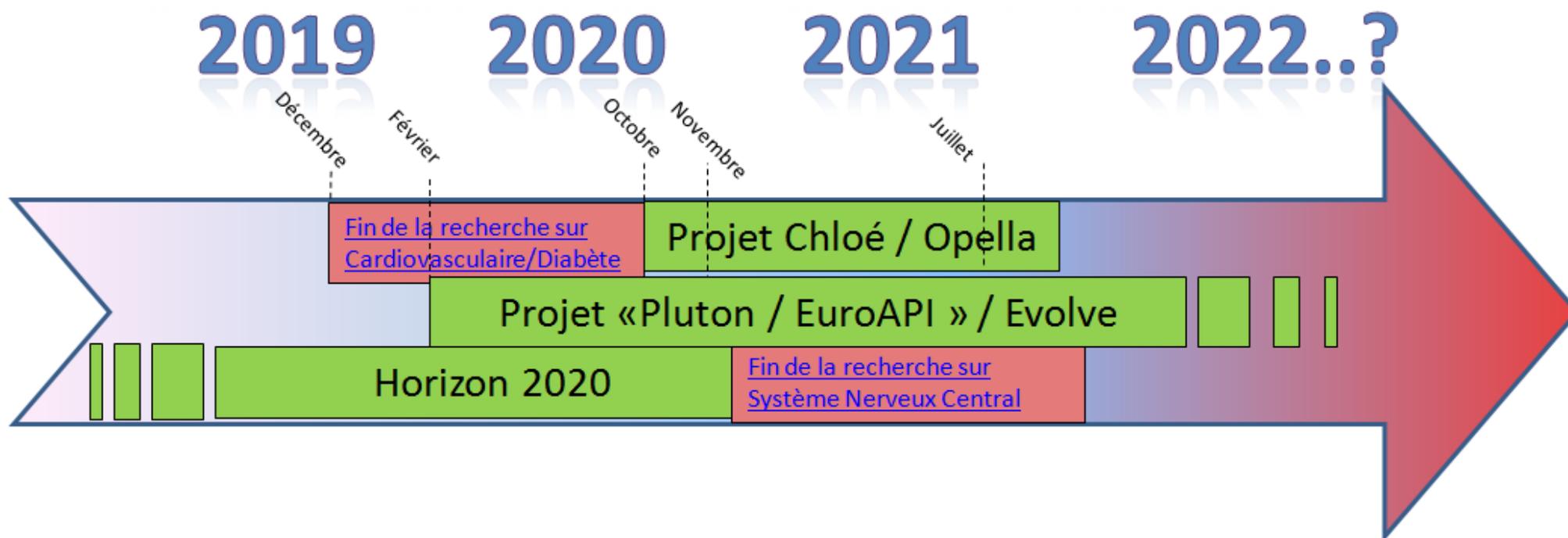


Les gens qui baptisent ces PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) ont probablement lu Orwell: ils désignent exactement le contraire de ce qu'ils sont!

Climb : gravir, remonter

Evolve : Faire évoluer, se développer

« EVOLUTION » DU GROUPE EN FRANCE SELON SANOFI



Horizon 2020 = fonctions support **670 suppressions d'emplois** ⁴⁰⁴¹

Projet « Chloé / Opella » = **Filialisation** de 3 sites (santé grand public) et **2500 salariés** ⁴²

Projet « Pluton / EuroAPI » = **Externalisation** de 2 sites chimie et **1200 salariés** ⁴³

Evolve = **restructuration** R&D + autres réorganisations et **1000 salariés remerciés** ⁴⁴

⁴⁰ <https://lesdossiers-contretemps.org/2019/07/11/sanofi-declaration-des-elus-du-comite-dentreprise-europeen/>

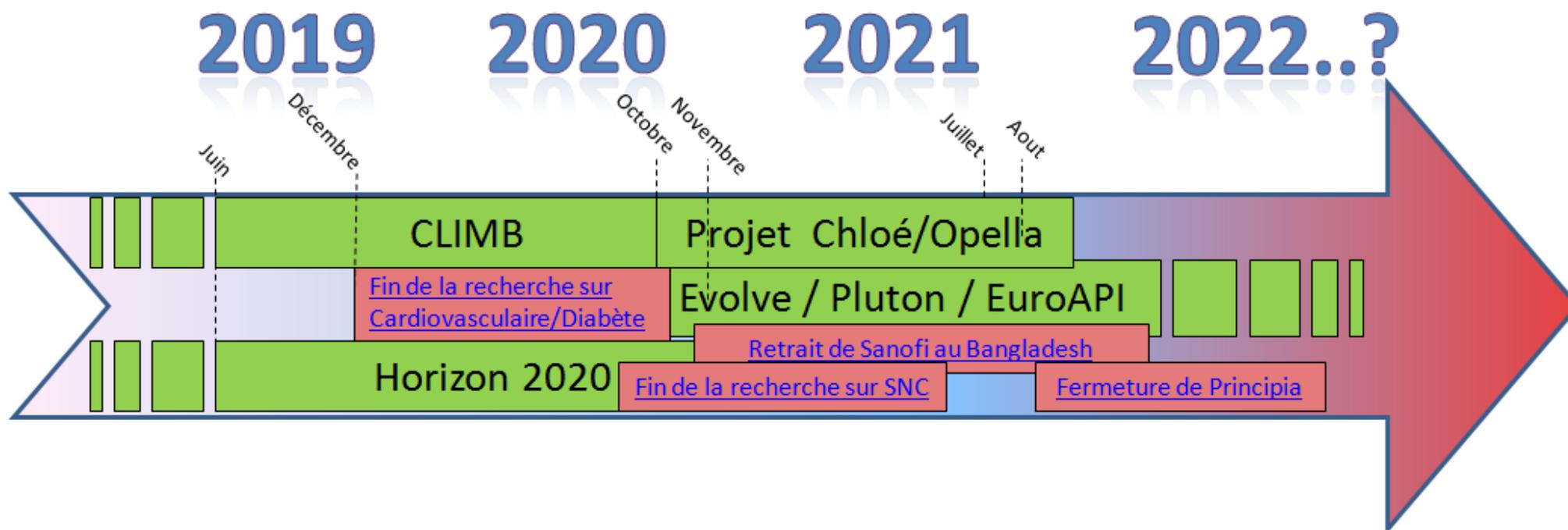
⁴¹ <https://www.france24.com/fr/20181205-sanofi-france-annonce-vaste-plan-restructuration-fonctions-support>

⁴² <https://www.actulabo.com/sanofi-cantonne-son-otc-dans-opella/>

⁴³ <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/sanofi-baptise-son-entite-autonome-de-principes-actifs-euroapi-et-nomme-son-directeur-20210112>

⁴⁴ <https://www.tf1info.fr/societe/video-dix-jours-a-peine-apres-la-visite-de-macron-sanofi-annonce-la-suppression-de-1000-postes-en-france-2157687.html>

« EVOLUTION » DU GROUPE DANS LE MONDE SELON SANOFI



Horizon 2020 = fonctions support **142 suppressions d'emplois en Allemagne**

Climb = **168 postes supprimés** en Allemagne

Projet « Opella » = **Filialisation** des sites (santé grand public) Cologne (Allemagne), Rzeszow (Pologne), Origgio (Italie), Veresegyhaz (Hongrie), Hô Chi Minh-Ville (Vietnam), Narita (Japon), Virginia (Australie), Suzano (Brésil), Ocoyoacac (Mexique) et Chattanooga, dans le Tennessee = **5000 salariés** au total ⁴⁵

Projet « Pluton / EuroAPI » = **Externalisation** des sites (Production chimie) Hoechst de Francfort, Havervill (Royaume-Uni), Brindisi (Italie) et Ujpest (Hongrie) et **3000 salariés** au total ⁴⁶

Sanofi Bangladesh : **1000 salariés** externalisés ⁴⁷

Sanofi Principia : 1 an après son acquisition, Sanofi annonce la fermeture du site de San-Francisco ⁴⁸

⁴⁵ <https://www.actulabo.com/sanofi-portera-chloe-sur-les-fonts-baptismaux-le-22-octobre/>

⁴⁶ <https://www.marianne.net/economie/entreprises/projet-pluton-sanofi-va-se-desengager-dune-partie-de-sa-production-de-medicaments>

⁴⁷ <https://lemondeencommun.info/bangladesh-les-salaries-de-sanofi-en-greve-de-la-faim/>

⁴⁸ <https://www.sanofi.com/fr/media-room/communiqués-de-presse/2020/2020-08-17-05-00-00-2078993>

NOS FINS "STRATEGES"

Aux suppressions de postes, aux délocalisations et rachats tout azimut s'ajoutent les allers-retours dans les choix des aires thérapeutiques. Autant d'incompréhensions que d'inepties dans les décisions successives.



1- Recherche Anti-infectieuse, Antibactérienne, Antivirale

2002 : OPA de Rhône-Poulenc sur Roussel-Uclaf, arrêt de toute activité de recherche sur Romainville et Vitry- externalisation de l'activité, des expertises et des brevets qui sera rachetée et fermera finalement 5 ans plus tard.

2008 : pressions des O.S, reprise d'une recherche dans cet axe à Sanofi Toulouse

2010 : reclassement des chercheurs du cardio-vasculaire (axe supprimé).

2013-2015 : Vente du site de Toulouse, les anti-infectieux sont transféré à Lyon. Environ 80 salariés sont transférés de Toulouse, Montpellier et Vitry vers le site de Marcy pour un accueil « temporaire ».

2018 : Décision de se séparer de cet axe de recherche (environ 100 salariés) par une vente (ou plutôt un « don ») à l'entreprise Evotec. Les anti-infectieux ne sont plus une priorité pour Sanofi. (Voir détail anti infectieux dans cet ouvrage⁴⁹)

2- Recherche en Diabète et Cardio-vasculaire

2010 : Fermée à Toulouse,

2015 : Réintroduite à Chilly-Mazarin après l'acquisition d'une molécule.

2019 : Abandonnée à nouveau.

3- Recherche en Neurologie

Recentrage sur des maladies neuro-dégénératives rares et abandon de tous les autres axes de recherches.

4- Recherche en Oncologie

2010 : Arrêt de la recherche à Montpellier, recentrage uniquement sur Vitry

2019 : Sanofi annonce vouloir se recentrer sur cet axe alors que les expertises de 2010 ont disparu.

5- Rachats tout azimut

Pour pallier aux pertes de compétences, résultats de l'enchaînement des restructurations et surtout suite à l'échec du développement du vaccin COVID (voir page 44) conséquence directe des erreurs stratégiques comme l'ARN messenger, Sanofi a accéléré drastiquement les rachats d'entreprises de biotechnologies.

Depuis 2017, plus de 26 Milliards ont été dépensés, repartis en 2 acquisitions pour la période 2017-2019 (ère "Brandicourt") et 9 acquisitions rien que pour l'année 2021 (ère Hudson)⁵⁰.

⁴⁹

Les anti-infectieux ou la destruction créatrice !

ET LA SCIENCE DANS TOUT CA ?!

Qu'en est-il de la science, cœur de notre métier ? Sanofi mise sur les marchés émergents (Inde, Chine,..) pour vendre ses "anciennes" molécules pendant une bonne décennie et, durant ce laps de temps, veut se désengager de la Recherche afin d'augmenter à court terme sa rentabilité financière !

Cependant le groupe reste à l'affut des molécules rentables qui pourraient être découvertes par les labos publics ou des start-up !

C'est la stratégie d'externalisation des risques de recherche :

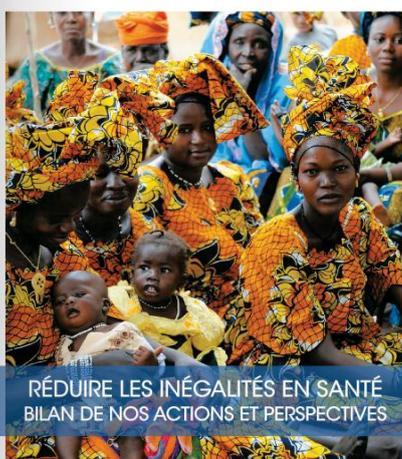
- si ça marche, le groupe récupère les profits
- si ça ne marche pas, le groupe n'a aucune contrainte et supprime la collaboration.

L'objectif est de mettre en adéquation des cycles financiers de 5 ans avec des risques de développement interne du même ordre de temps et non pas de 10 à 15 ans (temps nécessaire pour développer un médicament).

La direction de Sanofi utilise dans sa communication, envers les salariés et les pouvoirs publics, des arguments fallacieux comme l'inefficacité de la Recherche ou le manque de compétence des chercheurs Français. Ainsi, Sanofi fait croire aux patients que l'essentiel c'est la santé, alors qu'en interne on explique clairement aux employés que « l'essentiel c'est le cash flow »⁵¹.



Pourquoi l'Optimisation du Cash-flow est-elle clé pour Sanofi ?



SANOFI ESPOIR

Sanofi ne compte pas les millions d'euros qu'il consacre à sa communication pour travestir le requin de la finance en entreprise responsable voire éthique (sic), en utilisant l'image d'enfants africains pour attendrir les clients occidentaux. A l'instar des autres big pharma, Sanofi ne fait pourtant rien de concret pour ouvrir ses brevets aux pays en voie de développement.

Toujours à l'affut des opportunités, Sanofi lâche 600 millions d'€ (minimum) pour profiter de la couverture médiatique des JO 2024. 5 ans de Crédit Impôts Recherche engloutis pour une opération fumeuse de marketing.⁵².

⁵⁰ <https://fr.scribd.com/document/582896796/20220414-Note-1-Acquisitions-1trim22>

⁵¹ https://www.youtube.com/watch?v=LS9_fRlUXIM

⁵² https://www.lemonde.fr/sport/article/2021/07/13/sanofi-nouveau-sponsor-des-jeux-olympiques-de-paris-2024_6088155_3242.html

Concernant la soi-disant perte d'efficacité de la recherche, la direction oublie de mentionner les plans de restructuration avec plus de 6000 postes supprimés en France depuis 2009, la perte d'expertise qui accompagne les départs, les arrêts de projet de recherche et d'axes thérapeutiques pour des raisons de rentabilité financière,..

La direction refuse non seulement tout examen du bilan de restructurations passées, mais continue de désorganiser toutes les activités du groupe en imposant une restructuration tous les 2 ans.

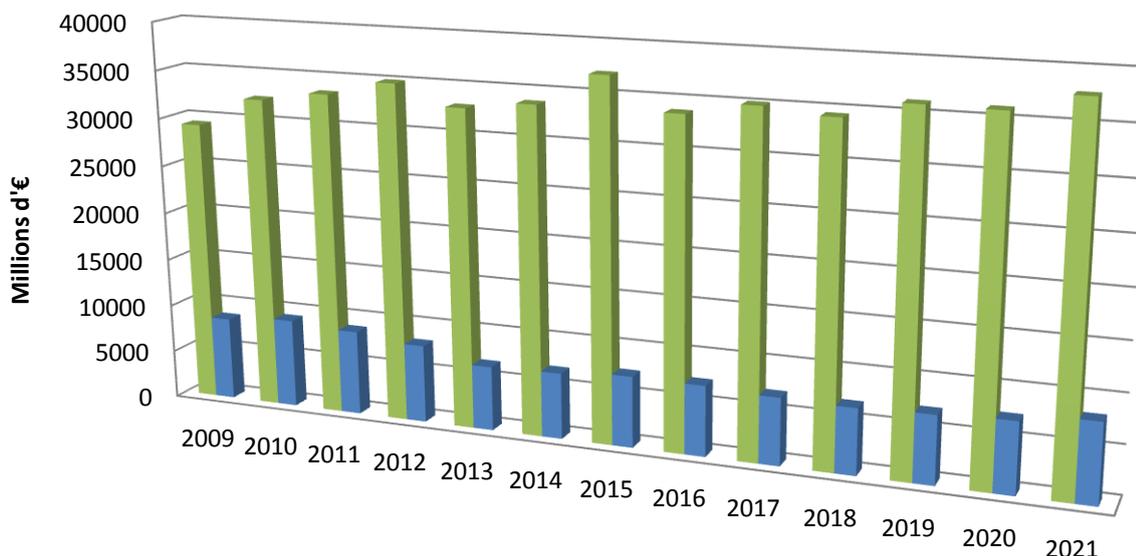
Rappelons que le cycle de développement d'un médicament est de 7 à 10 ans !

Il suffit de regarder le chiffre d'affaire et les bénéfices en constante augmentation pour s'apercevoir que Sanofi va bien et n'utilise le savoir-faire de ses salariés que pour rassasier l'appétit vorace de ses actionnaires.

depuis 2010, le chiffre d'affaire dépasse toujours les 30 milliards et les bénéfices oscillent entre 7 et 9 milliards d'€. Ceci est à rapprocher des arguments avancés pour justifier du saccage de notre outil de travail : falaise des brevets, économies, mutualisation des outils, sous-traitance. On en vient à se demander ou sont passés tous ces milliards. La palme revient (pour l'instant !) à 2018. ce n'est pas moins de 55,3 % des bénéfices qui ont été redistribués sous forme de dividendes (près de 4 milliards d'euros), somme à laquelle il faut rajouter les opérations de Rachats/Annulation d'actions, qui coutent des milliards dans le seul but d'accroître le Bénéfice Net par Action ⁵³.

Evolution du chiffre d'affaire sur 10 ans⁵⁴

(l'ensemble des données chiffrées sous forme de tableaux Excel sont tous disponibles sur demande à artisanofric@gmail.com)



	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
■ chiffre d'affaire (M€)	29306	32367	33389	34947	32951	33770	37057	33821	35055	34463	36126	36041	37761
■ Résultat net des activités (M€)	8629	9215	8795	8101	6686	6847	7371	7308	6964	6819	7050	7347	8213

⁵³ Dividendes versés aux actionnaires

⁵⁴ Source : documents de référence Sanofi <https://www.sanofi.com/fr/investisseurs/resultats-et-evenements/assemblees-generales>

LES DEGATS DU CAPITALISME

DANS LA PHARMA

C'est dans ce contexte que nous appelons tous les salariés du groupe à refuser tous ces plans de restructuration délétères dont les enjeux se situent finalement à de multiples niveaux :

- l'emploi local et national, direct, indirect et induit,
- le tissu industriel du pays,
- la Recherche Publique qui perdrait un partenaire industriel majeur en France,
- l'avenir des jeunes diplômés scientifiques,
- le maintien de l'indépendance thérapeutique de la France.

Vous l'aurez compris, le collectif Anti-Sanofric ne dénonce pas seulement la politique sociale que mène sanofi. Il ne s'agit pas d'une lutte centrée sur nos intérêts de salariés qui voudraient uniquement défendre leur emploi. Les citoyens ont aussi leur mot à dire dans la gestion du système de santé. Les Médicaments ne sont pas une marchandise. Notre système de santé basé sur la solidarité doit s'assurer qu'il n'engraisse pas des actionnaires qui profitent de la situation.

Nous avons voulu montrer à travers quelques exemples évidemment non exhaustifs ce qu'il se passe lorsque les intérêts financiers prennent le pas sur l'intérêt général.

- Le prix des Médicaments
- Quelle maladie est la plus rentable ?
- Sanofi et les génériques : une éthique en toc
- Quand le N° 1 mondial de la santé 'ne peut pas s'aligner' ! le FAV Afrique
- La politique de vaccination
- Pénurie de médicaments, à qui la faute ?
- ZIKA, Emplâtrer OUI, dépenser NON !
- JAK2 targegene quand Sanofi met en place sa stratégie en carton : fini la recherche interne, vive l'externalisation.
- Sanofi dilapide un Téléthon !
- Le site de Neuville-sur-Saône - Une histoire de "dengue" !
- La saga du vaccin COVID
- Les anti-infectieux ou la destruction créatrice!
- La Dépakine
- Le cas Mourenx : une pollution industrielle astronomique

**Le capitalisme
nuit gravement
à la santé**

LE PRIX DES MEDICAMENTS

En juin 2016, médecin du monde lance une campagne pour dénoncer le prix révoltant des médicaments et alerter sur le risque qu'il fait porter sur notre système de santé. Une campagne qui sera bizarrement boycottée par l'ensemble des réseaux d'affichage⁵⁵.



Les profits colossaux réalisés par les entreprises pharmaceutiques ont une incidence directe sur les comptes de la Sécurité Sociale. Dans la revue PROJETS du 28 Janvier 2016⁵⁶, un ancien cadre démontait les mécanismes qui permettent à Sanofi d'augmenter artificiellement le prix de ses médicaments (avec l'exemple du Plavix) aux dépens de la sécurité sociale.

[...] « Parmi les paramètres servant à fixer le prix d'un médicament [et le taux de remboursement par la sécurité sociale], deux dépendent de l'entreprise : le coût du développement et le prix de revient. (...) Un des outils de calcul du coût du développement est le prix du comprimé ou de la gélule qui ont servi aux essais cliniques. Si l'essai (ou une partie de l'essai) a lieu à l'étranger, les échantillons cliniques sont déclarés en douane et ces déclarations seront confrontées par les services concernés aux déclarations de prix de revient du médicament. Mais la valeur déclarée en douane n'est en général pas contrôlée - du moins ne l'était-elle pas au moment du développement du Plavix. La direction financière du groupe, seule source pour les douanes, pouvait donc parfaitement déclarer des valeurs sans rapport avec le coût de l'échantillon clinique utilisé dans l'essai. Et définir ainsi en partie le coût du développement. » [...] ⁵⁷.

Voir également le chiffre d'affaire des 10 et 25 premiers médicaments commercialisés par sanofi dans la rubrique **LE PRIX DES MEDICAMENTS, Page 74.**

⁵⁵<https://www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/presse/2016/06/13/medecins-du-monde-devoile-une-campagne-choc-pour-denoncer-le-prix-des-medicaments>

⁵⁶<http://multinationales.org/Temoignage-comment-Sanofi-augmente-artificiellement-le-prix-de-ses-medicaments>

⁵⁷<https://www.revue-projet.com/articles/2016-01-sante-gros-medicaments-trou-de-la-secu-et-loi-du-marche/>

QUELLE MALADIE EST LA PLUS RENTABLE ?

« Genzyme, un laboratoire Américain, produisait sous le nom commercial de Campath, un médicament (alemtuzumab) efficace pour une maladie peu fréquente, la leucémie lymphoïde chronique. Puis, on découvrit que la molécule d'alemtuzumab était efficace dans le traitement de la sclérose en plaque (SEP), pour un coût quatre à cinq fois moins cher que les autres médicaments actuellement sur le marché. Le géant Sanofi-Aventis lança alors une OPA pour racheter (plus de 20 milliards de dollars) le propriétaire de cette fabuleuse molécule, en 2011. » [...]

Que va faire sanofi face à ce dilemme éthique ?

Proposer un traitement contre la sclérose en plaque 4 fois moins cher que ses concurrents ?

Regardons le capitalisme à l'œuvre lorsqu'on parle de santé publique : ⁵⁸

[...] « Dans le cas présent, cela se traduit en retirant Campath du marché pour le ressortir avec un dosage différent sous le nom de Lemtrada, et une nouvelle indication thérapeutique.

Bien entendu, le retrait du Campath permettra aussi à Sanofi d'ajuster le prix du Lemtrada pour le rapprocher de celui de ses concurrents dans le traitement de la SEP (4 à 5 fois plus cher).

Il faut dire que le traitement de la leucémie avec Campath n'avait rapporté que 76 millions de dollars en 2011, alors que le Lemtrada pourrait en rapporter 400 en 2018 avec sa nouvelle indication (et son nouveau prix). Tout ça vaut bien que l'on prive les leucémiques de leur traitement.

Les analystes financiers applaudissent... Il ne reste plus qu'à obtenir la nouvelle autorisation de mise sur le marché américain, et c'est un beau retour sur investissement qui se profile, en tout humanisme. » [...]



⁵⁸ <https://blogs.mediapart.fr/rimbus/blog/030912/lemtrada-et-campath-ou-le-cynisme-de-sanofi>

SANOFI ET LES GÉNÉRIQUES : UNE ETHIQUE EN TOC

Le 14 Mai 2013, l'Autorité de la concurrence sanctionne Sanofi-Aventis à hauteur de 40,6 millions d'euros pour avoir mis en place une stratégie de dénigrement à l'encontre des génériques de Plavix®, l'un des médicaments les plus vendus dans le monde.

[...] « Le groupe a mis en œuvre une stratégie de communication globale et structurée dont l'objectif était d'influencer les médecins et les pharmaciens afin d'enrayer le mécanisme de substitution générique à deux étapes clés : au stade de la prescription, en obtenant des médecins qu'ils apposent sur l'ordonnance la mention « non substituable », afin de limiter le taux de généralisation de Plavix® ; au stade de la substitution elle-même, en incitant les pharmaciens à substituer Plavix® par son propre générique, Clopidogrel Winthrop®, au détriment des génériques concurrents.

Cette communication a été mise en œuvre du mois de septembre 2009 au mois de janvier 2010, soit juste au moment de l'introduction sur le marché des spécialités génériques concurrentes. Il ressort de nombreux témoignages de médecins et de pharmaciens, mais également des remontées d'informations de la Caisse nationale d'Assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) ainsi que des éléments fournis par les groupements de



pharmaciens Giropharm et Réseau Santé, que les visiteurs médicaux et délégués pharmaceutiques de Sanofi-Aventis ont diffusé à l'échelle nationale auprès des médecins et des pharmaciens un discours jetant le doute sur l'efficacité et l'innocuité des génériques concurrents de Plavix® et laissant entendre que leur responsabilité pourrait être engagée *en cas de problème médical consécutif à la prescription et/ou à la délivrance de ces médicaments de substitution.* » [...]

59

QUAND LE N°1 MONDIAL DE LA SANTÉ 'NE PEUT PAS S'ALIGNER' !

« Médecins Sans Frontière alerte les autorités de santé sur la pénurie programmée des stocks de traitements anti-venin produits par le laboratoire français Sanofi Pasteur. » [...]

C'est en 2015 que Sanofi a pris la décision de ne plus produire son sérum anti venin star, le FAV-Afrique. Le groupe justifie cette décision par les prix affichés par des produits concurrents en Asie, en Amérique latine et en Afrique ⁶⁰.

« Sanofi Pasteur ne peut s'aligner »

Autrement dit, cet anti-venin ne serait pas "rentable". Hélas, les produits concurrents n'ont pas la qualité de celui produit par sanofi. Quelques 100 000 personnes (dont 30 000 en Afrique sub-saharienne) décèdent chaque année à la suite de morsures de serpents. Aujourd'hui les stocks sont arrivés à expiration et aucune solution alternative ne devrait apparaître avant 2019 alors qu'un sérum efficace existe bel et bien ! ⁶¹

⁵⁹ http://www.autoritedelaconcurrence.fr/user/standard.php?id_rub=482&id_article=2090

⁶⁰ <https://www.20minutes.fr/sante/1683139-20150909-morsure-serpents-comment-arrive-situation-penurie-anti-venin>

⁶¹ <http://www.leparisien.fr/laparisienne/sante/l-epuisement-des-stocks-d-anti-venin-sanofi-pasteur-met-en-danger-08-09-2015-5072903.php>

Point sur la situation actuelle du FAV-Afrique

C'est en l'an 2000, que Aventis pasteur (aujourd'hui Sanofi Pasteur) met sur le marché ce nouvel anti venin⁶². Les essais cliniques réalisés au Cameroun ont été gérés par des chercheurs de l'Institut de recherche pour le développement (IRD, ex-Orstom). L'IRD est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) français sous la tutelle des ministères chargés de la Recherche et de la Coopération.

Le FAV-Afrique présente l'avantage d'être polyvalent. Il est efficace contre les espèces de serpents africains les plus dangereuses : cobra (Naja), mamba (Dendroaspis), vipères (Bitis, Echis, ...). Une publication de 2002 montre bien que le FAV Afrique serait bien le plus efficace que les deux autres anti venins testés dans cette étude comparative⁶³.

La conclusion de la publication interpelle cependant le lecteur :

*La capacité de neutralisation des 3 Sérum Anti Venin apparaît similaire à l'égard des venins d'Echis, responsables du plus grand nombre d'envenimations en Afrique subsaharienne. Toutefois, seul le FAV Afrique a fait l'objet d'un essai clinique qui a confirmé son efficacité sur le terrain. En outre, le FAV Afrique possède une tolérance remarquable grâce à sa haute purification. **On ne peut réduire le choix du SAV à sa seule disponibilité commerciale ou à son coût.** L'importance de la sécurité des thérapeutiques devient prépondérante et il appartient aux autorités sanitaires de chaque pays de définir les limites acceptables du risque thérapeutique.*

Sanofi a certainement été attiré par un "marché" de 2 millions d'ampoules/an, pourtant seuls 10 % des cas d'envenimation sont traités en l'an 2000.

Le problème de l'anti-venin: Le prix variant (suivant les sources) entre environ 100 euros la dose et 250 à 500 dollars par personne, soit de 223 à 441 euros pour le FAV Afrique.

En 2015, MSF alertes sur la pénurie à venir, interpelle sur le fait que le Fav-Afrique est le seul sérum antivenimeux "certifié sûr et efficace"⁶⁴. Sanofi outre le fait d'annoncer "qu'il ne peut s'aligner" face aux prix affichés par des produits concurrents fabriqués en Asie, en Amérique latine et en Afrique pousse son cynisme en utilisant dans ses communications un vocabulaire financier abject, ainsi on entend : que Sanofi se concentre sur la production d'un antirabique pour lequel "la demande est croissante et planifiable" et "*regrette [...] cette situation, que l'on peut considérer comme une défaillance de marché*[.../...].

Depuis juin 2016, les derniers sérums antivenimeux Fav-Afrique ont expiré.

⁶² <https://www.ird.fr/la-mediatheque/fiches-d-actualite-scientifique/122-un-nouveau-traitement-contre-les-morsures-de-serpents-en-afrique>

⁶³ <http://www.pathexo.fr/documents/articles-bull/T95-3-Env3.pdf>

⁶⁴ https://www.sciencesetavenir.fr/sante/systeme-sanguin/une-penurie-de-traitements-antivenin-menace-des-milliers-de-personnes_29543

En mars 2017, l'OMS a hissé les morsures de serpent au rang de maladie tropicale négligée prioritaire. et lance selon MSF "une feuille de route ambitieuse" pour éviter notamment les anti venins à l'efficacité plus ou moins avérée.⁶⁵

Cependant en 2019, le problème est toujours là, En mars de cette année, l'OMS dit vouloir "prendre le problème à bras-le-corps" et a publié une feuille de route globale pour diminuer de moitié à l'horizon 2030 le nombre annuel de décès (entre 81.000 et 138.000 actuellement), en parallèle MSF a lancé une nouvelle étude sur les anti venins présents en Afrique, sur le efficacité, leur innocuité.⁶⁶

Comment peut on en arriver à cette impasse quand on sait qu'un anti venin existe bel et bien? Dans sa publication d'avril 2019, L'OMS parle de production de sérums antivenimeux difficile où seuls certains pays peuvent apporter la sécurité nécessaire pour obtenir la qualité nécessaire du traitement. La raréfaction des anti venins font exploser les prix forçant les patients à ne pas se soigner ou à se tourner vers d'autres médecines ancestrales frisant le charlatanisme. ⁶⁷

On est loin du médicament bien commun de l'humanité comme décrit dans le manifeste de juillet 2019.⁶⁸

Quand on lit sur le site de l'OMS : *"L'Organisation prie les responsables de la réglementation, les producteurs, les chercheurs, les cliniciens, les autorités sanitaires nationales et régionales, les organisations internationales et communautaires de collaborer pour améliorer la collecte de données épidémiologiques...."*

On peut se poser la question sur l'efficacité de "prières" pour faire changer cet état de fait.

On pourrait être satisfait en lisant le titre de cet article "Santé : bientôt un anti-venin fabriqué au Kenya", même si la nouvelle qu'un futur vaccin devrait voir le jour est bonne, il faudra encore attendre près de 5 ans (la production est annoncée pour 2024)⁶⁹.

La vraie richesse c'est

la santé



Entre les dernières doses du FAV Afrique en 2016, ce sera près d'une décennie pendant laquelle on aura abandonné des populations, sacrifiées sur l'autel de la finance.

Quand on voit, le temps nécessaire à reprendre en main son indépendance thérapeutique, il devient urgent de commencer le processus dès maintenant. on rejoint donc les revendications avancées pour le cas doliprane.

⁶⁵ <https://www.msf.fr/actualites/les-morsures-de-serpent-une-maladie-tropicale-negligee>

⁶⁶ https://www.sciencesetavenir.fr/sante/pour-en-finir-avec-les-morsures-de-serpents_132235

⁶⁷ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/snakebite-envenoming>

⁶⁸ <http://lesdossiers-contretemps.org/2019/07/11/medicament-bien-commun/>

⁶⁹ <https://fr.africanews.com/2019/10/29/sante-bientot-un-anti-venin-fabrique-au-kenya/>

LA POLITIQUE DE VACCINATION

Le cas des vaccins est un sujet particulièrement délicat car nous ne voulons pas prendre le parti de ceux qui se revendiquent "anti-vaccins" et qui tiennent un discours mêlant complôtisme, ésotérisme et dénigrement de la science. Il ne faut pas pour autant accepter les décisions purement financières des grands groupes pharmaceutiques qui recherchent avant tout la rentabilité, en pesant sur les politiques de santé publique, et en omettant le droit de se soigner pour tous.



Il est loin le temps où le PDG de sanofi, Jean-François Dehecq déclamait que pour sanofi: « *il n'y a pas de petits produits ou de petites maladies* ».

Depuis la suspension du vaccin trivalent DTP (diphtérie, tétanos, polio) rassemblant les trois vaccins obligatoires, les laboratoires proposent une formule contenant d'autres souches conseillées mais non obligatoires. Pour faire vacciner leurs enfants, dans le respect de la loi, les parents sont contraints d'ajouter au DTP jusqu'à trois autres souches.

Des citoyens saisissent le conseil d'état en 2015 et obtiennent gain de cause montrant que les laboratoires pharmaceutiques ont créé une pénurie de vaccins DTP pour imposer un pack de 6 vaccins ⁷⁰

Une injonction du Conseil d'État, qui, le 8 février 2017, demandait à la ministre de « prendre des mesures pour rendre disponibles des vaccins correspondant aux seules obligations de vaccination » pour remettre sur le marché un vaccin DTP seul. Depuis sa suspension temporaire en 2008, (...) les laboratoires ne fournissaient qu'une formule lui combinant d'autres souches, (non obligatoires) ⁷¹.

Plutôt que de se conformer à cette injonction, le gouvernement impose 11 vaccins obligatoires, sans aucun débat et sans arguments médicaux ou scientifiques. Les seuls à se réjouir sont les fabricants, augmentant du même coup les frais de dépense de santé.

Le secrétaire général de la Conférence nationale de santé Thomas Dietrich chargé de l'organisation du nécessaire débat citoyen finira par démissionner devant l'impossibilité de mener à bien sa mission

« De plus en plus de parents renonceront à vacciner leurs enfants, prédisait-il, faute de pouvoir disposer d'une information qui ne soit pas entachée du soupçon de la partialité et du conflit d'intérêts avec les laboratoires pharmaceutiques » ⁷².

⁷⁰ <https://www.humanite.fr/vaccins-le-conseil-detat-exige-la-levée-de-la-pénurie-du-dtp-de-base-631915>

⁷¹ <https://www.monde-diplomatique.fr/2018/01/SHAHSHAHANI/58252>

⁷² https://www.atoute.org/n/IMG/pdf/democratie_en_sante_Thomas_Dietrich.pdf

PENURIE DE MEDICAMENTS, A QUI LA FAUTE ?

Ce phénomène est en augmentation depuis 10 ans et concerne principalement des médicaments anciens, tombés dans le domaine public et considérés comme plus assez rentables mais absolument indispensables pour les patients. En 2019 en France, des ruptures de stock ont affecté par exemple le Sinemet (maladie de Parkinson), des corticoïdes ou encore l'Amétycine (Cancer de la vessie).

Plusieurs facteurs interviennent pour expliquer cette situation: la délocalisation de la production du principe actif (Inde et Chine notamment où les normes de qualité et de respect de l'environnement sont plus légères), l'augmentation de la demande mondiale, la production en flux tendu (le stockage a un coût) et le choix de délaissier les médicaments peu rentables.

Mise à part l'augmentation de la demande mondiale, dont on peut se féliciter car cela révèle un meilleur accès aux médicaments, on constate que la pénurie n'est pas une fatalité mais résulte de choix stratégiques des industriels, orientés une fois encore vers un maximum de profit.

Le professeur Jean-Paul Vernant et un collectif de médecin hospitalier font trois propositions qui permettrait d'améliorer la situation ⁷³:

- imposer au labo titulaire de l'autorisation de mise sur le marché la constitution et la gestion de stock
- rapatrier en Europe la production des principes actifs
- créer un établissement pharmaceutique à but non lucratif, français ou européen, capable de fabriquer les médicaments sujets à cette pénurie.

Cette solution est d'ailleurs expérimentée aux USA avec la création d'une usine de fabrication à but non lucratif (Civica), financée par des hôpitaux et des fondations, pour produire ces médicaments anciens, peu rentables, mais indispensables. L'Europe pourrait faire de même avec de l'argent public.

Que fait le gouvernement ?

Au lieu de suivre les conseils avisés de ce collectif, la ministre de la santé Agnès Buzin vient de pondre en juillet 2019 non pas trois propositions contraignantes et efficaces mais 30 propositions vaporeuses ⁷⁴ qui visent seulement à gérer la pénurie et non pas à y remédier.



⁷³ <https://www.lejdd.fr/Societe/tribune-penurie-de-medicaments-il-faut-relocaliser-la-production-en-europe-3914648>

⁷⁴ https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/31142_dicom_pe_nurie_de_me_dicamentsv8.pdf

Mieux, plutôt que d'obliger, par des menaces de sanctions voire de réquisitions, la Big pharma à mettre à disposition les médicaments dont nous avons besoin, la ministre, dans sa proposition numéro 22 envisage « *des mesures incitatives fiscales et financières* » afin de relocaliser la production en Europe.

Plutôt que de sanctionner des entreprises qui n'assument pas leurs responsabilités, le gouvernement leur propose des mesures incitatives qu'elles s'empresseront de détourner. Dans la proposition numéro 19, la ministre n'ose pas proposer franchement une augmentation du prix de certains médicaments mais envisage pudiquement « *de mieux prendre en compte le prix de revient industriel (PRI), notamment pour les médicaments anciens indispensables et sans alternative* ».

Le LEEM a bien fait son travail de lobbying, BRAVO ⁷⁵ ! L'industrie pharmaceutique, pourtant responsable de cette pénurie par ses choix stratégiques dictés uniquement par la recherche de profit, n'est pas mise à contribution et pourraient même bénéficier de mesures fiscales et d'une augmentation du prix de ces médicaments.

ZIKA, EMPLATRER OUI, DEPENSER NON !

« *Le patient au cœur de la stratégie de sanofi* » : Sanofi Pasteur répond à l'appel mondial pour le développement d'un vaccin contre le virus Zika, justifié par la rapidité de la propagation de la maladie et les risques de complications médicales ⁷⁶.

La BARDA accorde 43,2 millions de dollars US à Sanofi Pasteur pour développer un vaccin contre le virus Zika ⁷⁷.



Voilà la communication que la direction du groupe n'a de cesse de répéter. Et pourtant, une actualité récente nous démontre encore une fois le contraire.

Après s'être gargarisé dans plusieurs de ses communiqués, le 5 septembre 2017, sanofi annonce la fin du développement de son vaccin anti-Zika et par conséquent l'arrêt de sa collaboration avec l'armée américaine. Le laboratoire français explique que les financements prévus et octroyés par la Barda seront en partie coupés.

"Par conséquent, Sanofi n'a pas l'intention de continuer à développer ou à obtenir une licence de l'Institut de recherche Walter Reed Army pour le vaccin Zika pour le moment".

Le médicament étant aujourd'hui considéré comme une marchandise et la santé comme un produit financier, la baisse du nombre de personnes touchées par le virus serait également une bonne raison pour sanofi d'abandonner le terrain ! ⁷⁸

⁷⁵<https://fr.scribd.com/document/423086647/20190820-Usinenouvellepénurie-note-45>

⁷⁶<https://www.sanofi.com/fr/media-room/communiqués-de-presse/2016/2016-02-02-07-00-00>

⁷⁷<https://www.sanofi.com/fr/media-room/communiqués-de-presse/2016/2016-09-26-17-00-00>

⁷⁸<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/chimie-pharmacie/sanofi-arrete-le-developpement-de-son-vaccin-anti-zika-748909.html>

JAK2 TARGEGENE QUAND SANOFI MET EN PLACE SA STRATEGIE EN CARTON : FINI LA RECHERCHE INTERNE, VIVE L'EXTERNALISATION.

Voici ce qui arrive quand les choix stratégiques ne sont dirigés que vers le profit et le rendement à court terme.

En 2009, L'arrivée de Christopher Viehbacher, le financier, fait prendre à Sanofi son définitif virage capitaliste. Transforming scelle le sort de nombreux axes thérapeutiques⁷⁹.

Début 2010, parmi les près 1200 postes de chercheurs supprimés en France, 230 le sont sur le site de Montpellier, la recherche en oncologie n'est pas épargnée. l'axe de recherche oncologique se voit délocalisé sur Vitry, les 80 montpelliérains spécialisés se voient dans l'obligation soit de quitter la société sous forme de "départs volontaires" ou de se reconverter dans les autres métiers restant à disposition.⁸⁰

A l'époque, un analyste visionnaire décrivait les chercheurs de sanofi de "fonctionnaires de la recherche" ⁸¹. On vante alors les merveilleux achats tels que BiPar en oncologie, Fovea en ophtalmologie, Shantha dans les vaccins...On voit déjà les premiers effets des achats sur catalogue car Bipar sera un flop monumental (les chercheurs de Toulouse avaient pourtant alertés sur les doutes concernant ces nouvelles classes de médicaments, les inhibiteurs de la Parp) ⁸², Fovea et la stratégie ophtalmologique ne mènera à rien et sera même remise en cause lors de la seconde réorganisation dite "transforming 2.0" en 2013. Shantha de son coté connaîtra dès les premiers mois suivant son rachat de nombreux problèmes suite à une "warning letter" issue de l'OMS ⁸³. L'usine indienne devra être rénovée pour être capable de produire la qualité nécessaire à la commercialisation de vaccins surs. le problème de shantha coutera à Sanofi un contrat OMS de 340 millions de \$ ainsi que les frais de rapatriement des lots incriminés. ^{84 85}.



En Juin 2010, pendant que les chercheurs oncologues Montpelliérains sont malmenés, Sanofi-Aventis a annoncé l'acquisition de la société américaine TargeGen pour quelques 560 millions de dollars (458,5 millions d'euros), une opération destinée à renforcer les positions du groupe pharmaceutique dans l'oncologie.

Cette acquisition est surtout voulu pour récupérer une molécule active contre le cancer du sang : le Fedratinib TG101348 (code sanofi SAR302503 ou JAK2).

⁷⁹ <https://www.senat.fr/questions/base/2010/qSEQ10010768S.html>

⁸⁰ <https://objectif-languedoc-roussillon.latribune.fr/languedoc-roussillon/Actualites/Sanofi-Aventis-80-emplois-menaces-a-Montpellier-754.html>

⁸¹ <https://infotransforming.wordpress.com/2010/01/29/sanofi-aventis-lan-i-de-la-revolution-viehbacher/>

⁸² <https://www.evaluate.com/vantage/articles/news/pivotal-failure-shows-sanofis-bipar-acquisition-questionable-gamble>

⁸³ <https://economictimes.indiatimes.com/industry/healthcare/biotech/pharmaceuticals/shantha-recalls-vaccines-worth-rs-72-million-on-who-warning/articleshow/5870654.cms>

⁸⁴ <https://www.latribune.fr/journal/edition-du-1504/industrie-services/1148302/-sanofi-pasteur-est-un-modele-pour-l-integration-de-genzyme-.html>

⁸⁵ <https://economictimes.indiatimes.com/industry/healthcare/biotech/pharmaceuticals/shantha-recalls-vaccines-worth-rs-72-million-on-who-warning/articleshow/5870654.cms>

On entend alors Marc Cluzel (ancien salarié de Montpellier !!!) devenu vice président de la R&D vanter cette acquisition qui *"témoigne une fois de plus de notre profonde implication dans le domaine de l'oncologie"*.⁸⁶

Le JAK 2 est confié aux équipes de Vitry en charge du développement du produit. La communication sur la molécule est utilisée pour montrer l'intérêt de ce nouveau futur traitement.

2012 est l'année où la recherche interne de sanofi est à nouveau attaquée (transforming 2.0 !). La médiatisation de la lutte fait la une dans la presse à partir de juillet 2012. Sanofi continue en parallèle sa communication positive « Nous sommes très fortement engagés dans le développement de solutions thérapeutiques pour les patients atteints de cancers »

En Mai 2013, Sanofi annonce des résultats positifs de phase III pour l'inhibiteur JAK2 dans la myélofibrose. l'étude clinique de phase 3 réalisée sur 289 patients appelée JAKARTA ⁸⁷ montre une activité chez les patients qui avaient développé une résistance au seul autre traitement approuvé, le ruxolitinib. Un taux de réponse allant de 50 à 60% contre 32% pour le ruxolitinib.

Cependant, en Novembre de la même année, Sanofi annonce l'arrêt du développement de la molécule ⁸⁸. un patient a développé une maladie appelée encéphalopathie de Wernicke après avoir pris le médicament pendant seulement quelques semaines. Sanofi a analysé rétrospectivement les données cliniques et identifié huit patients présentant des symptômes neurologiques pouvant être ceux de Wernicke.

La FDA demande à sanofi des investigations supplémentaires mais **sanofi préfère stopper les études cliniques** malgré plus de 1000 personnes traitées avec la molécule. (essais cliniques JARKARTA et JAKARTA 2)

Dans son communiqué interne, sanofi annonce *"avoir estimé que les risques que le Fedratinib faisait peser sur les patients étaient supérieurs aux bénéfices qu'il pourrait leur apporter. Les patients inclus dans ces essais sont invités à consulter leur médecin traitant pour évaluer avec lui les meilleures options de traitement de leur myélio fibrose."*⁸⁹

Toujours fidèle à son principe premier, sanofi au moyen de sa porte parole n'oublie pas d'ajouter que cette suspension n'aurait *"pas d'impact matériel sur le résultat net consolidé de l'entreprise"*.

L'histoire aurait pu se finir là mais d'anciens salariés du groupe TargeGen, dont John Hood CEO, ne sont pas d'accord avec les conclusions des experts mandatés par sanofi.

⁸⁶ <https://www.usinenouvelle.com/article/sanofi-aventis-rachete-l-america-in-targegen.N134897>

⁸⁷ <https://www.mypharma-editions.com/sanofi-resultats-positifs-de-phase-iii-pour-linhibiteur-jak2-dans-la-myelofibrose>

⁸⁸ <https://www.masantefacile.com/le-mag-cancer-sanofi-suspend-developpement-molecule-fedratinib.php>

⁸⁹ <https://studylibfr.com/doc/2652047/sanofi-suspend-le-d%C3%A9veloppement-clinique-de-l-agent-exp%C3%A9rimental>

A l'automne 2016, ils créent Impact Biomedecine et vont demander à la FDA la reprise du développement du Fedratinib. Selon John Hood, de nombreux patients ont énormément bénéficié de ce médicament. Pour lui l'encéphalopathie de Wernicke (WE), une affection neurologique aiguë indique un déficit en vitamine B1. Cette affection serait évitable, traitable et réversible en ajoutant au patient de la vitamine B1 (thiamine). Wernicke apparaît dans environ 1,2% de la population générale et beaucoup moins dans les essais sur le Fedratinib. Sanofi avait d'ailleurs recueilli des données sur la thiamine chez 160 patients, qui s'étaient révélées normales. Dans une interview, il appuie d'ailleurs sur le fait que l'arrêt de l'étude clinique a entraîné la mort des patients contraints à tester les traitements standards⁹⁰.

La FDA lève le blocage clinique en Aout 2017 !

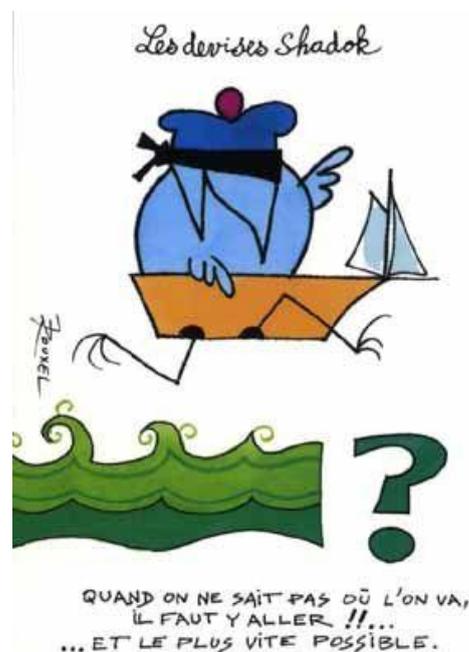
en Janvier 2018, soit à peine 18 mois après la création de Impact Biomedecine, Celgene verse 7 milliards de dollars pour acquérir la biotech américaine et son unique composé, le fédératinib⁹¹.

Les salariés de Sanofi Vitry et Sisteron (pour le transfert de la synthèse) vont alors devoir répondre à toutes les questions et transférer l'intégralité des données cliniques générées par Sanofi à Celgene afin que cette dernière puisse déposer le dossier final à la FDA.⁹²

En Janvier 2019, BMS s'offre Celgene pour 74 milliards de dollars (64,9 milliards d'euros)⁹³. En Mars 2019, BMS annonce que son médicament va bénéficier d'une procédure accélérée de revue par la FDA ⁹⁴, et en Aout 2019, **le fedratinib est finalement autorisé dans le traitement de la myélofibrose.**⁹⁵

Comment ne pas s'interroger sur le manque de courage pour ne pas dire d' incompétence de la part des plus hautes instances de sanofi quand on voit un tel traitement être autorisé par un de ces concurrents en utilisant les seules données des études JAKARTA initiées et payées par sanofi.

Le plus grave dans ce malheureux épisode sera l'abandon des patients à leur sort funeste. Le repreneur du projet dénonçant les impacts de l'arrêt du traitement "*Il va sans dire que les patients bénéficiant [...] du fedratinib ont été retirés du protocole, ont été placés sous traitement standard et la plupart de ces patients ont échoué*"⁹⁰.



⁹⁰ <http://wxpress.wuxiapptec.com/deep-impact-passion-dedication-good-science-revived-life-saving-drug/>

⁹¹ <https://www.apmnews.com/freestory/10/314459/celgene-va-verser-jusqu-a-7-milliards-de-dollars-pour-se-renforcer-en-onco-hematologie#>

⁹² <https://www.drugs.com/history/inrebic.html>

⁹³ <https://www.lesechos.fr/industrie-services/pharmacie-sante/pourquoi-bms-soffre-celgene-311089>

⁹⁴ <https://www.fiercebiotech.com/biotech/2-months-after-bms-megamerger-celgene-s-jak-inhibitor-gets-priority-review>

⁹⁵ <https://www.univadis.fr/viewarticle/la-fda-autorise-le-fedratinib-pour-le-traitement-de-la-myelofibrose-688333>

Les stratégies purement financières, les restructurations permanentes dont l'axe thérapeutique oncologique auront eues raisons de la capacité des têtes pensantes de sanofi (Viehbacher était expert comptable rappelons le!) à estimer l'intérêt thérapeutique de son propre portefeuille.

Pour information en 2019, sanofi réoriente sa stratégie en remettant la division oncologie au premier plan. des aller-retour au fil des successions et changement de direction.

A grands renforts de restructurations en tous genres, sanofi depuis une décennie, s'affaire à réduire la voilure de ses effectifs, se privant au passage des compétences scientifiques reconnues qu'elle avait en interne et qui auraient largement pu, tout comme les salariés de TarGegene, argumenter sur l'intérêt de continuer le développement de ce produit. L'argumentation scientifique est aujourd'hui supplanté par l'argument financier et le "cost of good" intervient dorénavant au plus tôt dans le processus de développement d'un principe actif.

Sanofi en continuant sa stratégie purement spéculative sera certainement à nouveau la risée de ces concurrents car d'autres exemples sont déjà à l'actualité comme par exemple l'arrêt prématuré du développement du Zynquista (sotagliflozine) dans le diabète.⁹⁶ Une bataille sur l'interprétation de résultats de phases III où l'ex partenaire de sanofi,



Lexicon a une tout autre conclusion quant à l'intérêt thérapeutique de molécule⁹⁷. Sanofi arrête là sa collaboration, ses raisons à l'arrêt ne faisant surtout pas oublier sa décision de ne plus investir dans le diabète ou le "marché" serait trop concurrentiel et le profit trop limité. au passage, sanofi devra se délester de 260 Millions de \$ envers son ancien partenaire⁹⁸. Lexicon continue seul et soumet le produit aux autorités de santé en décembre 2021⁹⁹.

⁹⁶ <https://www.lefigaro.fr/societes/sanofi-cesse-sa-collaboration-avec-lexicon-sur-le-zynquista-20190727>

⁹⁷ <http://www.lexpharma.com/media-center/news/717-lexicon-pharmaceuticals-provides-preliminary-update-for-zynquista-sotagliflozin-type-2-diabetes-phase-3-program>

⁹⁸ <https://investir.lesechos.fr/actions/actualites/sanofi-versera-260-mlns-de-dollars-a-lexicon-pour-mettre-fin-a-l-accord-sur-zynquista-1871415.php>

⁹⁹ <https://www.zonebourse.com/cours/action/LEXICON-PHARMACEUTICALS-22283344/actualite/Lexicon-soumet-une-demande-de-nouveau-medicament-pour-la-sotagliflozine-dans-le-traitement-de-l-insu-37446791/>

SANOFI DILAPIDE UN TELETHON

Que penser de cette immense gabegie financière qu'est le DI50. DI50, un nom de code pour parler d'un bâtiment ultramoderne construit en 2010 sur le site R&D de sanofi à Montpellier et qui devait servir à la production des petites molécules chimiques à visée thérapeutique. Il avait été présenté lors de sa construction comme étant **LE bâtiment qui pérenniserait le site de Montpellier**. Le capitalisme aura eu raison des 107 millions d'euros nécessaire à sa réalisation. Après avoir annoncé en 2012 (en parallèle du vaste plan de suppressions d'emplois dans la Recherche) sa "non-ouverture" - vocabulaire édulcoré emprunté à notre direction - c'est ensuite sa destruction qui a été programmée ¹⁰⁰.



107 millions d'euros, c'est l'équivalent d'un *Téléthon*, dont la recette est destinée à financer la recherche sur les maladies génétiques. Un coût que l'on ose quémander aux citoyens en invoquant le prix des efforts de recherche quand dans le même temps **Sanofi bénéficie de plus de 18 millions d'euros de CICE et plus de 150 millions au titre du crédit impôt recherche.**



Avec la destruction d'un outil industriel ultramoderne, neuf, et jamais utilisé, les dirigeants de Sanofi nous prouvent qu'il n'y a aucune limite au gâchis pour assouvir leurs objectifs financiers.

Malgré l'intervention d'acteurs politiques, les interviews dans divers journaux et médias, une question lors de l'assemblée générale des actionnaires, rien n'a pu empêcher la destruction du bâtiment ¹⁰¹.

..... ET ENTERRE LA CHIMIE A MONTPELLIER.

Pendant toutes les 7 années de construction / démolition du DI50, l'outil existant "Kilolab" n'est plus maintenu et son état se détériore. Une fois les cendres du DI50 refroidies, la direction décide de rénover le kilolab et se vante de "valoriser les restes" du matériel récupéré dans la carcasse du bâtiment démolit. A nouveau, 4 millions d'euros sont investis, des salariés sont mis à disposition pendant des mois sur ce projet puis, comme prévu, en 2020, le verdict tombe, la rénovation est suspendue puis le "kilolab" ferme. **Fin de l'histoire de la chimie à Montpellier.**



Cette saga prouve l'absurdité des stratégies successives des dirigeants de Sanofi et cela ne rassure pas sur l'avenir d'un site comme Montpellier.

¹⁰⁰<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/sanofi-montpellier-la-demolition-d-un-batiment-flambant-neuf-ne-passe-pas-1494927295>

¹⁰¹<https://www.midilibre.fr/2017/04/28/sanofi-l-usine-neuve-de-montpellier-a-107-millions-d-euros-demolie.1499432.php>

LE SITE DE NEUVILLE-SUR-SAONE - UNE HISTOIRE DE "DENGUE" !

Avant de devenir Sanofi Pasteur, le site de Neuville sur Saône dépendait de Sanofi Chimie fondé 60 ans auparavant par Roussel Uclaf sur les bases de l'entreprise Gignoux.

La Télithromycine

Ce site chimique, producteur de plusieurs molécules pour l'industrie pharmaceutique, agricole et vétérinaire, est destiné à partir de 1997 à la fabrication quasi exclusive d'une nouvelle molécule : la télithromycine (KETEK) dans trois bâtiments dédiés pour la version adultes du futur médicament. A partir de 2004, un nouveau bâtiment sera mis en chantier pour la production de la version enfant du KETEK.



Sanofi met en place un lobbying intense basé sur la réussite du KETEK voué à remplacer la Pristinamycine ¹⁰².

Suite à une mise en cause du KETEK lors d'accidents hépatiques mortels aux USA, la FDA (Food and Drug Administration) ajoute une liste dissuasive de mise en garde à l'utilisation de ce médicament ¹⁰³.

Le nouveau bâtiment ne sera jamais qualifié pour la production et un des trois bâtiments utilisés sera même fermé.

Les salariés de Neuville payent les erreurs stratégiques du groupe qui décide de stopper certaines productions et de transférer celles restantes sur les autres sites Sanofi chimie.

Depuis cette période, le site Sanofi chimie est en cours de démantèlement et de remédiation du terrain.

Qui sait ce que ces terrains vont devenir ??

En 2007 un premier PSE touchera le site chimie et 120 postes seront supprimés, suivi d'un deuxième en 2010 qui entrainera la fermeture du site vieux de 60 ans, le 31 décembre 2013.

Le site de Neuville perdra entre temps deux collègues suite à des suicides sur leur lieu de travail.



¹⁰² <https://www.amis.monde-diplomatique.fr/La-strategie-de-la-bacterie.html>

¹⁰³ <https://www.ema.europa.eu/en/news/european-medicines-agency-recommends-restricted-use-strengthened-warnings-ketek>

Le projet DEFI - Sanofi Pasteur

En 2004, Sanofi Pasteur décide d'investir dans un projet de fabrication industrielle d'un nouveau vaccin contre la Dengue : Le Dengvaxia®.

Avec un investissement de 300 millions d'euros, le projet de création d'un site de production de vaccin démarre en 2008 sur quelques terrains de Sanofi à Neuville sur Saône.



Ce projet, nommé DEFI (DEngue First), verra naître un bâtiment de production pour la culture virale industrielle de la Dengue (principe actif du vaccin), accompagné d'un bâtiment Contrôle Qualité et d'un bâtiment de production de fluides utilités (vapeur, eaux).

Ce projet sera mené conjointement par des salariés de Sanofi Aventis Chimie et Sanofi Aventis Pasteur. Cette nouvelle orientation implique un changement radical de métier pour une grande partie des chimistes qui vont devoir être formés à la biologie durant une année sur le site de Marcy l'Etoile et/ou en école de formation.

L'établissement Sanofi Pasteur Neuville sur Saône est créé le 1er octobre 2009, les bâtiments contrôle qualité, utilités et production sortent de terre à partir de 2010, en parallèle des résultats des essais cliniques de phase 3 du vaccin contre la Dengue.

Qualifications / Validations

Arrivent les phases de qualification et validation. Motivés par tout un arsenal de communication ultra positive menée par la direction sur ce vaccin du futur, les équipes du projet ne ménageront pas leurs efforts ni le nombre d'heures de travail, allant même jusqu'à se retrouver dans l'illégalité, dépassant allègrement le nombre d'heure de travail par jour et par semaine. Les efforts furent tels qu'ils menèrent pour certains jusqu'au « burn out ».

Ces efforts furent accompagnés par plusieurs visites ministérielles autant Françaises, que Philippines ou Mexicaines.



La Production commerciale

L'étape des validations achevée débute alors la production des lots commerciaux de Dengvaxia®. Premier bémol, les rendements de production sont bien supérieurs à ceux attendus, les concentrations finales en virus sont plus élevées.

Grace à l'implication des salariés, les gains de productivité sont tels que le site se retrouve en surcapacité. Le nombre de lots à produire commence à baisser et ce malgré la réduction du temps de production.

La direction continue encore et toujours sa communication pour motiver les troupes car l'objectif de vente est toujours fixé très haut, la liste des pays approuvant le vaccin s'allongeant de jour en jour.

De façon insidieuse, le planning de production s'étirole petit à petit et les stocks de vaccins grossissent. Pourtant, la direction persiste dans sa propagande positive ¹⁰⁴.

De la Filiale à la déception

En 2014, le site de Neuville sur Saône et la production de la Dengue sont filialisés par le groupe Sanofi. Le site se trouve alors coupé en trois parties. Une partie Sanofi chimie en cours de démantèlement, un bâtiment, datant du site chimie reste sous l'étiquette Sanofi Pasteur SA affilié au site de Marcy l'Etoile et le reste du site entre dans la filiale.

Les articles de presse expliquent que la politique au Brésil et au Venezuela, pays potentiellement clients, n'est pas bonne et ils n'engageront pas de dépenses pour ce vaccin pour les marchés publics.

Aux Philippines, la vaccination est même suspendue suite à un changement de gouvernement et à des questions de santé publique ¹⁰⁵.

Les résultats des essais cliniques en Asie et en Amérique ne sont pas aussi bons que prévus. Un des 4 sérotypes qui composent le vaccin n'a pas la réponse immunitaire attendue. De nombreux patients sont exclus de la vaccination pour ne pas risquer une hospitalisation (jeunes patients, drépanocytaires, patients séronégatifs...) ¹⁰⁶.

Détachement 1

Suite à ce surplus de production et vu le faible niveau de vente du vaccin, des détachements du personnel de production sont annoncés en 2016 pour une période allant de septembre 2016 à juin 2017.

L'accord de détachement sera signé par le syndicat majoritaire du site, la CFTC.

En décembre 2016, le personnel est rappelé en catastrophe car une inspection FDA est annoncée sur le site début 2017. L'ensemble des responsables du site se lancent alors dans de grands ateliers de coaching afin de se préparer au mieux à cette inspection pour une réussite complète.



¹⁰⁴<https://www.usinenouvelle.com/article/l-usine-du-vaccin-contre-la-dengue-de-sanofi-en-chomage-technique.N367262>

¹⁰⁵ <http://opinion.inquirer.net/101669/dengue-vaccination-program-continued>

¹⁰⁶ https://www.who.int/immunization/research/development/dengue_q_and_a/fr/

La production est relancée pour donner l'impression que Neuville est un site en pleine activité, car une inspection dans un site à l'arrêt n'en donnerait pas une bonne image.

La FDA ne viendra finalement pas sur le site, malgré une annonce de décalage de l'inspection de mois en mois.

Le site de Neuville continue alors de produire au rythme de 1 lot tous les 2 mois. Entre temps on jette des lots datant de 3 ans en arrière.....des centaines de millions de doses sont détruites... Et par la même occasion des millions d'Euros jetés par la fenêtre¹⁰⁷.

Le dernier lot de Dengue a été produit en 2018 ^{108 109}.

Pourquoi un tel empressement dans la gestion de ce projet ? Est-ce pour répondre à un enjeu de santé publique ou plutôt pour s'approprier un marché potentiel de 1 milliard d'euros par an ?

Détachement 2

A partir de septembre 2018 plus rien n'est programmé sur Neuville et un nouveau détachement est effectué pour 70 salariés du site. Les conditions d'arrivée sont encore une fois difficiles et improvisées.

Ainsi on peut assister :

- A des arrivées au contrôle de Qualité de Marcy en pleine réorganisation, les ex-salariés de Neuville dont les formations initiales ne sont pas reconnues, se voient cantonnés à des tâches peu valorisantes
- Certains salariés sont de retour de détachement quand d'autres restent en place car il n'y a pas assez d'activité pour eux dans leur site d'origine, le service tournant au ralenti.
- Certains ont fini leur détachement mais se voient contraints d'aller postuler ailleurs, leur poste initial ayant été supprimé.

Actualité 2018-2019

En 2018, le site s'est vu confier la production de lots cliniques de fièvre jaune, mais quel sera l'avenir quand seuls ont été produits des lots cliniques de phase 1 de la nouvelle version de la fièvre jaune. ¹¹⁰

Au 1^{er} semestre 2019, 2 lots de fièvre jaune pour étude clinique de phase 2 ont été réalisés. Ce sera tout pour cette année !!

¹⁰⁷ <https://www.fakirpresse.info/les-vandales-de-la-sante>

¹⁰⁸ <https://www.leprogres.fr/economie/2017/11/14/sanofi-echec-commercial-du-vaccin-contre-la-dengue-inquietudes-a-neuville>

¹⁰⁹ <http://www.lefigaro.fr/societes/2017/11/14/20005-20171114ARTFIG00338-le-vaccin-contre-la-dengue-en-panne-de-commandes.php>

¹¹⁰ <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/neuville-saone-mevente-du-vaccin-contre-dengue-met-peril-site-sanofi-1362403.html>

En Juillet 2019, O. Brandicourt signe l'autorisation de la mise en place d'un nouveau projet, à savoir la production du vaccin rage nouvelle génération ¹¹¹.

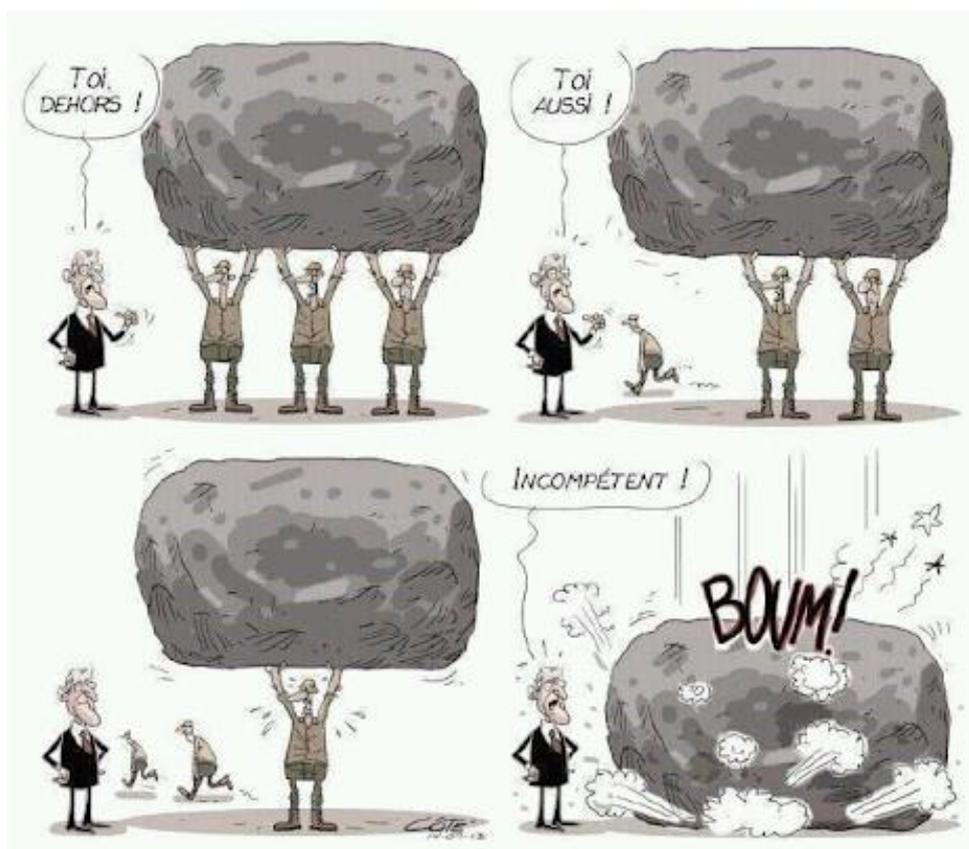
Cette annonce est enfin une bonne nouvelle pour le site qui tourne au ralenti depuis tant d'années mais aussi pour les salariés détachés. Si tout se passe bien, le produit garantirait du travail toute l'année voir même un passage en 2x8 pour une bonne partie du bâtiment. Il pourrait même y avoir des créations de postes.

L'arrivée de ce nouveau projet nécessite des investissements que Sanofi n'a pas l'air de vouloir engager.

Dès l'avant-projet, la direction a demandé de faire d'énormes coupes dans les investissements en baissant par exemple les coûts sur le matériel, ou encore en modifiant l'architecture des ajouts de surface au bâtiment qui semble nécessaires. Les salariés craignent d'avoir de gros problèmes lors de la mise en production car la tendance qui se dessine encore c'est faire toujours plus avec moins de monde.

La phrase "nous demandons un effort pour sauver le site" a déjà été entendue tellement de fois que les salariés restent vigilants. Ils n'ont que trop connu de promesses non tenues ces dernières années ¹¹².

Si nous pouvons nous réjouir de l'arrivée de cette nouvelle activité sur le site de Neuville, celle-ci ne doit pas se faire au détriment de la santé des salariés.



¹¹¹<https://fr.scribd.com/document/423416145/20190611-Comment-Sanofi-Veut-Surmonter-Le-Fiasco-Du-Vaccin-Contre-La-Dengue>

¹¹² <https://fr.scribd.com/document/421419912/20190705-Tract-CGT-Sanofi-Vaccin-Rage>

LA SAGA DU VACCIN COVID

Nous étions en droit d'attendre beaucoup du numéro 1 mondial du vaccin pour répondre à la pandémie, certes cela prendrait du temps mais personne ne doutait que Sanofi mette au point un vaccin efficace et sur.

Personne ne s'attendait non plus à ce que Sanofi produise son sérum à bas coup et renonce au brevet pour faire du vaccin contre le Covid-19 un bien commun accessible à tous, faut pas abuser non plus!



Sanofi en tant qu'entreprise privée veille jalousement sur ses brevets mais ira jusqu'à faire du chantage pour obtenir un max d'argent public. Ainsi Paul Hudson, confiant et sur d'être le premier sur le marché, menace au printemps 2020 de réserver les premières doses de son futur sérum aux Américains qui ont mis la main à la poche.

Ses déclarations font un tollé mais le coup de bluff fonctionne : Macron en personne se rend sur le site "vaccin" de Sanofi Marcy-L'étoile en juin 2020 avec un carnet de chèque et des promesses de financement ¹¹³.

La France fait pression sur l'Union Européenne pour qu'une précommande de 300 millions de doses soit réalisée, sans aucune contrepartie. Sanofi exige de partager le risque financier avec les états mais réservera ses bénéfices aux actionnaires: on retrouve l'éternelle mutualisation des risques mais privatisation des profits.

Les négociations sur les prix des vaccins et les aides accordées sont secrètes, même les députés européens ont un accès très limité aux documents : au nom du secret des affaires on leur accorde quelques minutes pour consulter des documents caviardés avec interdiction de les copier. Avec une telle transparence, on comprend le manque de confiance des citoyens envers leurs représentants et la Big pharma.

qu'en est-il deux ans après l'apparition du Virus?

Sanofi n'a toujours pas de vaccin.

Comment expliquer un tel camouflé pour un soi disant "champion du vaccin"?

Dès le début, Sanofi mise sur les deux tableaux en annonçant le développement d'un vaccin ARN messenger et un second dit protéine recombinante (technologie basée sur celui de la grippe).

Fin 2020, alors que les concurrents produisent déjà les vaccins ARN messenger, Sanofi annonce un premier retard dans son vaccin protéine dû a un sous dosage.

¹¹³ <https://blogs.mediapart.fr/ruffin-francois/blog/120121/scandale-pourquoi-la-france-n-pas-son-vaccin-0>

Une erreur de débutant, justifiée par Olivier Bogillot président France: "Pour gagner du temps, nous avons acheté un réactif plutôt que de le développer nous-mêmes".

"Se tromper de technologie ou de cible, ça peut arriver. Mais là, nous avons utilisé une technologie que nous maîtrisons. Rater un dosage, c'est humiliant », explique Jean-Louis Peyren, coordinateur de la CGT sanofi ¹¹⁴.

En été 2021, malgré des résultats positifs de son vaccin à ARN messenger Sanofi déclare arrêter le développement. Un choc pour les salariés en interne qui apprennent la nouvelle dans les médias.

Thomas Triomphe, vice-président de sanofi pasteur explique « *Le besoin n'est pas de créer de nouveaux vaccins Covid-19 à ARN, mais d'équiper la France et l'Europe d'un arsenal de vaccins à ARN messenger pour une prochaine pandémie, pour de nouvelles pathologies. Il n'y a pas de besoin de santé publique d'avoir un autre vaccin ARN messenger* »

C'est clair : Sanofi s'est servi des aides publiques pour se forger une expertise dans la technologie ARn afin de l'exploiter à son propre compte sur d'autre vaccins.

Reste encore le vaccin traditionnel prévu fin 2021. le 23 février, Sanofi annonce avoir de très bon résultats et a l'intention de les soumettre aux autorités réglementaires pour l'obtention de l'AMM (Autorisation de Mise sur le Marché).

De son côté, le petit poucet Valneva (750 employés dans 6 pays et 348 Millions de Chiffre d'affaire) a déjà soumis son vaccin à virus atténué. il est désormais accessible sur le marché européen ¹¹⁵

Pour donner le change, Sanofi prétends participer à la bataille contre le Covid en "produisant" les vaccins de ses concurrents.

Beaucoup de communication pour pas grand chose, il s'agit simplement de flaçonner les sérums. à fin 2021, 100 millions de flacons seraient sorti des usines de Sanofi. Une bien faible contribution à la pandémie. Quand on sait qu'à septembre 2021, 12 milliards de doses ont été produite cela ne représente que moins de 0.1 % de la production mondiale de vaccin.



A Septembre 2022, le vaccin Sanofi n'est toujours pas commercialisé. La communication interne annonce une disponibilité à automne hiver 2022. !!! ¹¹⁶

¹¹⁴ <https://www.monde-diplomatique.fr/2022/03/DUPONT/64406>

¹¹⁵ <https://www.usinenouvelle.com/article/le-vaccin-de-valneva-contre-le-covid-19-obtient-une-autorisation-inedite-sur-le-marche-europeen.N2020417>

¹¹⁶ <https://fr.scribd.com/document/583637947/Communication-France-27-Juin-2022-Vaccin-sanofi>

LES ANTI-INFECTIEUX OU LA DESTRUCTION CREATRICE !

Il est aussi important sinon plus aujourd'hui qu'hier de travailler sur les anti-infectieux

Les antibiotiques (anti-infectieux) sont des médicaments utilisés pour traiter et prévenir les infections bactériennes.

L'OMS dans son plan d'alerte 2011-2016 est très clair ¹¹⁷ : la résistance aux antibiotiques constitue aujourd'hui l'une des plus graves menaces pesant sur la santé mondiale, la sécurité alimentaire et le développement.

Elle peut toucher toute personne, à n'importe quel âge et dans n'importe quel pays.

La résistance aux antibiotiques est un phénomène naturel mais le mauvais usage de ces médicaments chez l'homme et l'animal accélère le processus.

L'OMS met en garde depuis des décennies sur le besoin crucial de nouveaux antibiotiques

Un nombre croissant d'infections, comme la pneumonie, la tuberculose, la gonorrhée ou la salmonellose, deviennent plus difficiles à traiter en raison de la perte d'efficacité des antibiotiques utilisés pour les soigner.

La résistance aux antibiotiques entraîne une prolongation des hospitalisations, une augmentation des dépenses médicales et une hausse de la mortalité ¹¹⁸.

« Les entreprises pharmaceutiques et les chercheurs doivent s'empresser de travailler sur de nouveaux antibiotiques pour certains types d'infections très graves [...], contre lesquels nous ne sommes pas armés », a déclaré Suzanne Hill, directrice du Département Médicaments essentiels à l'OMS ¹¹⁹.

L'origine chez sanofi :

Les racines des anti-infectieux (hors vaccins) chez Sanofi sont anciennes, le groupe, à travers plusieurs de ses sociétés-ancêtres (Rhône-Poulenc, Roussel-Uclaf, Hoechst, Aventis...) a historiquement été impliqué dans la recherche sur les antibiotiques.

Jusqu'en 2004, la recherche sur les anti-infectieux se situe principalement à Romainville. Après l'abandon et la fermeture progressive du site, une nouvelle unité de recherche est créée à Toulouse à partir de 2010.

¹¹⁷http://apps.who.int/datacol/answer_upload.asp?survey_id=666&view_id=722&question_id=13163&answer_id=19958&respondent_id=206833

¹¹⁸ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/r%C3%A9sistance-aux-antibiotiques>

¹¹⁹ <https://www.who.int/mediacentre/news/releases/2017/running-out-antibiotics/fr/>

En 2013, pendant la restructuration de la R&D, l'unité est déplacée à Lyon. L'ambition annoncée par Sanofi étant de « *devenir un leader mondial en infectiologie* »¹²⁰.

Nous avons toujours dénoncé l'inutilité de transférer les équipes de recherche sur les anti-infectieux à Lyon, alors que la totalité de cette unité était située à Toulouse et comptait 93 salariés. Cette décision s'inscrivait alors dans l'abandon du site de Toulouse qui serait donné à Evotec après avoir été vidé des deux tiers de ses salariés.

Le transfert Toulouse Lyon :

A partir de 2015 les 93 postes sont transférés, certains toulousains suivent leurs postes pour rester à Sanofi, ils sont rejoint par des salariés de Montpellier qui ont perdus eux aussi leurs postes ainsi que quelques personnes des sites parisiens. Ils pensent ainsi assurer leur avenir professionnel au sein de Sanofi.

Pour beaucoup, le choix d'aller à Lyon fut très douloureux, personne ne croyait réellement à ce projet mais les alternatives n'étaient pas satisfaisantes non plus. Sur le plan familial et personnel, ces situations sont évidemment très difficiles à vivre.

Un changement de vie librement choisi et motivé par des perspectives meilleures peut être une expérience positive. Mais lorsqu'il est imposé par l'employeur, cela s'appelle la casse sociale.

L'unité des anti-infectieux s'est reconstruite à partir de rien, beaucoup d'expertises sont perdues en route et ce fut long avant de pouvoir reprendre une activité normale. Il fallait réaménager des laboratoires, reconstituer des équipes et pour certains apprendre un nouveau métier.

Les gens se sont fait à leur nouvelle vie, ont acheté des maisons, les conjoints ont trouvé un nouvel emploi, les enfants de nouveaux amis.

Aujourd'hui, Sanofi donne sa recherche à Evotec:

Trois ans à peine auront suffi à Sanofi pour abandonner à nouveau les salariés des anti-infectieux en donnant l'unité de recherche à Evotec. Trois ans que le grand déménagement a eu lieu mais il faut de nouveau tout changer, tout casser.

Le montage a un goût de déjà vu : Sanofi paye 60 millions d'euros pour se débarrasser d'une centaine de salariés et d'un axe thérapeutique jugé pas assez rentable.

RETOUR VERS LE FUTUR



¹²⁰ <https://fr.scribd.com/document/385764747/20131007-projet-de-r-e-organisation-sard> page 113/263

Le seul engagement d'Evotec est de poursuivre les activités dans la région lyonnaise pour une période de 30 mois, voilà la seule garantie pour les salariés qui sont donnés avec les meubles.

Quels sont les arguments avancés cette fois ci ?

« Sanofi R&D reconnaît ne pas être en mesure aujourd'hui de soutenir efficacement les projets de recherches dans le domaine des maladies infectieuses »¹²¹.



Comment croire que Sanofi, en tête du CAC40 avec ses 7 milliards de bénéfices, ne serait pas en mesure, compte tenu des « réalités budgétaires » de financer un axe thérapeutique majeur et crucial en termes de santé publique.

En revanche la société Evotec, avec un chiffre d'affaire de 250 millions d'euros (c'est-à-dire 140 fois moins que Sanofi) aurait, elle, la possibilité, l'ambition et les moyens de devenir un leader mondial en maladies infectieuses !

En quoi Evotec serait-elle plus experte que Sanofi dans ce domaine ?

De là à croire que lors de la négociation de la reprise de Toulouse, il était déjà prévu la cession des anti-infectieux de Lyon, il n'y a qu'un pas.

Ce sont encore les salariés qui trinquent !

Après Porcheville, Toulouse, Quetigny etc... les patrons voyous changent mais la stratégie est toujours la même : se débarrasser des salariés pour accumuler toujours plus de profits pour les financiers au détriment des patients.

Evotec ne prend aucun risque, Sanofi leur fait à nouveau un énorme cadeau : après Toulouse, prenez donc Marcy, ses salariés, son expertise et cinq années de financement, ça nous fait plaisir !

Si ça marche tant mieux, sinon ils ne perdent RIEN vu qu'ils n'investissent RIEN dans cette opération !

Les dirigeants de Sanofi, eux non plus, ne prennent aucun risque, quelle que soit l'issue de ce marché de dupes, les dirigeants sont toujours récompensés et n'ont jamais à répondre de leurs actes.

¹²¹ <https://fr.scribd.com/document/385894007/Presentation-CCE-16-Mars-2018-cession-anti-infectieux> page 8

Pourquoi un tel désintérêt des « big pharma » pour les antibiotiques ?

Malgré les besoins en terme de santé publique, les « big pharma » investissent très peu dans la recherche sur les antibiotiques, comparé à d'autres axes.

D'un point de vue financier l'antibiotique a plusieurs gros défauts :

C'est un **BON** médicament, c'est-à-dire que très souvent **IL SOIGNE** le patient rapidement, il ne traite pas des maladies chroniques nécessitant des traitements à vie comme le diabète par exemple.

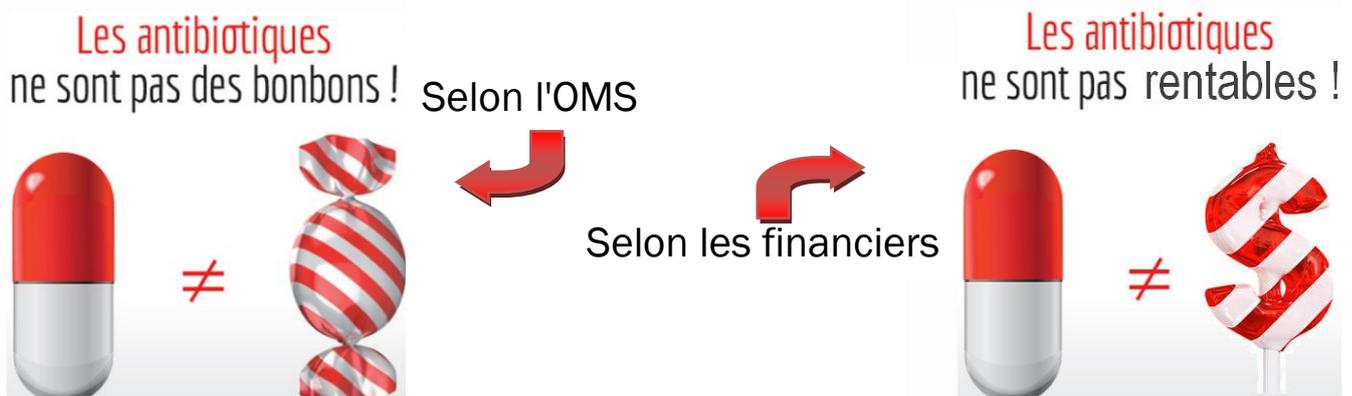
Et ça, les financiers, ça ne leur plait pas !

Une grande partie du « marché » des antibiotiques se situe dans des pays pauvres.

Et ça, les financiers, ça ne leur plait pas !

Un nouvel antibiotique traitant les souches de bactéries multi résistantes ne doit en aucun cas inonder le marché et devenir un « blockbuster », sinon les bactéries exposées développeront une nouvelle résistance. Un tel médicament, dont nous avons cruellement besoin, devrait être utilisé avec parcimonie, seulement en deuxième ou troisième intention, quand les traitements classiques ont échoué.

Et ça, les financiers, ça ne leur plait pas !



Devant les arguments avancés par Sanofi pour délaissier la recherche sur les anti-infectieux, une solution s'impose: **il ne faut pas laisser aux financiers le choix des médicaments dont nous avons besoin !**

Et ça, les financiers, ça ne leur plaira pas !

LA DEPAKINE

L'historique

Commercialisée depuis 1967, la Dépakine (valproate de sodium) est avant tout un traitement de référence dans la prise en charge de l'épilepsie. Son action est symptomatique et non curative ; elle permet de réduire l'intensité et/ou la fréquence des crises d'épilepsie en agissant sur des neurotransmetteurs dans le cerveau. Dans certains cas, c'est la meilleure option pour réduire le danger constitué par les crises d'épilepsie.



Où se situent les scandales ?

Définition : La **tératogénicité** est un effet indésirable potentiel de certains médicaments : c'est la capacité de ces médicaments à provoquer des anomalies ou des déformations fœtales.

L'utilisation ou l'exposition à ces substances est donc contre-indiquée chez la femme enceinte

En 1975 , lors d'un symposium sur le valproate de sodium, on pouvait entendre : "*Comme pour tous les nouveaux médicaments, l'incidence des effets secondaires est faible, mais il faut faire preuve de jugement sur cette question et sur le problème extrêmement important et difficile de la tératogénéicité.*"

Le médicament a été libéré avec l'avertissement qu'il s'est avéré être tératogène chez les animaux. Très peu de femmes dans ce pays ont pris ce médicament pendant la grossesse et les données sur leur progéniture sont inadéquates.

Beaucoup plus de femmes sur le continent ont probablement eu des grossesses en prenant le médicament, mais malheureusement, les données statistiques sur l'incidence des anomalies fœtales ne sont pas disponibles. Avec la mémoire de la thalidomide ¹²², peu de cliniciens seront heureux de permettre à leurs patientes de prendre du valproate de sodium en période de risque de grossesse ou pendant la grossesse jusqu'à ce que ce point ait été clarifié¹²³.

En 1978, l'effet tératogène des anticonvulsivants est là encore évoqué ¹²⁴.

Dans les années 80, les premières études faisant état des possibles effets tératogènes du produit apparaissent ¹²⁵.

¹²² <https://thalidomide.ca/quest-ce-que-la-thalidomide/>

¹²³ <https://fr.scribd.com/document/386021836/Sodium-Valproate-Symposium-1975>

¹²⁴ <https://fr.scribd.com/document/386021992/British-Journal-of-Ophthalmology-1978-62-3-6>

¹²⁵ https://www.remera.fr/wp-content/uploads/2016/08/Tératogénicité_du_valproate_de_sodium.pdf

La Dépakine



Source : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)

© AFP

En 1985, de nouvelles études toxicologiques démontrent à nouveau l'effet tératogène du valproate de sodium. On y évoque des cas de malformation chez l'homme ¹²⁶.

Au fil du temps, ce produit sert dans les études toxicologiques comme "référence positive" pour sa tératogénéïcité, car il est de notoriété scientifique que le valproate de sodium est LE produit permettant lors du développement d'un nouveau médicament de déclencher chez l'animal une pathologie foetale.

Il est à signaler que tous les effets indésirables du Valproate de sodium ne sont pas connus, il persiste de nombreux doutes et questions sans réponse !

La notice

Le premier scandale part du fait de la **non mise à jour de la notice dès les premières alertes (1980)** et par voie de conséquence la "non information" sur les graves effets indésirables chez la femme enceinte.

La lecture de l'analyse très complète de l'évolution des notices et RCP (Résumé des Caractéristiques du Produit) de 1986 à 2015 montre la lenteur dans l'information ¹²⁷ ¹²⁸.

Aujourd'hui des enfants-DEPAKINE ont plus de 40 ans et certains ne sont même pas au courant de leur état de victime. D'autres gravement atteints n'ont pour seule réponse thérapeutique que le produit à l'origine de leur pathologie : la DEPAKINE !

¹²⁶<https://fr.scribd.com/document/386473137/Dossier-de-synthese-des-etudes-toxicologiques-sur-la-DEPAKINE-du-11-decembre-1985>

¹²⁷ <https://fr.scribd.com/document/386021678/Evolution-Des-Notices>

¹²⁸ <https://fr.scribd.com/document/386021667/Evolution-Des-RCP>



[*] Le nom de la spécialité concernée (Dépakine, Micropakine, Dépamide, Dépakote, génériques) sera indiqué à cet endroit.

Ce n'est qu'en 2018, grâce à la bataille menée par des parents au sein de l'APESAC que le valproate de sodium est interdit en France pendant la grossesse et ne doit plus être prescrit aux filles, adolescentes et femmes en âge de procréer (sauf circonstances exceptionnelles) ^{129 130}.

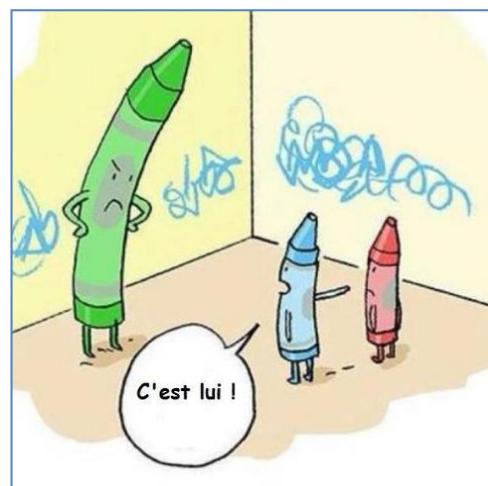
Cette lacune dans l'information a eu pour effet, l'augmentation exponentielle du nombre de victimes entre 1980 et 2018. (fente labio palatine, hyper laxité, hypospadias, spinabifida, troubles du comportement, ...)

L'indemnisation des victimes

Le deuxième scandale est consternant, Sanofi par sa communication délétère continue à dire et répéter dans les médias que le labo a été proactif et a toujours informé les patientes des risques de la Dépakine chez les femmes enceintes. Tout en avouant être au courant des graves effets indésirables du produit dès 1980, Sanofi tente de se dédouaner de ses responsabilités en mettant en cause les médecins, les autorités de santé et l'état pour ne pas devoir déboursier le moindre Euro.

Ainsi dans une communication destinée à l'ensemble des salariés, la direction explique "(...) *Sanofi a fait preuve de proactivité pour actualiser l'information médicale destinée aux médecins et aux patient(e)s. (...) Dès le début des années 1980, nous avons ainsi informé sur le risque de malformations du fœtus et, dès le début des années 2000, sur la base des nouvelles données scientifiques disponibles, nous avons informé et sollicité à plusieurs reprises les Autorités de Santé*".

Ou encore "(...) *invoquant la mise à disposition de l'information au médecin qu'elle présente comme un vecteur essentiel de l'information*" ou, dans sa note en délibéré, "*un défaut de diagnostic extérieur au produit imputable aux médecins en charge du contrôle échographique (...)*" ¹³¹.



Mettre plus de 20 ans pour faire évoluer une notice serait-ce une preuve de pro activité ?

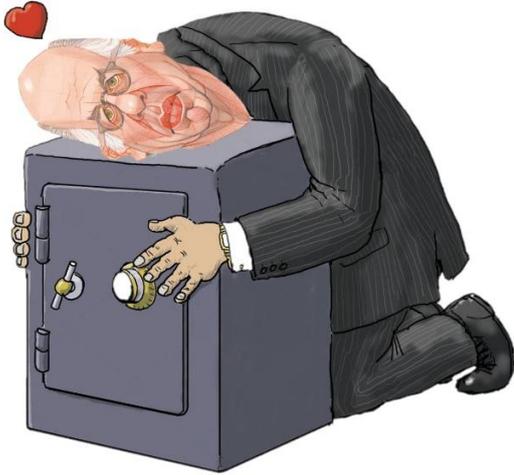
La justice a tranché le 20 novembre 2017 et la cour d'appel d'Orléans a conclu au défaut d'information du laboratoire Sanofi et l'a condamné à payer à une jeune victime, 3 millions d'Euros ainsi que le remboursement de l'intégralité des frais versés par l'Assurance maladie.

¹²⁹ <https://www.apesac.org/>

¹³⁰ <https://ansm.sante.fr/S-informer/Communiqués-Communiqués-Points-presse/Le-valproate-est-interdit-pendant-la-grossesse-et-ne-doit-plus-etre-prescrit-aux-filles-adolescentes-et-femmes-en-age-de-procreer-sauf-circonstances-exceptionnelles-Communiqué>

¹³¹ <https://fr.scribd.com/document/386021914/Note-Interne-Depakine-24082016>

À Janvier 2022, aucune participation dans le fond d'indemnisation ONIAM (Office national d'indemnisation des accidents médicaux : organisme chargé d'examiner les plaintes des patientes) crée en Juin 2017 n'a été effectuée de la part de Sanofi pour indemniser les victimes ¹³².



Sanofi refuse toujours d'assumer sa part de responsabilité vis-à-vis des milliers de victimes de la Dépakine ¹³³. Malgré ses milliards de chiffre d'affaire (36 Mds en 2020) et de bénéfices (7,3 Mds en 2020), Sanofi qui se prétend au service du patient préfère que le préjudice soit assumé par les contribuables dont font partis les victimes ¹³⁴.

Sanofi doit participer à l'indemnisation des victimes car de façon indéniable, c'est bien le produit qui est la cause de tous les graves effets indésirables.

« Bien sûr que les défaillances de l'ANSM dans ce dossier sont évidentes. On pourrait aussi citer celles des neurologues qui ont continué à prescrire la Dépakine alors qu'on savait qu'il ne fallait pas l'utiliser pendant la grossesse. Mais en aucun cas, cela ne dédouane Sanofi de ses propres responsabilités ».

En Janvier 2019 malgré la demande de l'ONIAM, sanofi refuse de donner suite aux premières demandes d'indemnisation de victimes de son produit antiépileptique ¹³⁵. Selon sanofi, *le dispositif mis en place par l'Oniam fait peser « principalement sur le laboratoire la charge de l'indemnisation » sans prendre en compte « les preuves établissant que Sanofi a informé les autorités en toute transparence ».*

En Janvier 2022, c'est une première en France dans le domaine de la santé. La justice a jugé recevable une action de groupe contre Sanofi. Le tribunal judiciaire de Paris a, en effet, reconnu la responsabilité du producteur de la Dépakine dans la survenue du handicap chez les enfants exposés à ce médicament durant la grossesse de leur mère. Sanofi a « commis une faute en manquant à son obligation de vigilance et à son obligation d'information », relèvent les magistrats.¹³⁶ Cette décision de justice permettra aux victimes de faire des actions de groupe contre la société Sanofi. Sans surprise, Sanofi a fait appel ce qui suspend cette procédure, les victimes vont devoir encore attendre pour obtenir réparation.



¹³² <https://fr.scribd.com/document/386022382/Texte-Integral-Jugement-Sanofi-Depakine>

¹³³ http://www.liberation.fr/france/2017/12/11/depakine-sanofi-condamne-pour-la-premiere-fois_1615859

¹³⁴ <https://www.lesechos.fr/2018/06/depakine-letat-va-indemniser-avant-de-discuter-avec-sanofi-997452>

¹³⁵ https://www.france-assos-sante.org/bon_mauvais_point/indemnisation-des-victimes-de-la-depakine-lintenable-position-de-sanofi/

¹³⁶ https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2022/01/06/depakine-la-responsabilite-de-sanofi-reconnue-par-la-justice_6108362_1653578.html

Le feuilleton judiciaire continue. En juillet 2022, l'appel de Sanofi a été rejeté. Sanofi va devoir payer une avance de 120 000 € à l'APESAC.¹³⁷

Un effet trans-générationnel

Si le scandale sanitaire n'était pas encore suffisant, l'année 2019 voit apparaître les effets dévastateurs sur la seconde génération d'enfants.

Il est aujourd'hui démontré que les effets de la dépakine se transmettent bien au-delà de la mère à l'enfant. On dénombre déjà près de 100 cas de petits enfants victimes à leur tour de graves malformations ou de troubles neuro-développementaux ¹³⁸.

Jusqu'où devons nous aller pour voir les acteurs reconnaître leurs responsabilités ?

LE CAS MOURENIX : UNE POLLUTION INDUSTRIELLE ASTRONOMIQUE

Le 8 juillet 2018, Mediapart révèle "Des rejets toxiques à des niveaux astronomiques dans l'usine Sanofi de Lacq" ¹³⁹, commence alors un impensable roman à rebondissements.

En ne vérifiant qu'une seule cheminée sur les trois que comporte le site de Mourenx, Sanofi a failli à son devoir d'autocontrôle et a allégrement dépassé les normes autorisées. Ainsi le 2-bromopropane (intermédiaire servant à la synthèse de la Dépakine) s'est vu rejeté dans l'atmosphère à des taux 190 000 fois plus élevés que permis. Des rejets de valproate de sodium sont aussi mesurés en quantités inadmissibles au regard des graves effets indésirables connus de ce principe actif.

Sanofi se défend dans une lettre adressée aux salariés, annonçant s'être aperçu du "problème de dépassement" en octobre 2017 ¹⁴⁰.

On notera encore la "réactivité" légendaire de Sanofi qui met près de 4 mois à alerter les autorités compétentes, et se permet de conclure en l'absence de toute étude sur la santé des riverains et des salariés "que les populations ne sont pas exposées à des niveaux supérieurs aux seuils fixés par la réglementation française".

En réponse, la CGT, des riverains et quelques élus politiques demandent que toute la transparence soit faite sur cette pollution gravissime. La lettre ouverte de la coordination des syndicats CGT aux dirigeants de Sanofi¹⁴¹ est éloquente sur l'ampleur de ce nouveau scandale, la direction se dédouanant par l'argument de la méconnaissance des rejets ¹⁴².



¹³⁷ <https://www.facebook.com/MarineMartinDepakine/posts/2997675450531585>

¹³⁸ <https://www.apmnews.com/nostory.php?uid=91777&objet=334951>

¹³⁹ <https://fr.scribd.com/document/386545037/20180708-article-rejets-sanofi-mourenx-mediapart>

¹⁴⁰ <https://fr.scribd.com/document/386545356/Note-Interne-Internal-Memo-Guillaume-Leroy-Mourenx-09072018>

¹⁴¹ <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/170718/lettre-ouverte-aux-dirigeants-de-sanofi>

¹⁴² <https://fr.scribd.com/document/386545357/PDharreville-EPhilippe-SanofiMourenx>

En parallèle, une procédure judiciaire, instruite dans un premier temps par le procureur de la république de Pau, est rapidement confiée au pôle de santé publique du parquet du tribunal de grande instance de Paris et aboutit à l'arrêt de la production.

L'actualité de l'été 2018 a alimenté les médias par ses perquisitions sur le site d'Aramon, mise en demeure et autres dépôts de plaintes. La Saga "Mourenx" ne faisait que commencer.

Voyez plutôt l'enchaînement des différents épisodes de la saison 2018 / 2019 page 56.

Des rejets oui mais combien ?

L'arrêté du **4 décembre 2014**, les autorités évoquaient en effet « des dépassements observés à plusieurs reprises, en 2013 » avec des rejets de « gouttelettes d'eau chargées de valproate de sodium sur les toits », en fait ce sont **13,4 tonnes/an** selon le scénario « réaliste » et **20,2 tonnes/an** selon le scénario « enveloppe ».

[Le scénario « réaliste » correspond au flux moyen mesuré, et le scénario « enveloppe » au flux maximum mesuré sur cette période] ¹⁴³.

La dissémination du valproate de sodium dans l'atmosphère est due, entre autre, à l'utilisation d'un appareil de production que l'on pourra qualifier de vétuste. Il apparaît, selon les représentants des salariés, que « *L'atomiseur est là depuis le début de l'usine aux alentours de 1980; avant, il servait à faire du lait en poudre depuis l'après-guerre (la seconde !!)* » de là à en déduire que la machine ne répond plus aux normes actuelles, il n'y a qu'un pas !¹⁴⁴

Enfin, entre Novembre 2018 et Janvier 2019, des examens sanguins sont conduits sur les salariés du site. A l'issue des deux campagnes, onze salariés sur 64 présentent des traces de valproate de sodium dans leur organisme alors qu'ils ne prennent pas de Dépakine. Sanofi reste dans le déni « *Il n'y a pas de sujet* », « *les doses sont infinitésimales* », « *vous faites du mal aux salariées* », « *vous n'avez pas l'air de savoir ce qu'est une usine* » ¹⁴⁵ et mets même en cause les salariés pointant du doigt « *le mode de retrait des équipements de protection individuelle* »

Petite explication :

La différenciation de l'acide Valproïque et du Valproate de sodium dans la gestion des déchets? Tout scientifique qui se respecte ne se laissera pas berné par cette communication orientée. L'acide valproïque et le valproate de sodium sont bien la même molécule sous forme acide ou salifié. le traitement des déchets doit être effectuée de la même manière.

Pourquoi ces mesures de biométrie n'ont-elles pas été prises plus tôt ? Sanofi exploite l'usine de Mourenx depuis 1975. D'après Franck Gallice, le directeur du site, « *il n'existe pas de méthode de prélèvement ni de méthode d'analyse pour déterminer l'exposition professionnelle* », pourtant la Dépakine se mesure facilement dans le sang !



¹⁴³ https://www.ineris.fr/sites/ineris.fr/files/contribution/Documents/INERIS-DRC-18-176753-06516A_vdef.pdf

¹⁴⁴ <https://www.sudouest.fr/2018/08/14/sanofi-la-machine-date-de-1980-5308685-4310.php>

¹⁴⁵ <https://fr.scribd.com/document/422065852/20190411-Sanofi>

En Juin 2019, nouveau désaveu infligé à Sanofi, car l'ANSES, l'agence nationale de sécurité sanitaire émet un avis critique sur la méthode qu'utilise le groupe pharmaceutique pour évaluer l'exposition des salariés, qui ne permet pas de garantir l'absence de risque ¹⁴⁶.

Le ministère du travail va-t-il exiger de Sanofi un nouveau seuil d'évaluation de l'exposition au Valproate ? Comptons sur la CGT Sisteron/Mourenx, qui depuis longtemps dénonce les conditions de travail, les équipements de protections individuelles et collectives. Le syndicat et les salariés du site ont déposé une pétition auprès de la direction et ont même été contraint à plusieurs mouvements de grève afin de faire reconnaître les expositions de COV (Composés Organiques Volatils) et Valproate de sodium. Les salariés exposés revendiquent un départ anticipé en congés de fin de carrière.

L'amateurisme du N°1 du CAC40

Quand d'un côté sanofi, entreprise de santé se voit incapable de garantir la sécurité sanitaire de ses propres salariés, elle est aussi épinglée par l'inspection du travail au sujet du rapport sur les ventilations d'atelier et labos :

« le rapport transmis [...] ne permet pas de s'assurer de la conformité des installations d'aération [...] ni à l'entreprise d'affirmer qu'elle maîtrise le risque chimique dans son établissement [...] » ¹⁴⁷. Il y a de quoi faire froid dans le dos. Pour avoir menti dans les réponses apportées, l'inspecteur du travail finit son courrier par des termes clairs :

« Le fait de faire obstacle à l'accompagnement des devoirs d'un agent contrôleur de l'inspection du travail [...] est puni d'un emprisonnement d'un an et d'une amende de 37 500 euros. »

La mobilisation sur le site de sanofi n'est pas la seule. A l'extérieur la colère gronde, car la plateforme Chem'Pole64 est un des plus gros sites d'industries pétrochimiques en France. Les salariés des sociétés présentes dans le bassin de Lacq, mais aussi les riverains, se posent des questions, et exigent des réponses de la part de Sanofi, muré dans un silence abject. Un nouveau désastre sanitaire, voilà ce qui se passe depuis des décennies.

Il est urgent que les riverains et l'ensemble des salariés du bassin de Lacq accèdent à des analyses biologiques pour évaluer leurs éventuelles expositions consécutives aux rejets de tonnes de Dépakine et autres solvants organiques.

Une question se pose : y a-t-il plus de naissance d'enfants souffrant d'autisme ou de malformation dans cette région ? Le ministère de la santé refuse de mener une enquête épidémiologique pour évaluer de façon impartiale l'impact de cette pollution environnementale de grande ampleur.

¹⁴⁶ <https://fr.scribd.com/document/422065400/20190628-article-815162>

¹⁴⁷ <https://fr.scribd.com/document/422065874/20190521-Courrier-Inspecteur-Du-Travail>

LA COMPLICITÉ DU GOUVERNEMENT FACE AUX MANQUEMENTS DE SANOFI:

«ON NE DOIT PAS DENIGRER UNE ENTREPRISE FRANÇAISE QUI FONCTIONNE BIEN !»

Dixit Edouard Philippe à l'Assemblée Nationale, interpellé sur le scandale de la Dépakine le 17 octobre 2017.

Les actions des gouvernements successifs vis à vis de l'industrie pharmaceutique contredisent la politique de santé publique affichée.

Comment croire que l'Etat se retournera vers le laboratoire responsable quand Christophe Castaner (ex-porte-parole du gouvernement) clame devant l'usine de Sanofi Sisteron "On ne peut pas critiquer une entreprise qui réussit", repris ensuite par Edouard Philippe, premier ministre, refusant de "dénigrer une entreprise française, une entreprise qui fonctionne bien".



La gestion du scandale de la dépakine illustre cette volonté de protéger ses amis dont Sanofi fait partie. La création du « fond d'indemnisation » peut apparaître à première vue comme une décision positive pour les victimes mais en y regardant de plus près le gouvernement se place entre les victimes et le laboratoire afin de protéger ce dernier.¹⁴⁹

Comment ce fond sera-t-il alimenté ?

Sur quel budget ?

Quelle sera la participation financière de Sanofi ?

Malgré ses 5,6 milliards de chiffre d'affaire réalisés en 15 ans par la vente de la dépakine , tout laisse croire que ce sera aux contribuables de payer pour indemniser les victimes.

De son côté, dans l'expression "bénéfice/risque" il est clair que Sanofi a déjà choisi son camp, l'essentiel c'est, rappelons-le, la santédes actionnaires.

UNE POLITIQUE FISCALE AU SERVICE DES GRANDES ENTREPRISES :

Les gouvernements successifs n'ont eu de cesse d'imaginer, avec l'aide du MEDEF, des aides fiscales pour préserver les emplois en France. Sanofi a su profiter de ces largesses sans aucune contrepartie en terme d'emploi.

¹⁴⁹<https://www.midilibre.fr/2017/10/13/fonds-d-indemnisation-de-la-depakine-le-depute-ruffin-pointe-sanofi-du-doigt.1574219.php>

En 2015, Serge Weinberg (président du conseil d'administration de sanofi) déclarait au sénat : « *Le CIR a réduit de 18% le coût d'un chercheur pour Sanofi, avec pour effet de rendre le chercheur français "compétitif" sur la scène internationale: moins coûteux que l'américain et "légèrement moins" que l'allemand, qui est "près de 10%" moins cher que le français avant CIR* ». Quel cynisme ! ¹⁵⁰

Les 6,3 milliards d'euros octroyés au secteur privé en 2018 au travers du CIR seraient bien mieux utilisés s'ils finançaient la recherche publique dont le budget pourrait ainsi être augmenté de 60 % ¹⁵¹.

Quant au CICE, dont la lettre E signifie tout de même « Emploi », il est distribué sans aucune contrepartie en matière d'embauche, Sanofi le perçoit et supprime des postes, cela ne pose aucun problème.

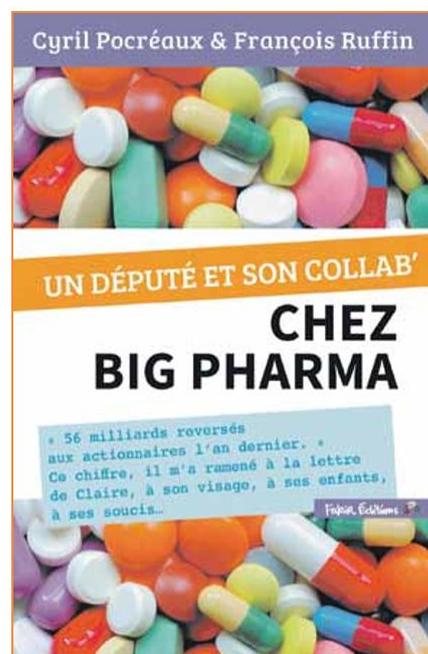
En dix ans, la recherche aura finalement perdu près de 40 % de ses effectifs ¹⁵².

QUAND LE GOUVERNEMENT FAIT LES « GROS YEUX »

Face à ces scandales sociaux, sanitaires et financiers à répétition dont sanofi ne se cache même plus, le gouvernement devrait sanctionner avec les moyens dont il dispose. Et pourtant, quand monsieur Brandicourt va dîner à l'Élysée, ce n'est pas pour se faire « gronder » mais au contraire il en ressort satisfait, souriant et déclare : « *les mesures du gouvernement sont très encourageantes et vont dans le bon sens* » ¹⁵³.

Quels sont les engagements du gouvernement qui ravissent autant les Big Pharma ? Par exemple :

« *Les industriels sont assurés de voir leur chiffre d'affaire progresser d'au moins 0,5 % par an au cours des trois prochaines années. Côté Assurance-maladie, cela correspond à une hausse de 1 % des dépenses remboursées et de 3 % pour les médicaments innovants* » ¹⁵⁴.



Par quel mécanisme, le gouvernement va-t-il honorer cet engagement ? Et si nous étions hélas moins malades ? Sur quels critères juge-t-on du caractère innovant d'un médicament ? Pourquoi parler gros sous quand on devrait parler des besoins thérapeutiques ?

¹⁵⁰ <https://www.lerevenu.com/breves/recherche-sanofi-defend-devant-le-senat-loctroi-du-cir-aux-grands-groupes-1>

¹⁵¹ https://www.lemonde.fr/sciences/article/2018/09/25/un-budget-de-la-recherche-sous-conainte_5359907_1650684.html

¹⁵² Effectifs Sanofi France Vs dividendes

¹⁵³ <https://www.lesechos.fr/industrie-services/pharmacie-sante/olivier-brandicourt-les-mesures-du-gouvernement-sont-tres-encourageantes-134496>

¹⁵⁴ https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/07/10/le-gouvernement-veut-reconcilier-la-france-avec-l-industrie-pharmaceutique_5328974_3234.html

L'Etat qui ne veut pas sortir le carnet de chèques pour les hôpitaux, les urgences et les EHPAD est prêt à passer à la caisse pour une industrie de la santé pourtant florissante !

En Juillet 2019, encore une fois les dirigeants des bigs pharmas, avec Olivier Brandicourt dans le rôle du maître de cérémonie, sont reçus en grande pompe à l'Élysée. Ils abordent des thèmes correspondants aux seules préoccupations des industriels comme par exemple la question du prix des médicaments, en toute opacité vis à vis des citoyens ¹⁵⁵. La tenue d'un tel dîner entre en contradiction flagrante avec le soutien de la France à la résolution de l'OMS adoptée en juin 2019 en faveur de la transparence du marché des produits de santé ¹⁵⁶.

Comment expliquer ce traitement de faveur vis-à-vis d'une industrie qui ne respecte rien et n'assume pas ses responsabilités en termes de santé publique !

LE LOBBYING EXTREME, AVOIR L'OREILLE DU PRESIDENT:

Par le biais de son Directeur Général, M. Weinberg, un proche de M. Macron, Sanofi a l'oreille du gouvernement et du Président de la République.

A cette proximité douteuse s'ajoute la présence des lobbyistes de l'industrie pharmaceutique au cœur du système.

Agnès Buzin, (encore elle !) actuelle ministre de la santé et ancienne responsable de la Haute Autorité de Santé (HAS), **rétribuée par les laboratoires Sanofi pendant près de 14 ans**, expliquait en février 2013 que :

« ...vouloir des experts sans aucun lien avec l'industrie pharmaceutique pose la question de la compétence des experts » ¹⁵⁷.

Avec de tels responsables politiques il ne sera bientôt plus nécessaire d'entretenir des armées de lobbyistes tellement ils auront pénétré le cœur du système.

Ainsi à l'Assemblée Nationale, les députés issus du milieu médical et déclarant des liens d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique sont largement représentés, particulièrement dans la commission des affaires sociales qui prépare les projets de loi de financement de la sécurité sociale ¹⁵⁸.



¹⁵⁵<https://blogs.mediapart.fr/edition/transparence-dans-les-politiques-du-medicament/article/050719/7-questions-sur-le-diner-entre-macron-et-lindustrie-p>

¹⁵⁶ <https://fr.scribd.com/document/423094084/Resolution-Am-s-2019>

¹⁵⁷ <http://www.libreactu.fr/agnes-buzyn-a-ete-remuneree-par-les-labos-pendant-au-moins-14-ans/>

¹⁵⁸ <https://www.alternatives-economiques.fr/assemblee-nationale-medecins-aux-postes-cles/00082422>.

ET LES SALARIES DANS TOUT ÇA ?

Pas d'inquiétude, Sanofi prend soin de ses salariés. Pour les aider à supporter leur statut de pion qui peut être vendu, transféré, mal noté, pour leur faire digérer l'actualité lourde de l'entreprise avec les scandales qui se succèdent, pour leur faire accepter les changements de stratégies ineptes tous les quatre matins : LA solution c'est la Qualité de Vie au Travail ou **QVT** : de la main droite on tape toujours plus sur les salariés et de main gauche on leur passe de la pommade. Chez Sanofi, la QVT se décline sous forme de Sophrologie, de Méditation, de Yoga du rire et autre Biodanza pour que les salariés répondent à l'injonction dominante : « il faut être heureux au travail et prendre soin de soi » !

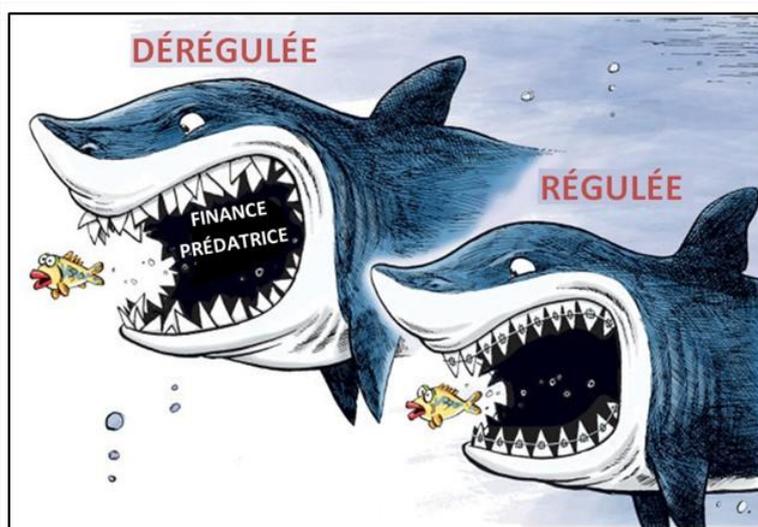


ALORS QUE FAIRE ?

Nous n'avons trouvé qu'une alternative : lutter, informer, témoigner, militer au niveau syndical, social, politique, encore et toujours. Aucun système n'est éternel, le système capitalisme qui est à la racine de la logique financière de l'industrie pharmaceutique n'échappera pas à cette règle.

Le problème de la financiarisation de l'industrie pharmaceutique est mondial et tous les grands laboratoires pharmaceutiques sont gouvernés aujourd'hui par la finance et le profit.

Nous voulons un accès aux traitements pour tous, un prix juste des médicaments, un choix des axes thérapeutiques en fonction des besoins des patients, une indemnisation des victimes à hauteur des préjudices subis, une production industrielle respectueuse de l'environnement et de la santé des salariés et des riverains, un politique de l'emploi ambitieuse et respectueuse des salariés.



Les activités prédatrices ne doivent pas être régulée, mais supprimées !

Parce que le système politique actuel, soumis aux exigences des financiers, des actionnaires, des fonds de pensions ne permet pas d'avoir cette politique au service de l'intérêt général, alors

CHANGEONS LE SYSTEME !

CES REQUINS QUI NOUS «SOIGNENT»

On dit souvent que le capitalisme n'a pas de visage, nous verrons pourtant dans cette rubrique que ce sont bien des hommes et des femmes qui, de leurs bureaux feutrés, décident en toute conscience de privilégier les enjeux financiers au détriment des préoccupations de santé. Un job fort bien payé, mais réservé à une élite qui se coopte au fil des Conseil d'Administration des grands groupes du CAC40...

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Ils ne sont que 16 (membres du Conseil d'Administration) à décider non seulement de l'avenir des 100 000 salariés du groupe, mais aussi de qui aura le droit de se soigner demain, pour quelles maladies, et à quel prix, grâce à un lobbying exacerbé !

Serge Weinberg - Président du Conseil d'administration - Fin du mandat: 2023

Président de *Capital Partners*, qu'il a créé en 2005.



Administrateur indépendant de Kering depuis le 28 avril 2022

Egalement membre du conseil d'administration de l'AFEP, administrateur de l'entreprise Adit, directeur général de MAREMMA (fond de placement) et membre du Conseil des Affaires Etrangères.

Gérant d'Alret (exploitation de biens immobiliers)

Egalement mandataire de 18 autres sociétés

Paul Hudson - Directeur Général - Fin du mandat: 2026



Administrateur / Président du Comité exécutif / Membre du Comité de réflexion stratégique

Ancien Directeur Général de Novartis Pharmaceuticals (2016-2019)

Ex Président, filiale américaine chez Astra Zeneca.

Anciennement dans les ventes et marketing, chez GlaxoSmithKline

Christophe Babule – fin de mandat 2026



Vice-Président, Directeur Général Administration et Finances de L'Oréal
Dans le groupe L'Oréal depuis 1988 après des études à HEC

Rémunération 2021 en tant que membre conseil administration **129 000 €**

Egalement administrateur de l'Oréal USA Inc. (Etats-Unis)
Administrateur du Fonds de dotation "L'Oréal pour les femmes" (France)

Rachel Duan – Administrateur indépendant / Membre du Comité des rémunérations, fin de mandat 2024



Elle est directrice de General Electric en Chine

Rémunération 2021 en tant que membre conseil administration **118 000 €**

Egalement membre non exécutif du Conseil d'administration d'AXA S.A.

Administrateur indépendant de HSBC

Administrateur indépendant du groupe Adecco

En 2016, Rachel Duan est incluse dans la liste des 50 femmes les plus puissantes du magazine Fortune

Carole Ferrand – Administrateur indépendant / Membre du Comité d'audit, fin de mandat 2025



Directrice financière du groupe Capgemini

Administrateur indépendant Fnac Darty (France)

Présidente du Comité d'audit Fnac Darty (France)

Lise Kingo – Membre du Comité des Nominations, de la gouvernance et de la RSE, fin de mandat 2025



Rémunération 2021 en tant que membre conseil administration **98 750 €**

Elle a été applaudie pour son travail dans l'amélioration de la rentabilité des entreprises. Elle est connue pour son exécution de l'approche "Triple Bottom Line" (également connue sous le nom de "**People, Planète, Profit**") dans laquelle les préoccupations économiques, sociales et environnementales sont abordés simultanément- *Ca rassure non?*

Administrateur indépendant de Covestro AG * (Allemagne)

Administrateur indépendant de Aker Horizons ASA * (Norvège)

Barbara Lavernos



fin de mandat 2025

Directrice Générale Adjointe de L'Oréal en charge de la Recherche, de l'Innovation et de la Technologie

Rémunération 2021 en tant que membre conseil administration **47 500 €**

diplômée de l'École des Hautes Études d'Ingénieur en génie chimique (HEI France)

Patrick Kron – Administrateur indépendant, fin de mandat 2022



Président du Comité des rémunérations / Membre du Comité des nominations, de la gouvernance et de la RSE / Membre du Comité de réflexion stratégique

Rémunération 2021 en tant que membre conseil administration **148 250 €**
PDG du groupe Alstom de 2003 à 2015.

Il quitte le groupe avec une retraite chapeau de 10 millions d'euros et un plan massif de licenciements à son actif

Egalement administrateur du groupe Lafarge-Holcim, Halcor Metal Works SA

Président du conseil d'administration d'IMERYS

Président de Truffle Capital SAS (France), PKC&I SAS (France)

Représentant permanent de PKC&I au Conseil de surveillance de Segula Technologies

Fabienne Lecorvaisier – Administrateur indépendant, fin de mandat 2025



Président-Directeur Général d'Air Liquide Finance (France)

Rémunération 2021 en tant que membre conseil administration **145 500 €**

Egalement Administrateur d'Air Liquide International (France), d'Air Liquide Eastern Europe (France), de The Hydrogen Company (France), d'American Air Liquide Holdings, Inc. (Etats-Unis), Administrateur indépendant Groupe

Safran :Membre du Comité d'audit et des risques

Vice-Président exécutif d'Air Liquide International Corporation (Etats-Unis)

Président d'Air Liquide US LLC (Etats-Unis)

Gilles Schnepf – Administrateur indépendant, fin de mandat 2026



Président et Président du Conseil d'administration de Danone

Rémunération 2021 en tant que membre conseil administration **151 000 €**

Membre du Conseil d'administration de Legrand

Membre du Conseil d'administration de Saint Gobain

"compétences" en matière financière et direction de groupes internationaux.

Il est depuis 2016 dans classement des 500 plus grandes fortunes françaises.

Antoine Yver – Administrateur indépendant, fin de mandat 2025



Président du développement de Centessa Pharmaceuticals, Ltd (États-Unis)

Vice-président senior en charge de l'oncologie et du développement Chine d'Astra Zeneca de 2013-2016

Emile Voest – Administrateur indépendant, fin de mandat 2025



Administrateur du Cancer Core Europe

Professeur en oncologie médicale à l'Université d'Utrecht (UMC) depuis 1999

Diane Souza – Administrateur indépendant, fin de mandat 2024



Expert-comptable de formation.
Ex-Directrice Générale d'UnitedHealthcare Specialty Benefits.
Ex-Directrice financière de l'activité Produits Garantis d'Aetna Inc et a, à ce titre, pris régulièrement part à des opérations financières complexes.
[Egalement administrateur Amica Insurance Companies \(Etats-Unis\)](#)

Thomas Südhof – Administrateur indépendant, fin de mandat 2024



Titulaire de la Chaire Avram Goldstein de la Faculté de médecine de l'Université de Stanford ainsi que professeur de physiologie moléculaire et cellulaire, de psychiatrie et de neurologie.
Prix Nobel de physiologie ou de médecine (avec James Rothman et Randy Shekman) en 2013.
[Egalement administrateur de CytoDel Inc. \(États-Unis\)](#)

Représentants des salariés

Wolfgang Laux – Salarié de Sanofi, à Gentilly - Campus Val de Bièvre, depuis 2000 fin de mandat 2025



API Portfolio Leader (Lancements de Nouveau Produits)
désigné par le Comité d'entreprise européen / Membre du Comité des rémunérations
Rémunération 2021 en tant que membre conseil administration **42 000 €**
Cette rémunération vient en sus de son activité salariée chez sanofi.
Un salarié totalement représentatif du salarié ordinaire puisque titulaire de 3190 actions soit environ 320 000 € !.

Ceng-Yann Tran Salarié de Sanofi depuis 1995



fin de mandat 2025
service affaires sociales France de Sanofi
désigné par la CFDT (oh quelle surprise !)
Rémunération 2021 en tant que membre conseil administration **42 000 €**
Cette rémunération vient en sus de son activité à la CFDT.
Il détient 1066 actions Sanofi soit environ 100 000 €

CHRISTOPHER VIEHBACHER

Directeur Général de 2008 à 2014.

Il aura bien mérité son surnom de « smiling killer », pas tant pour le côté souriant que pour l'acharnement avec lequel le Germano-Canadien a saccagé la branche R&D du groupe. Les sites n'auront pas résisté à ses coups de buttoirs : abandon de Bagneux, Rueil-Malmaison, Evry, Milan, Alconbendas, Budapest, Porcheville, Alnwick, Quai de la Rapée, Toulouse, Toulouse-Labège, Francfort, Cambridge, Antony, Avenue de France, Colomiers, Kawagoe, Massy, Le Plessis Robinson, Gentilly A ...

Plus de 5000 postes de chercheurs et de techniciens ont été supprimés en 4 années pour le seul continent européen.

Viehbacher incarne parfaitement la nouvelle gouvernance totalement tournée vers la finance qu'a prise le groupe après la fusion avec Aventis puis le départ de Jean-François Dehecq. Il faut dire que son pédigrée parle pour lui : **Expert-Comptable de formation**, il devient **auditeur chez PricewaterhouseCoopers**, puis **directeur financier chez GlaxoSmithKline** ... on est bien les deux pieds dans la finance et loin du monde de la pharmacie et de la science !

En juillet 2012, alors que Viehbacher est passé aux commandes de sanofi et qu'il s'attaque au démantèlement de la R&D, **GlaxoSmithKline doit verser 3 milliards de dollars pour mettre fin aux poursuites judiciaires** intentées aux États-Unis dans l'affaire Advair ¹⁵⁹. **Christopher Viehbacher fait partie des cadres qui auraient poussé à la vente du médicament Advair pour traiter toutes les formes d'asthmes, alors que l'agence du médicament n'avait autorisé le produit que pour les formes les plus sévères**

« La véritable opportunité avec Advair, c'est que nous pouvons maintenant convaincre les médecins qu'il n'y a pas un asthme léger ou un asthme grave : vous souffrez simplement d'asthme. »

Cynisme et sens des affaires : Sitôt débarqué de sanofi, Chris s'associe à un milliardaire italien pour créer une nouvelle société pharmaceutique qui œuvrera dans le développement de petites molécules en phase I et début de phase II, un secteur qu'il a en grande partie démantelé lorsqu'il dirigeait sanofi :

Chantre de la finance venu dévaster l'industrie pharmaceutique, voilà que Chris est à deux doigts de faire la morale aux méchants dirigeants des big-pharmas, alors que les cendres de la R&D interne de sanofi ne sont pas encore froides.

« [...] nous ne cherchons pas un chiffre d'affaires minimum comme le font les grands laboratoires: nous raisonnons en termes de retour sur investissement. Prenez Sanofi par exemple, ils ne développeraient jamais une molécule qui générerait un chiffre d'affaires de moins de 200 millions d'euros, même si elle peut soigner des maladies! » ¹⁶⁰.

¹⁵⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Christopher_Viehbacher

¹⁶⁰ <https://www.letemps.ch/economie/accelerons-developpement-molecules-dorment-placards>

SANOFI		10/09/2017
54 RUE LA BOETIE		
75008 PARIS		
FR0000120578 SAN		
#####CAC#40		
Christopher Viehbacher 2008 - 2014		
Golden Hello	2 200 000.00	
Rémun. Fixe	7 250 870.00	
Rémun. Variable	12 387 750.00	
Avantages en nature	101 456.00	
Stock Options	12 122 050.00	
Actions Gratuites	9 443 387.00	
Golden Parachute	4 935 000.00	
TOTAL - EUROS	48 440 513.00	
NET D'IMPOTS (Régime des Impatriés)	48 440 513.00	
DEBIT		
TICKET CLIENT		
A CONSERVER		

SERGE WEINBERG

Président depuis 2010

« Licencié en droit, Serge Weinberg intègre l'Institut d'études politiques de Paris puis l'École nationale d'administration (ENA). Il en sortira en 1976 âgé de 25 ans. Il commence alors sa carrière de fonctionnaire comme sous-préfet. En 1981, il devient chef de cabinet du ministre du Budget, Laurent Fabius. [...] Il a été l'un des membres de la Commission pour la libération de la croissance française dite **Commission Attali**, qui a remis son rapport au président de la République le 23 janvier 2008. **Serge Weinberg est un homme de réseau**. Il veille à entretenir les relations qu'il a établi à Sciences Po (Olivier Schrameck, Alain Minc, ...) et à l'ENA (Jean-Charles Naouri, Michel de Rosen, ...). [...] ¹⁶¹

« [...] Sitôt tombé du nid de Sciences-Po et de l'ENA, il [**Emmanuel Macron**] est nommé à l'inspection des finances, et c'est à ce titre qu'il devient rapporteur adjoint de la commission Attali. Il y côtoie donc **Jacques Attali** et aussi **Serge Weinberg**, un homme du CAC 40, qui **vont, en 2008, parrainer son entrée chez Rothschild & Co.** »¹⁶²

Un réseau pour quoi faire ?

On l'aura compris, le Président de Sanofi **Serge Weinberg** dispose des plus hauts relais au sommet de l'état. Son jeune poulain, Emmanuel Macron, devenu Président de la République, on est loin d'une conjoncture où un état enfin responsable aurait les moyens et l'ambition de mettre au pas un géant du CAC40, tant sur le plan de sa politique sociale que sur les politiques de santé publique ou le prix des médicaments...

SANOFI		31/12/2021
54 RUE DE LA BOETIE		
75008 PARIS		
FR0000120578 SAN		
#####CAC#40		
Serge Weinberg		2010-2021
Rémun. Fixe		
Jetons de présence		8 380 158.00
Stocks Options / Actions		35 625.00
Retraite complémentaire/an		
Avantage en nature (voiture avec chauffeur)		95 618.00
TOTAL - EUROS		8 511 401.00
DEBIT		
TICKET CLIENT		
A CONSERVER		



Séance en hémicycle du 24 juillet 2017, Intervention de François Ruffin :

« Bonsoir ! Madame la ministre, puisqu'on parle de confiance et de transparence, j'aurai à vous poser très directement une question. **Sanofi a eu l'honneur de recevoir le Premier ministre de la France, Édouard Philippe**. C'était jeudi dernier. Si cette information figure bien sur le site de Sanofi, elle ne figure en revanche nulle part ailleurs puisque les salariés du groupe Sanofi n'en ont pas été informés, pas plus que les syndicats, les médias et les Français. Cette visite s'est faite en catimini. Il semble que cette invitation ait eu pour origine le Cercle de l'industrie, qui est un lobby patronal qui regroupe, outre Sanofi, notamment Areva, Arcelor, PSA, Total et Valeo.

Que se sont racontés Serge Weinberg et Édouard Philippe ? On peut lire sur le site de Sanofi que cette visite souligne l'engagement et l'intérêt du Premier ministre en faveur de l'innovation et de la recherche. C'est très vague. Que se sont-ils racontés sur le crédit impôt recherche, dont Sanofi est le premier bénéficiaire alors même que 32 % des postes de chercheurs y sont actuellement supprimés ? Que se sont-ils racontés sur le crédit d'impôt compétitivité emploi, sur l'optimisation fiscale, dont Sanofi est un leader ou sur les vaccins – un dossier à l'ordre du jour ? Sanofi a-t-il profité de cette visite pour faire avancer ses intérêts privés ? Pourquoi cette absence de transparence sur la visite du Premier ministre Édouard Philippe ? »¹⁶³

¹⁶¹ <https://www.zonebourse.com/barons-bourse/Serge-Weinberg-230/biographie/>

¹⁶² <https://www.humanite.fr/itineraire-demmanuel-macron-637352>

¹⁶³ <https://www.nosdeputes.fr/15/intervention/13984>

Serge a recommandé Manu à Rothschild ...

Devenu président,
Manu va-t-il gérer le business de Serge ?

Des milliards de bénéfices,
des dividendes en hausse
et des emplois sacrifiés
QUI ARRETERA LES BIG PHARMA ?

EMMANUEL MACRON | SERGE WEINBERG

UNE PRODUCTION SANOFRIC

CAC 40

TOUJOURS PLUS DE FRIC POUR LES ACTIONNAIRES

avec OLIVIER BRANDICOURT et les membres du conseil d'administration de sanofi :

LAURENT ATTAL ROBERT CASTAIGNE BERNARD CHARLÈS CLAUDIE HAIGNERÉ

PATRICK KRON FABIENNE LECORVAISIER MELANIE LEE SUET-FERN LEE CHRISTIAN MULLIEZ

CAROLE PIWNICA DIANE SOUZA THOMAS SÜDHOF

avec la participation de Jacques ATTALI



Le capitalisme
nuît gravement
à la santé



OLIVIER BRANDICOURT

Directeur Général de 2015 à 2019

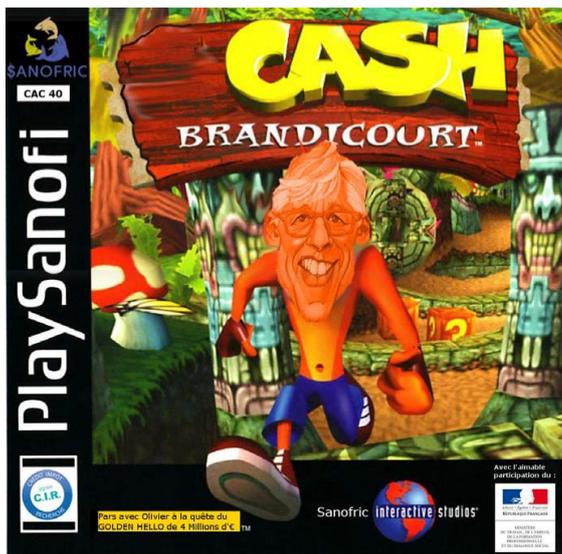
Le 2 Avril 2015, Olivier Brandicourt devient le Directeur Général de Sanofi. Arrivé tout droit de chez l'allemand Bayer, il ne tarde pas à défrayer la chronique avec son généreux « Golden Hello » de 4 millions d'€.

Un an plus tard en 2016, ce n'est pas pour sa politique ambitieuse de développement du groupe qu'on parle à nouveau de lui (il vise une économie de 1,5 milliard d'euros et un nouveau recentrage des activités).

Ce n'est pas non plus pour son charisme « "Enfermé dans une approche très financière, il emploie un jargon pauvre, typique de ces cadres qui fréquentent les banquiers et les consultants", tacle un cadre.», ou pour ses aptitudes à mener le dialogue social dans le groupe :

«La méconnaissance du syndicalisme made in France d'Olivier Brandicourt peut passer pour du dédain. "Quand il nous a vus, il avait l'air de se demander sur quelle planète il était tombé", s'étrangle un délégué syndical.»¹⁶⁴.

Olivier Brandicourt fait régulièrement la Une pour son salaire qui explose tous les records du CAC40 depuis 2015 :



« 4,4 millions d'euros de rémunération fixe et variable et un pactole, pour l'instant virtuel, de 12,7 millions d'euros sous forme d'options de souscription d'actions et d'actions de performance »¹⁶⁵

Le jackpot des actions gratuites : « Une mention spéciale doit être faite pour Olivier Brandicourt. Depuis seulement quatre ans à la tête de Sanofi, il a déjà l'assurance de recevoir plus de 20 millions d'euros, qui deviendront définitivement sa propriété avant mai 2021»¹⁶⁶

Comme son prédécesseur Viehbacher, Brandicourt bénéficie du régime fiscal ultra favorable des impatriés¹⁶⁷. On comprend mieux pourquoi nos grands dirigeants sont de grands globe-trotter et exercent des **mandats de 5 ans pilepoil !**

Il faudra attendre son départ définitif, pour entendre enfin les avis peu reluisants quant à la compétence du médecin. On passe de "l'oiseau rare"¹⁶⁸ à règne raté ou encore bilan mitigé¹⁶⁹. Un passage qui aura coûté cher au sens propre comme au figuré. On oscille entre 50 et 63 millions d'€¹⁷⁰ pour 4 ans et 5 mois soit plus de **31000 €/jour!**

26/07/2019

SANOFI
54 RUE DE LA BOETIE
75008 PARIS
FR0000120578 SAN
#####CAC#40

Olivier Brandicourt

Golden Hello	4 000 000.00
Rémun. Fixe / variable	13 551 155.00
Stocks Options / Actions	27 721 900.00
Comp. avantages perdus	5 248 320.00
Retraite complémentaire/an	524 766.00
Avantage en nature	1 086.00
TOTAL - EUROS	50 522 461.00

REGIME FISCAL DES IMPATRIES

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

¹⁶⁴https://www.challenges.fr/entreprise/comment-le-directeur-general-de-sanofi-olivier-brandicourt-a-administre-un-traitement-de-choc-au-laboratoire_426840

¹⁶⁵https://www.challenges.fr/entreprise/sante-et-pharmacie/sanofi-la-folle-remuneration-de-brandicourt-approuvee-tiedement-a-l-ag_26353

¹⁶⁶ https://www.challenges.fr/finance-et-marche/riches-donc-suspects-le-jackpot-des-actions-gratuites_662552

¹⁶⁷ <https://www.lesechos.fr/patrimoine/impots/special-impots-2019-quelles-exonerations-pour-les-impatries-1033363>

¹⁶⁸ https://www.nouvelobs.com/economie/20150217_OBS2729/sanofi-a-trouve-son-oiseau-rare.html

¹⁶⁹ <https://www.lesechos.fr/industrie-services/pharmacie-sante/le-bilan-mitige-dolivier-brandicourt-chez-sanofi-1127986>

¹⁷⁰ <http://www.minoritaires.com/brandicourt-retraite-chapeau-retroactive-sanofi-pactole/>

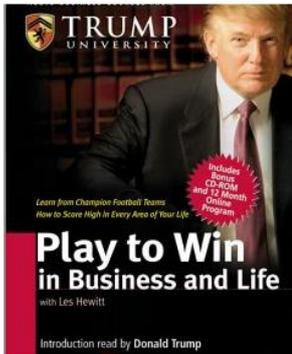
PAUL HUDSON

Directeur Général depuis 02/09/2019

Aucune culture scientifique ni médicale, ce mercenaire de la BIG PHARMA a vendu ses compétences en marketing à GSK, Synthélabo, Shering-Plough, Astra Zeneca puis Novartis avant d'être recruté chez Sanofi.

Avec son profil marketing, il n'est pas très doué pour inventer de bons médicaments mais talentueux pour relancer les ventes de médicaments peu utiles et forts chers.

SANOFI	31/12/2021
54 RUE DE LA BOETIE	
75008 PARIS	
FR0000120578 SAN	
#####CAC#40	
Paul Hudson	2019-2021
Rémun. Fixe / variable	7 196 583.00
Stocks Options / Actions*	5 708 250.00
Comp. avantages perdus	1 951 000.00
Retraite complémentaire*	439 156.00
Avantage en nature*	246 242.00
<small>*hors 2021 (attente Mai 2022)</small>	
TOTAL - EUROS	12 941 231.00
REGIME FISCAL DES IMPATRIES	
DEBIT	
TICKET CLIENT	
A CONSERVER	



Il marque son territoire à Sanofi avec le slogan Play to Win (inspiré du livre de D. Trump) qui s'applique beaucoup mieux au casino et à la bourse

qu'au secteur exigeant de la recherche Pharmaceutique.

La recherche pharma serait donc un jeu où l'on mise sur les malades qui peuvent rapporter gros.

Lors d'une enquête interne de satisfaction des salariés, réalisé fin 2021, plutôt que de répondre aux problématiques soulevées par les

salariés, Paul Hudson utilise les réponses pour classer les salariés en trois catégories :

*"It felt like a **third of the company is really behind** what we're trying to do and sees it for what it is, understands the noble work. About a **third really don't want to make progress**, right, really want to maintain the status quo, and would really not change; this is not unusual. Now we can't get all of those. Over time some of **those people will leave or we'll help them to reach that conclusion**"*

Nous l'interprétons comme suit : **1/3 de fayots, 1/3 de résignés et un dernier 1/3 qui peut prendre la porte.** d'après le résultat de l'enquête, il semblerait que ce dernier tiers soit les salariés français du groupe.

Par exemple, pour orienter ces salariés récalcitrants vers la sortie, un nouvel accord GEPP ¹⁷¹ (gestion des emplois et des parcours professionnels) vient d'être signé (encore!). Cet accord permettra de lister chaque année les métiers dits "sensibles" pour lesquels les salariés auront un ticket de sortie.

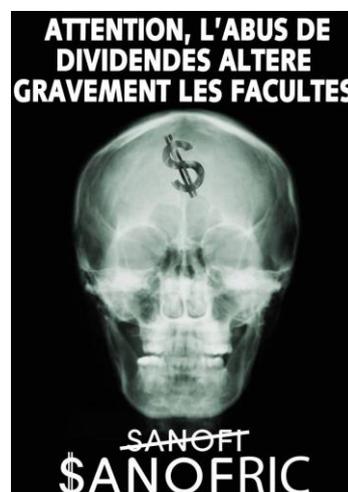
En moins de trois ans Paul Hudson a déjà a son actif la fermeture des sites d'Alfortville et de Strasbourg, l'externalisation des sites de production chimique (EURO API – 3000 postes voir page 16), la filialisation de la branche santé grand public (OPELLA- 2500 postes), un plan social dans les fonctions support (HORIZON 2020 – 670 postes) et deux plans sociaux dans la R&D: CLIMB (- 470 postes en France et en Allemagne) et EVOLVE (-1700 postes en Europe dont 1000 en France et 400 en recherche). Coté santé Paul Hudson considère que la recherche sur le cardio-vasculaire, sur le diabète et le système nerveux central ne sont plus à l'ordre du jour, les retombés financières n'étant pas suffisantes.

**BILAN après 2,5 ans : 7500 emplois impactés ...
et ZERO VACCIN - Merci Patron !**

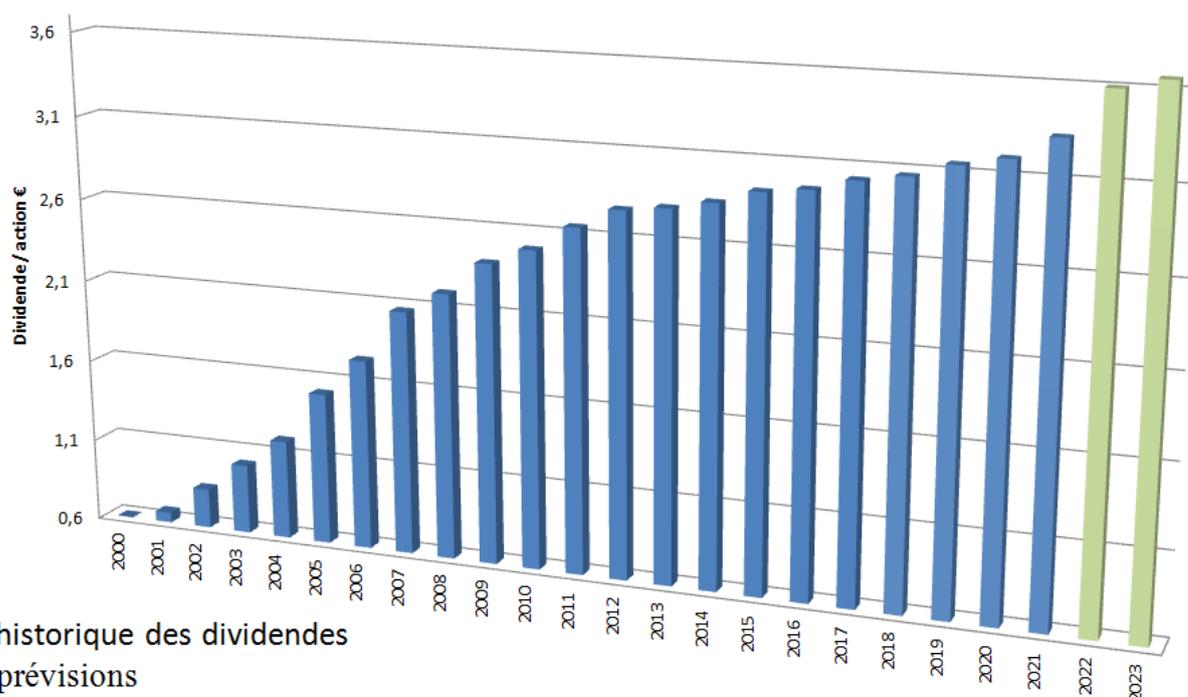
¹⁷¹ <https://www.scribd.com/document/568625360/GEPP-2022-2025-sanofi>

QUELQUES CHIFFRES CLES

Malgré une excellente santé financière, Sanofi enchaîne les plans de suppressions d'emplois en utilisant l'intégralité de l'arsenal disponible par les gouvernements successifs complices! Les actionnaires quant à eux n'ont pas à se plaindre, tous les indicateurs financiers du groupe sont tournés vers leur bien-être !



DIVIDENDES VERSES AUX ACTIONNAIRES Evolution du dividende versé par action, en euros ¹⁷²



année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
dividendes	0,44	0,66	0,84	1,02	1,2	1,52	1,75	2,07	2,2	2,4	2,5	2,65
année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
dividendes	2,77	2,8	2,85	2,93	2,96	3,03	3,07	3,15	3,2	3,33	3,6	3,66

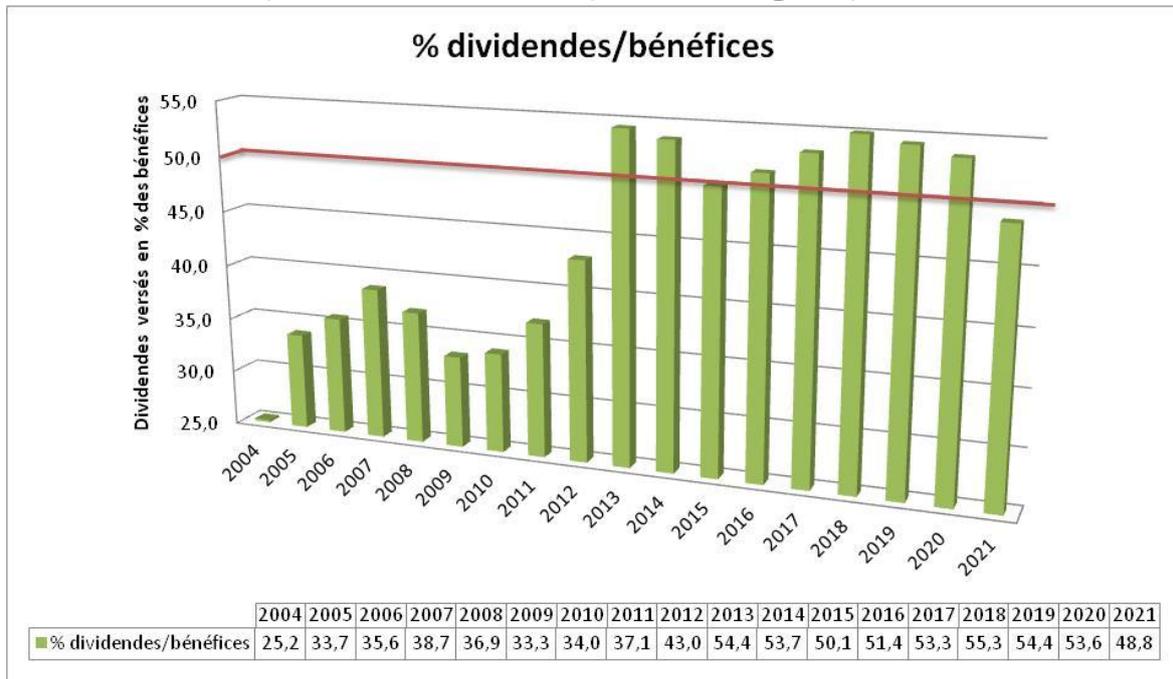
Les données prévisionnelles sont confirmées année par année avec en 2016 : 2,92 pour 2,93 réel, en 2017 : 3,05 pour 3,03 réel, en 2018 : 3,01 pour 3,07 réel, en 2019 : 3,17 pour 3,15 en réel et pour 2021 : 3,44 pour 3,33 en réel.¹⁷³

¹⁷² <https://www.sanofi.com/fr/publications>

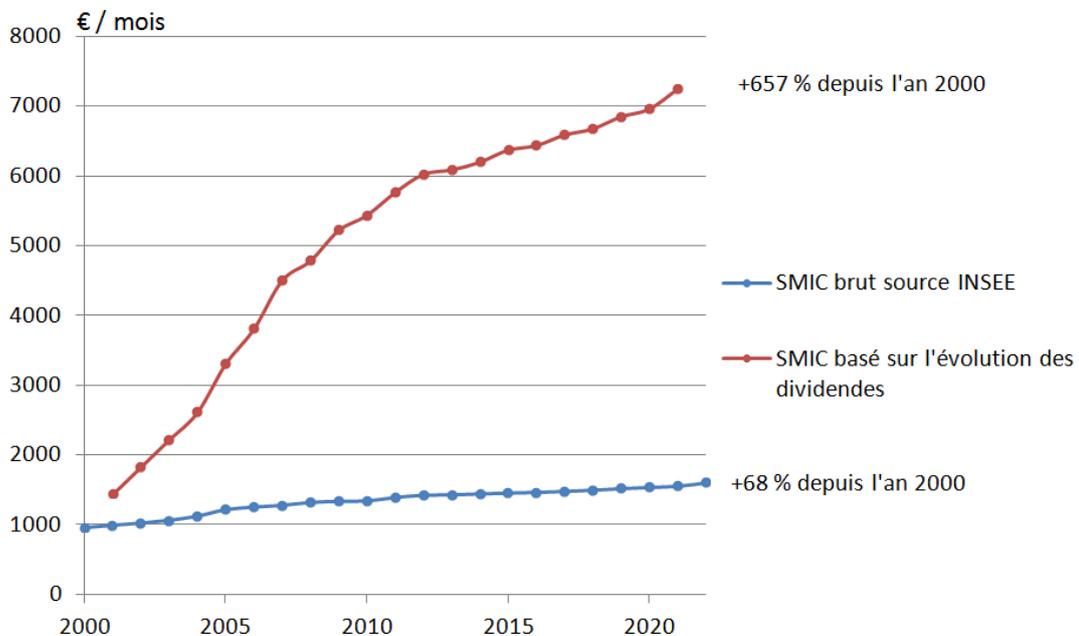
¹⁷³ <https://www.zonebourse.com/SANOFI-4698/fondamentaux/>

Dividendes versés par année en % du bénéfice

L'objectif premier, annoncé en 2012, de faire passer la part des bénéfices reversés aux actionnaires de 33 % à plus de 50 % n'aura pas mis longtemps à être atteint.



En observant la progression des dividendes versés aux actionnaires année après année, on se rend rapidement compte que les capitalistes savent bien mieux défendre leur « pouvoir d'achat » que nous, pauvres salariés, précaires ou chômeurs ! Si le SMIC (valorisé à 956€ brut en 2000) avait connu la même progression que les dividendes généreusement versés par sanofi depuis l'an 2000, quel serait le salaire minimum aujourd'hui ? En 2022, au lieu de survivre avec 1603 € brut, les SMICARDS devraient apprendre à gérer un budget confortable de **7821 € / mois**.



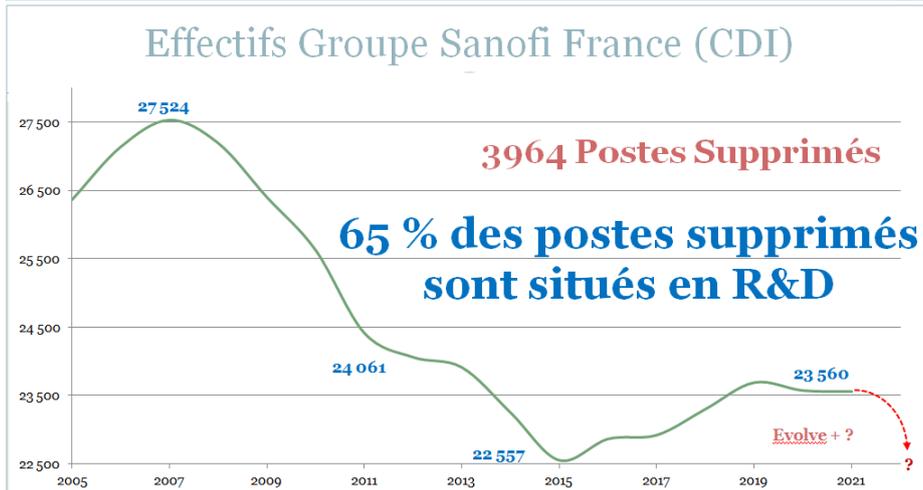
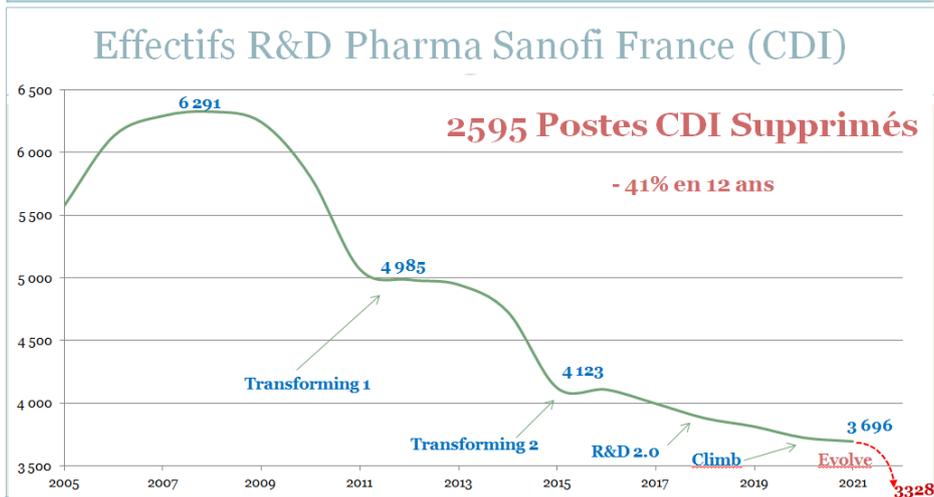
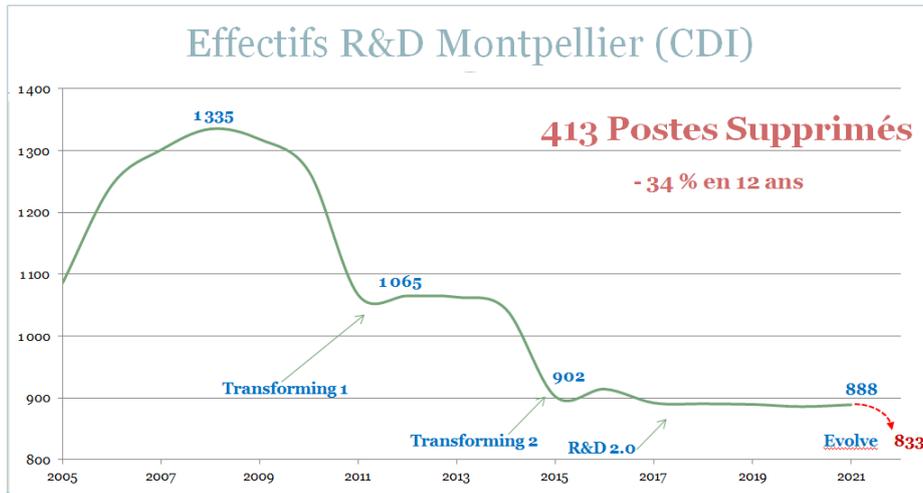
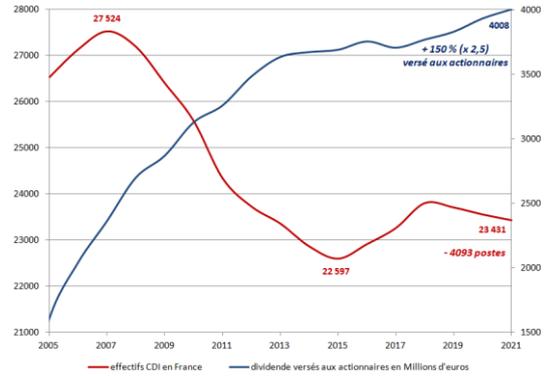
année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
SMIC brut source INSEE	956	991	1023	1063	1122	1217	1254	1280	1321	1337	1343	1393
SMIC basé sur l'évolution des dividendes		1434	1825,1	2216,18	2607,27	3302,55	3802,27	4497,55	4780	5214,55	5431,82	5757,73
année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
SMIC brut source INSEE	1425	1430	1445	1457	1466	1480	1498	1521	1539	1555	1603	
SMIC basé sur l'évolution des dividendes	6018,45	6083,64	6192,27	6366,09	6431,27	6583,36	6670,3	6844,09	6952,7	7235,2	7821,8	

EFFECTIFS SANOFI FRANCE VS DIVIDENDES

Pour nourrir l'appétit vorace des actionnaires et assurer une progression des dividendes coûte que coûte, c'est sur l'emploi que les financiers ont décidé de jeter leur dévolu utilisant ainsi les salariés comme variable d'ajustement.

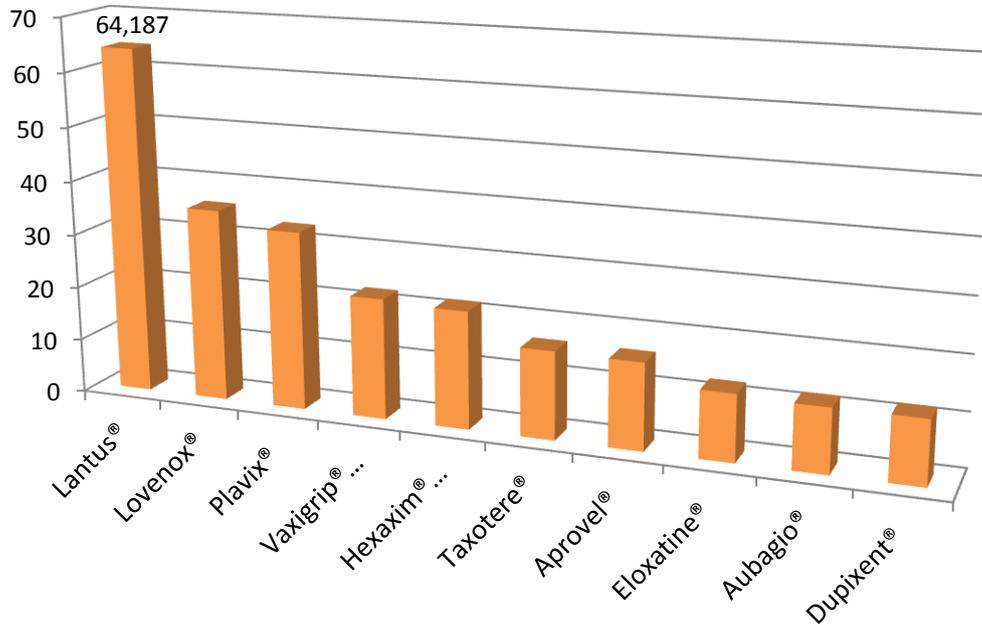
Les effectifs Français sont en constante décroissance et ce malgré les vagues de fusions/acquisitions.

Les graphiques suivants montrent l'impact des "Plans de Sauvegarde de l'Emploi" au niveau du site de Montpellier, de la recherche interne, du groupe

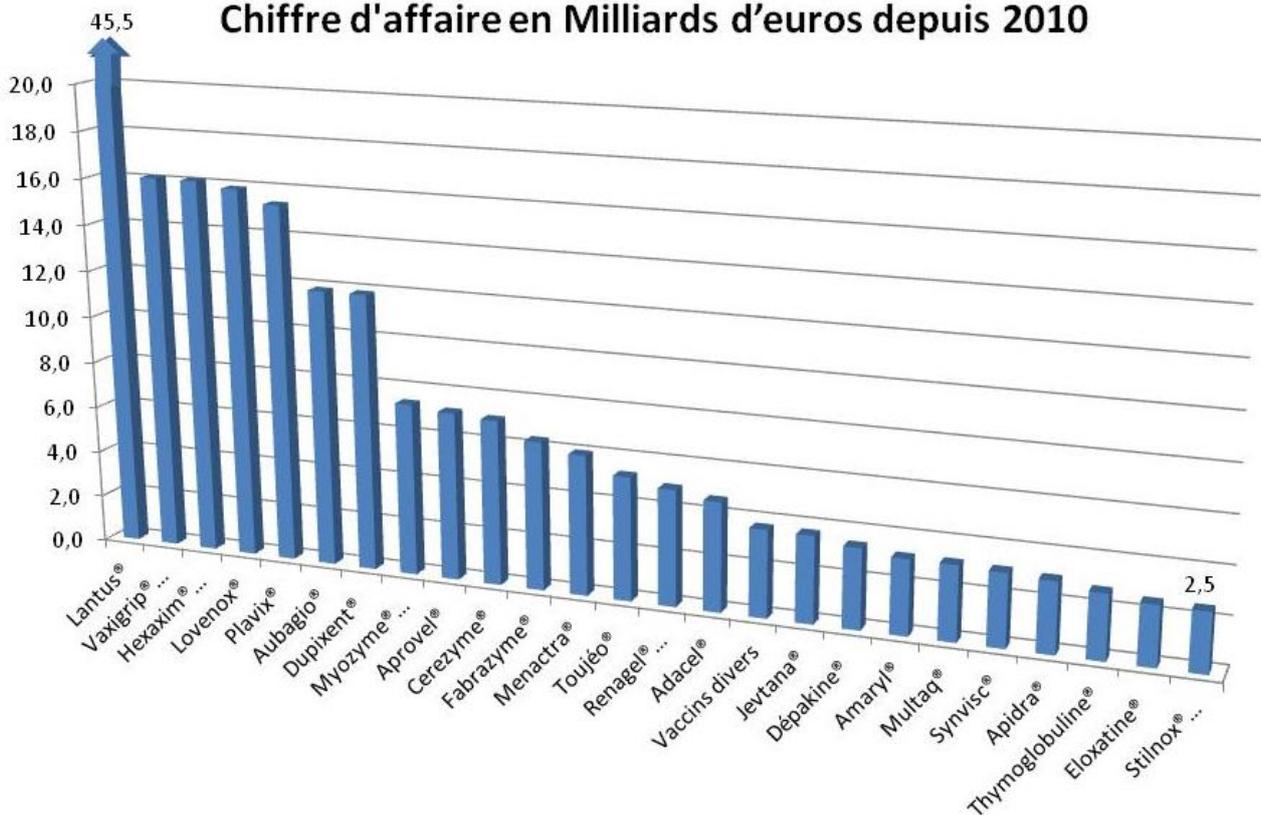


LE PRIX DES MEDICAMENTS (À FIN 2021)

Voici le chiffre d'affaire cumulé depuis 2004 des 10 premiers médicaments vendus par Sanofi et depuis 2010 des 25 les plus lucratifs. Les chiffres présentés sont exprimés en milliards d'euros et sont issus des documents de références édités par le groupe.¹⁷⁴



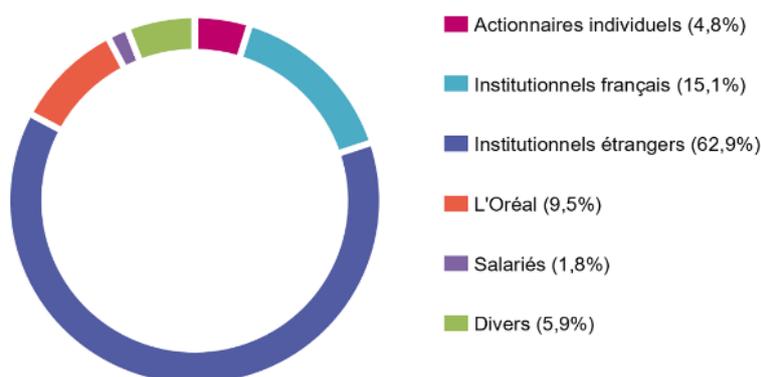
Chiffre d'affaire en Milliards d'euros depuis 2010



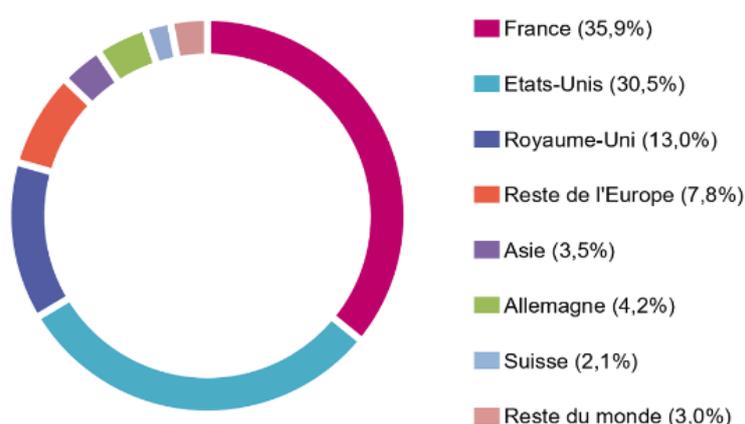
¹⁷⁴ <https://www.sanofi.com/fr/investisseurs/rapports-et-publications>

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT A DECEMBRE 2020

PAR CATÉGORIE D'ACTIONNAIRES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



au 31/12/2021, le capital de Sanofi était composé de 1 263 560 695 actions ¹⁷⁵:

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES ¹⁷⁶

Nom	Actions	%
L'Oréal S.A.	118 227 307	9,36%
The Vanguard Group, Inc. *	30 077 886	2,38%
Norges Bank Investment Management *	25 527 770	2,02%
Dodge & Cox *	24 109 804	1,91%
FIL Investment Advisors (UK) Ltd. *	13 159 225	1,04%
Fidelity Management & Research Co. LLC *	12 775 050	1,01%
Lyxor International Asset Management SAS *	11 667 740	0,92%
BlackRock Advisors (UK) Ltd. *	11 615 095	0,92%
BlackRock Investment Management LLC *	11 038 650	0,87%
Amundi Asset Management SA (Investment Management) *	10 901 734	0,86%

* fonds de pensions / fonds d'investissement

¹⁷⁵ <https://www.sanofi.com/fr/investisseurs/action-sanofi-et-adrs/structure-actionnariat>

¹⁷⁶ <https://www.zonebourse.com/SANOFI-4698/societe/>

NOS VISUELS

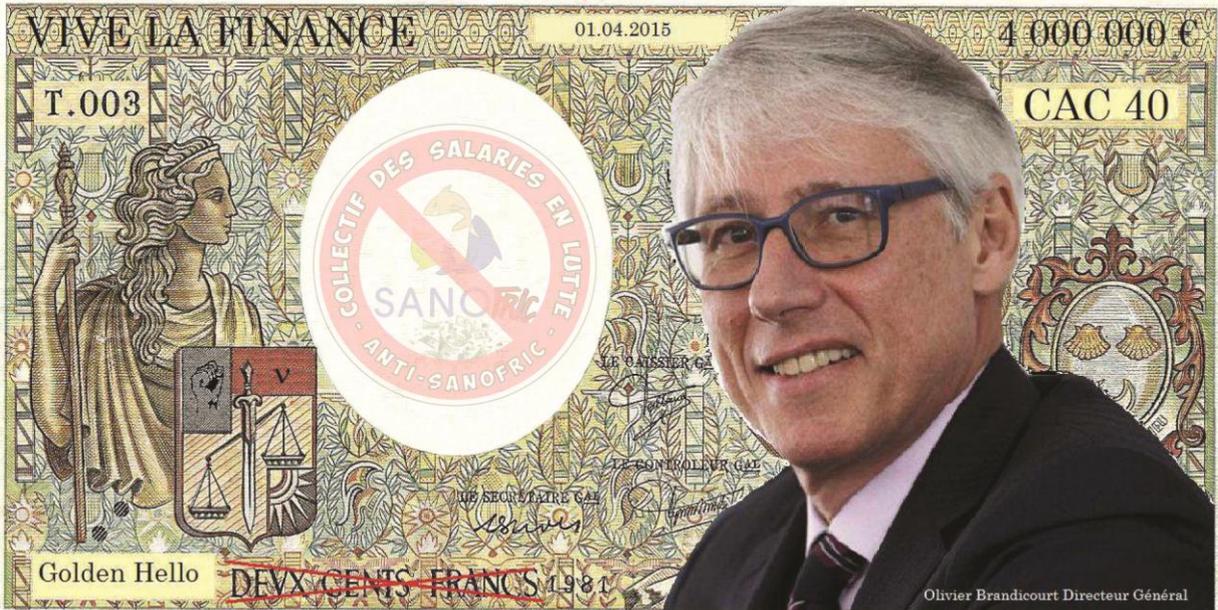
Depuis le 5 juillet 2012 (annonce du plan social appelé "Transforming 2") les salariés de sanofi ont fait preuve de beaucoup d'imagination et de talent pour sensibiliser le public à leur lutte. Vous pourrez les retrouver dans nos précédentes éditions et sur nos blouses. Notre visuel incontournable restera le "sanofric" représentant nos successifs gentils patrons responsables de ces 80 pages !

LE SANOFRIC









QUATRE MILLIONS D'EVROS





Editions précédentes →



antisanofric@gmail.com



Les sanofi



@antisanofric



https://scribd.com/antisanofric

**Nous avons
trouvé un remède
MIRACULEUX!**

